

CONCEVOIR UN PROJET DE VALORISATION D'UN PRIEURÉ
MÉDIÉVAL EN RUINE DANS LES CÉVENNES

NOTRE-DAME DE BONHEUR (VAL D'AIGOUAL, 30)

© N.Helmreich



**Stage réalisé du 11 mars au 09 août 2024 à l'Entente Interdépartementale UNESCO
Causses et Cévennes, et co-encadré par la Commune de Val d'Aigoual**

Tutrice de stage : Morgane COSTES-MARRE, Chargée de Mission Patrimoine à l'Entente Causses et Cévennes

Référent scientifique : Vincent CHALLET, Maître de Conférences en Histoire médiévale à l'Université Paul Valéry -Montpellier 3



REMERCIEMENTS

En premier lieu, je souhaite vivement remercier Vincent Challet pour sa disponibilité et son accompagnement efficace, bienveillant et toujours stimulant. À l'Université Paul Valéry, mes remerciements vont également à Géraldine Mallet pour ses apports sur les questions d'architecture médiévale. Un grand merci à Fabrice Marty qui par sa réactivité, son humour et son humanité a su me rendre agréables les indispensables démarches administratives.

À l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, mes remerciements les plus chaleureux vont à Morgane Costes-Marre, ma tutrice de stage, qui m'a fait bénéficier avec constance de ses conseils avisés et de son expérience. Merci aussi à tout le reste de la petite équipe de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes pour son accueil extraordinaire, son assistance inconditionnelle, son soutien moral. Ce fut un plaisir de travailler en son sein. Merci enfin à Léna Sykora, stagiaire à l'Entente en même temps que moi, pour nos discussions, ses conseils, son énergie et sa bonne humeur.

À la Mairie de Val d'Aigoual, je souhaite remercier tout particulièrement Michel Monnot, élu sans lequel ce stage n'aurait pas eu lieu. Sa passion pour le sujet et son appui inconditionnel ont été décisifs. La confiance avec laquelle il m'a donné les documents et les informations, ainsi que sa disponibilité et la fluidité de nos échanges ont contribué à faire de mon stage une expérience unique et inoubliable. J'adresse mes remerciements à Camille Pontillon et Marwa El-Chab de la Mairie de Val d'Aigoual pour leur aide précieuse. Je ne peux pas omettre de remercier Bernard Grellier, qui a été de toutes les réunions et sorties de terrain, et qui a partagé avec moi son amour pour le territoire et pour le prieuré Notre-Dame de Bonheur. Merci à Guy Durand, Conservateur du Patrimoine honoraire, qui a gracieusement mis à ma disposition son conséquent travail de recensement d'archives. Merci à tout le groupe de travail « Notre-Dame de Bonheur », et à toute la municipalité pour leur confiance.

Je voudrais adresser mes remerciements aux personnes du Parc National des Cévennes qui m'ont volontiers communiqué les informations dont j'avais besoin et m'ont permis de bien comprendre l'environnement dans lequel je me trouvais : Célia Villaret et Eddie Balaye.

Merci à Bernard Mathieu pour son généreux partage d'expérience sur le montage de projets patrimoniaux. Merci à Thomas Robardet-Caffin pour sa disponibilité, ses conseils et sa visite sur le terrain, ainsi qu'à Vivien Vassal pour son expertise précieuse. Merci à Denis Guilbeau pour son regard sur le prieuré Notre-Dame de Bonheur et pour son aide.

Je souhaite particulièrement remercier toutes les personnes qui, au fil d'entretiens passionnants, m'ont communiqué leur passion pour le splendide territoire cévenol, son histoire, sa culture, son patrimoine et ses mémoires, et ont bien voulu partager avec moi leurs clés de compréhension : Philippe Chambon, Jean-Marie Miss, Daniel Travier, Estelle Bougette, Jean-Claude Molinier ainsi que Pierre Laurence.

Enfin, merci à mes proches pour leur soutien tout au long de mon année de Master : Stéphane, Camille, toute ma famille, et tous mes chers amis que je ne peux énumérer un à un.

TABLE DES SIGLES

EICC : Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
Directeur Régional des Affaires Culturelles

CRMH : Conservation Régionale des Monuments Historiques
(service de la DRAC)

SRA : Service Régional de l'Archéologie (service de la DRAC)

SDA : Service Départemental de l'Archéologie

PNC : Parc National des Cévennes

CRPA : Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture

CCCCTS : Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires

INTRODUCTION

Dans le Sud du Massif Central, tout à fait à l'Ouest du département du Gard, dans ce qu'il est convenu d'appeler les Cévennes gardoises, plus précisément dans le Massif du Mont Aigoual, il est une jolie petite vallée de montagne, orientée Est-Ouest, toute en larges prairies bordées de forêts et arrosées par un charmant petit ruisseau appelé le Bonheur.



La situation de Notre-Dame de Bonheur, à l'Ouest du département du Gard, dans les Cévennes

Carte du Gard© Graphithèque – stock.adobe.com,

<https://www.actualitix.com/carte-gard.html>, consulté le 27/08/2024

Au fond de cette vallée, à 1200 m d'altitude, dans le creux d'un vallon descendant de la pente Nord, le promeneur découvre, nichés dans le silence et la solitude de la montagne, les vestiges d'un petit monastère médiéval ramassé autour des ruines d'une église romane encore un peu reconnaissable.

Ces vestiges sont en mauvais état. Par endroits, on devine des effondrements récents. Au centre d'une façade dont il ne reste pas grand-chose, une ancienne ouverture donnant sur la vallée semble littéralement « vomir » des gravats, du sable

La Vallée du Bonheur vue depuis le col de la Serreyrède (Est)

©N. Helmreich, 2024



et des blocs. L'été, les hautes herbes envahissent le site. Nulle trace d'entretien n'est visible, et pas davantage d'informations ne sont à disposition du visiteur. Le site est ceint d'une clôture. On y voit affichées en plusieurs exemplaires les copies d'un arrêté de péril pris le 24 juin 2024 par le Maire de Val d'Aigoual, la commune où se trouvent ces vestiges :

« Considérant qu'il résulte de son état de délabrement un péril grave et imminent pour la sécurité des riverains [...], l'accès à cet immeuble est strictement interdit. Il ne sera réservé qu'aux seuls experts et professionnels en charge de la mise en sécurité ».

Un prieuré en ruines

Photographie : ©N. Helmreich, 2024



De sa fondation on ne sait pas grand-chose. Elle remonte au moins au XII^e siècle, peut-être au XI^e siècle, voire plus tôt. Mais on sait que le prieuré a été établi pour six chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. Leur mission principale était de faire sonner la cloche de nuit et par mauvais temps pour servir de repère aux voyageurs égarés, et d'offrir asile et hospitalité aux voyageurs de passage, ainsi qu'aux pauvres. Sa situation au bord d'une voie probablement très fréquentée, qui était en même temps une draille (chemin de transhumance), un chemin de pèlerinage et une liaison entre des foires d'une certaine importance, justifiait pleinement ses fonctions.

Vendu comme bien national au moment de la Révolution française, à l'exception de l'église qui est restée propriété de la commune de Valleraugue sur le territoire de laquelle il est situé, le prieuré a traversé une longue période d'abandon lors de laquelle ses bâtiments ont servi d'étable, de bergerie, d'habitation et aussi de carrière de pierres pour les hameaux alentour. La volonté de rupture avec les héritages de l'Ancien Régime, l'industrialisation et la fascination pour le progrès technique ont imposé au XIX^e siècle une vision principalement utilitariste de ce

qu'il restait de bâtiments ecclésiastiques en France, et le prieuré Notre-Dame de Bonheur n'a pas fait exception.

En témoignent ces lignes écrites en 1934 par Henri Teissier du Cros (1880-1968), ingénieur civil des Mines natif de Valleraugue et ayant consacré au prieuré un long article :

« Depuis 1930, tout est à l'abandon. [...] À l'opposé de l'entrée, une bergerie moderne ferme la cour ne laissant qu'un étroit passage du côté de l'église. Au Sud, un bâtiment à deux étages de voûtes, orné d'un fronton au goût du XVIII^e siècle, s'ouvre à l'extérieur vers les prairies et le ruisseau. Des frênes ombragent la façade ; une moitié tombe en ruine ; le reste a servi d'habitation au dernier fermier.

Au Nord de la cour est l'Église, orientée du Levant au Couchant. La nef a disparu, il n'en demeure que la trace des murs sur le sol. L'abside, le transept, et les deux absidioles, un mur fermant la nef, limitaient jusqu'en 1910 un reste de chapelle qui servait d'étable à bœufs ; on y enfonçait jusqu'à mi-jambe dans la bouse. A cette époque, la neige effondra la voûte en son milieu ; depuis lors, le soleil y joue : des sureaux, des framboisiers croissent entre les pierres amoncelées¹ ».

Cependant cette description laisse aussi entrevoir une vision esthétisante du site. L'entrelac de pierres, de lumière et de végétation semble opérer son charme sur l'observateur.

En effet, à partir du milieu du XIX^e siècle, une mutation s'est petit à petit opérée dans la considération apportée à ce qu'il convient petit à petit d'appeler « patrimoine », à savoir les « héritages du passé existant aujourd'hui et jugés dignes d'être conservés en l'état pour l'avenir, dans une société donnée et à une époque donnée² ». Cette évolution a résulté de la conjonction d'au moins deux facteurs.

Tout d'abord les romantiques ont développé un goût pour le Moyen-Âge et les ruines, surtout lorsqu'elles sont regagnées par la végétation, car elles nous ramènent à l'âme des nations et des peuples, par-delà les froideurs rationnelles de l'âge classique aristocratique. Nous pouvons nous référer ici à ces lignes de Châteaubriand :

« Les premières [les ruines, ouvrage du temps], n'ont rien de désagréable, parce que la nature travaille auprès des ans. Font-ils des décombres, elle y sème des fleurs ; entrouvrent-ils un tombeau, elle y place le nid d'une colombe : sans cesse occupée à reproduire, elle environne la mort des plus douces illusions de la vie.³ »

¹TEISSIER DU CROS H., « Notre-Dame de Bonheur, La Vallée de Bonheur », Cahiers d'histoire et d'archéologie, 1934, p. 77-79

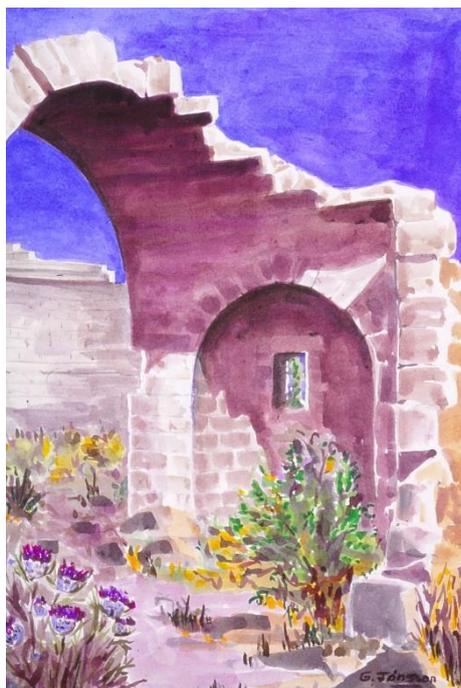
² Définition donnée par le site Géoconfluences, page <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimoine>, consultée le 28/07/2024

³ CHATEAUBRIAND F.-R. de, *Le Génie du Christianisme*, partie 3 livre 5 chapitre III, édition Garnier Frères, Paris, 1828, p. 360-362

**Jusqu'à nos jours : un regard
esthétisant sur les ruines de
Notre-Dame de Bonheur**

*Aquarelle réalisée vers 1990 par
G. Jónsson*

*Source : base documentaire Mairie
Val d'Aigoual¹*



Ensuite, il s'opère progressivement une réhabilitation des héritages de la période de l'Ancien Régime, vus comme signes de la grandeur d'une civilisation, dont les enfants de la nation française doivent s'enorgueillir.

Depuis la publication du texte d'Henri Teissier du Cros, quatre-vingt-dix années ont passé. Entre-temps, le site a été redécouvert. Il y a eu tout d'abord la publication en 1983 du livre *Bonahuc, au cœur des Cévennes* d'A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny. Ensuite, il y a eu la fondation de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur en 1993. Avec un seul maître-mot, « sauver le prieuré », sa fondatrice Gisèle Jónsson a su galvaniser les énergies de dizaines de personnes pour faire connaître le prieuré, mettre sur pied neuf chantiers européens de jeunesse pendant cinq étés d'affilée, monter des expositions, organiser des journées « Portes Ouvertes », s'adresser à la presse, contacter tous les partenaires institutionnels possibles. Le travail abattu par

l'Association Prieuré a été gigantesque. Mais ses membres ont vieilli, en 2013 G. Jónsson est décédée, et en 2015 l'Association a été dissoute, laissant derrière elle une œuvre inachevée et une masse importante de documents, tantôt collectés, tantôt produits par elle.

En 2020, la Mairie de Val d'Aigoual, issue de la fusion entre la Mairie de Valleraugue et celle du village voisin de Notre-Dame de la Rouvière, a vu se mettre en place une nouvelle équipe municipale, bien décidée à reprendre le travail de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur. Plus largement, cette municipalité est déterminée à s'occuper de son patrimoine pour en faire un levier de son attractivité, en même temps que de renouer en profondeur avec son histoire et son identité.

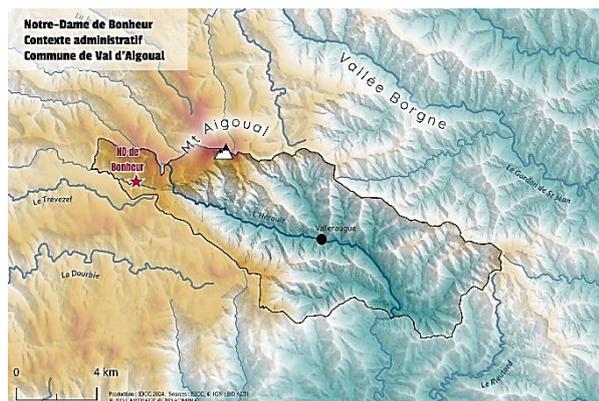
Nous sommes sur un territoire de moyenne montagne, l'altitude de la commune allant de 267 m à 1567 m. Avec ses 1400 habitants, la commune de Val d'Aigoual est qualifiée par l'INSEE de

« commune rurale à habitat dispersé⁴ », située hors unité urbaine et hors attraction des villes. Ses ressources financières sont limitées.

Le prieuré Notre-Dame de Bonheur n'est qu'un élément parmi d'autres de son riche patrimoine, et il n'en est pas le plus avantage. En soi, il est modeste, si on s'en tient aux murs encore debout et à l'état général du site. Il est éloigné du chef-lieu communal, situé sur un autre versant de la montagne que lui. Il n'est accessible qu'à pied. Seule l'église du prieuré appartient à la commune, et le propriétaire des autres vestiges du prieuré n'est pas intéressé par le patrimoine. Les ruines continuent à s'effondrer au gré des épisodes climatiques violents caractérisant le secteur.

Un site patrimonial de montagne, isolé et éloigné du chef-lieu communal

Carte réalisée par l'EICC, 2024



Tout cela n'a pas découragé l'équipe municipale. Recherchant du soutien, elle s'est tournée vers l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes (EICC), structure gestionnaire du Bien Causses et Cévennes, inscrit depuis 2011 au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Or la vallée du Bonheur fait partie de la zone inscrite, et le prieuré Notre-Dame de Bonheur est un attribut du Bien. L'EICC a donc pour devoir de veiller sur sa conservation.

Ainsi mon stage a-t-il été co-crée et co-encadré par la Mairie de Val d'Aigoual et par l'EICC, qui l'a hébergé à son siège à Florac-Trois-Rivières (Lozère).

J'ai eu pour missions :

- De défricher la documentation existante et de la compléter, afin d'arriver à une bonne compréhension du site ;
- de définir et de prioriser les actions pouvant mener à sa sauvegarde du site et à sa transmission aux générations futures, en identifiant les partenaires de terrain qui pourraient prendre part au projet, et les sources de financement éventuel.

⁴ Classification établie selon la nouvelle grille communale de densité à sept niveaux définie par l'Insee en 2022.

Ces missions se sont avérées très larges. Je ne parlais de rien ; je devais découvrir les arcanes de mon sujet au fur et à mesure d'un travail minutieux de documentation, de prises de contact avec des acteurs divers, de collecte d'informations et de retours d'expérience. Les formats de travaux à rendre se sont précisés au fur et à mesure. Insensiblement, mon travail a débouché sur des productions variées, par exemple une conférence, un Cahier des Clauses Techniques Particulières, et surtout un grand Document d'orientation d'une centaine de pages destiné à la Mairie de Val d'Aigoual.

Jamais au cours de tous ces travaux je ne me suis départie d'une forme d'étonnement.

À première vue, on peut vraiment se demander pourquoi se lancer dans le sauvetage et la valorisation d'un site pareil. Les travaux à faire s'annoncent onéreux pour une petite commune rurale. Les retombées financières à espérer de ce projet sont minimales. Le prieuré est en zone « cœur » du Parc National des Cévennes, ce qui implique une réglementation contraignante.

De plus, ce site ne semble pas vraiment refléter l'identité cévenole. Ni soie, ni châtaignes, ni cultures en terrasses, ni mémoire protestante en ces lieux, si ce n'est en creux puisque les protestants sont responsables de certaines destructions ayant affecté le prieuré entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Le prieuré raconte une histoire médiévale catholique. Enfin, en dépit du charme indéniable du site et d'un certain intérêt architectural des vestiges, ces ruines ne présentent pas d'intérêt esthétique majeur, en comparaison avec de nombreuses petites églises romanes de campagne émaillant le territoire français, y compris en Cévennes, et nettement mieux conservées.

Quel sens une petite communauté villageoise comme celle de Valleraugue-Val d'Aigoual peut-elle trouver à la valorisation, nécessairement coûteuse, de cette ruine au milieu de la montagne ? Pourquoi est-il si important pour elle de la transmettre aux générations futures ?

Sans doute Notre-Dame de Bonheur est-il un « lieu de mémoire », tel que Pierre Nora l'évoque dans ces lignes tirées de « *Comment écrire l'histoire de France ?* » :

« Le lieu de mémoire suppose, d'entrée de jeu, l'enfourchement de deux ordres de réalités : une réalité tangible et saisissable, parfois matérielle, parfois moins, inscrit dans l'espace, le temps, le langage, la tradition, et une réalité purement symbolique, porteuse d'une histoire. [...] Ce qui compte pour lui [l'historien] n'est pas l'identification du lieu, mais le dépli de ce dont ce lieu est la mémoire.⁵ »

⁵NORA P., « Comment écrire l'histoire de France ? », dans NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3 « *Les France* », volume 1 « *Conflits et partages* », Gallimard, Paris, 1993, p. 20

Nous voyons que la matérialité du lieu de mémoire n'est pas à elle seule suffisante pour le caractériser. Celle du site de « Notre-Dame de Bonheur » n'est ni très consistante, ni surtout tangible au sens propre, puisqu'il est clôturé. J'ai donc tenté de « déplier » de ce dont Notre-Dame de Bonheur est la mémoire.

Et au-delà de cela, j'ai voulu savoir si ce qui se trouvait dans les plis ne résonnait que pour quelques Valleraugois passionnés, ou si cela avait de quoi s'adresser aux jeunes générations, ainsi qu'aux personnes de passage, étrangères à la région.

Dans ce mémoire, je reviendrai d'abord, de manière plus prosaïque, sur l'objet et les conditions de ma mission de stage.

Ensuite, j'essaierai de montrer que le sens premier du projet de valorisation de Notre-Dame de Bonheur a trait à la fidélité à un héritage et à une action locale.

Et enfin il sera question de réinventer un projet qui aille au-delà de cette, et de montrer que Notre-Dame de Bonheur est porteuse d'une mémoire originale, dont les résonances peuvent aller bien au-delà du local.

Avoir une vision claire des enjeux et des possibilités de la valorisation de Notre-Dame de Bonheur, c'est avoir davantage de conviction pour vaincre les obstacles, juridiques, humains, financiers etc... qui peuvent s'opposer à la réussite du projet.

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'OBJET ET DU CONTEXTE DE LA MISSION DE STAGE

Nous allons donner à comprendre dans ce chapitre quels sont les caractéristiques et qualités du site du prieuré Notre-Dame de Bonheur qui justifient pleinement d'envisager une valorisation à sa hauteur, en revenant notamment sur son histoire.

Nous allons aussi nous attarder sur les éléments de contexte qui constituent pour cette valorisation des atouts, comme par exemple sa situation dans une région touristique, dans un territoire inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité ainsi que dans le Parc National des Cévennes.

Nous allons donner à comprendre le contexte de double-tutelle dans lequel j'ai effectué mon stage, et les diverses missions qui m'ont été confiées, afin de mieux situer les pistes de travail et les réflexions qui seront exposées dans les chapitres suivants.

A. Présentation du prieuré Notre-Dame de Bonheur

1. Description du site

a) *Un véritable petit monastère de montagne*

Le plan du prieuré, reconnaissable sur site malgré le mauvais état des vestiges, comporte les caractéristiques d'un petit monastère médiéval, bien adapté aux réalités de la montagne, avec une complémentarité intéressante des espaces. Partons du plan d'Augustin Rey (*voir ci-dessus*), et regardons ce que nous pouvons encore voir aujourd'hui.

Si nous nous référons au plan de l'église reproduit à la page suivante, nous pouvons y voir :

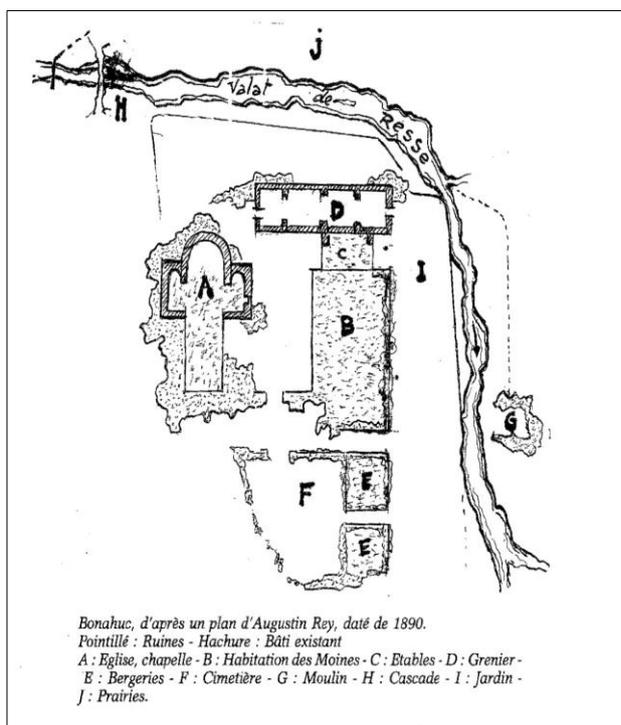
- l'église (A) au Nord, de dimensions modestes (15x25m) orientée vers l'Est
- l'habitation des chanoines (B) au Sud
- une cour intérieure, séparée de l'extérieur par un mur d'enceinte fortifié avec une ouverture en plein cintre, auparavant surmontée de trois corbeaux (*mâchicoulis ou bretèche*)

- des bâtiments d'exploitation du domaine : bergeries (F) dont il ne reste aujourd'hui que quelques pierres éparées, grenier/grange (D) toujours bien visible mais complètement remanié, étables (C) en ruines
- le moulin (G), en ruine, mais visible
- une « cascade » (H) en contrebas de laquelle on voit encore aujourd'hui un ouvrage d'art en pierres taillées.

Le cimetière ancien (F), le jardin (I) ne sont pas visibles aujourd'hui. Les prairies (J) sont aujourd'hui partiellement gagnées par des genêts.

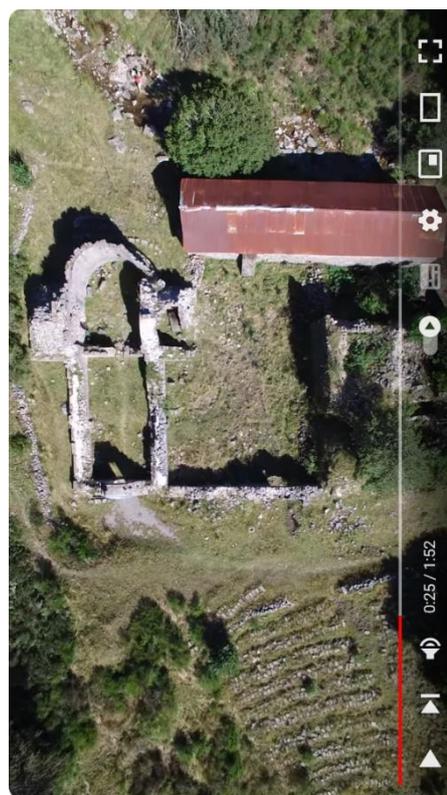
Le plan du prieuré Notre-Dame de Bonheur, d'après un plan d'Augustin Rey daté de 1890

Source : Durand-Tullou A., *Chassin du Guerny Y., Bonahuc, au cœur des Cévennes*, 1983, p. 51



Vue du prieuré Notre-Dame de Bonheur réalisée par drone, 2016

Capture d'écran de « L'Abbaye du Bonheur », Atlande Productions, ©G. Bocs disponible sur YouTube



Le fait remarquable est l'existence même d'un tel domaine ecclésiastique à 1200 m d'altitude, dans des conditions climatiques difficiles une bonne partie de l'année, où les chanoines exploitaient quelques terres et du bétail, qu'ils complétaient avec des rentes perçues de grâce

aux donations qui leur avaient été faites de la part de lignages seigneuriaux implantés tout autour, comme celui des Roquefeuil, ainsi que des droits de pâturage.

Le prieuré était au cœur de la mise en valeur agropastorale de la vallée de Bonheur ; nous verrons plus bas quelle importance revêt cet aspect.

Ruines du moulin (G)

©N. Helmreich



Restes de l'ouvrage d'art en bas de la cascade, en amont du prieuré

©N. Helmreich



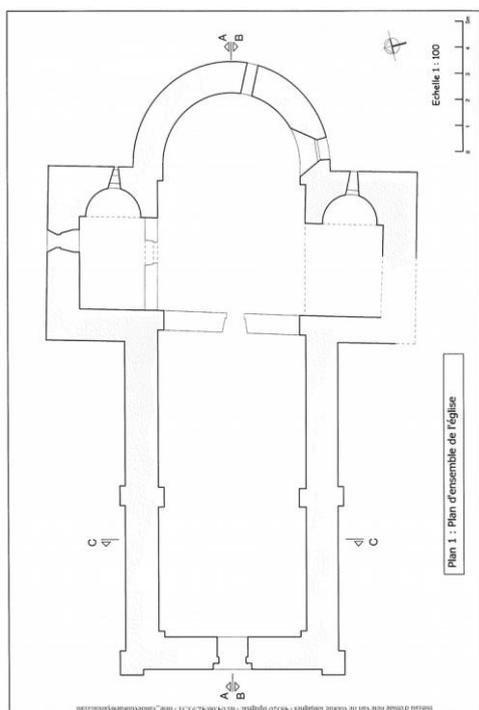
b) *Une église romane de belle facture*

Les vestiges de l'église se caractérisent, entre autres, par :

- la lisibilité de son plan en croix latine, à nef unique avec des transepts à bras égaux inscrit dans un rectangle de dimensions 3,60 x 5,97m, avec un chevet à abside en cul-de-four
- la qualité remarquable des pierres taillées ainsi que de leur appareil, particulièrement visible sur le parement intérieur du chœur, mais aussi sur son parement extérieur
- la belle réalisation des voûtes du transept, en berceau très légèrement brisé, ainsi que des absidioles, respectivement percées d'une ouverture
- la présence d'une niche pour le matériel liturgique au fond du chœur, et d'une fenêtre unique vers le Sud.

Plan de l'église

Source : *Étude préliminaire de 2006 menée par N. Van de Voorde, p. 14*



Vue de l'église en 2024 : nef et chœur

©N. Helmreich, 2024



Parement intérieur du chœur
Hauteur visible du mur : plus de 5 m

Source : base documentaire de la Mairie de Val d'Aigoual

**Vue de l'abside
depuis l'extérieur**

En haut : arrière
(queue) du parement
intérieur du chœur

En bas : parement
extérieur de l'abside

©N. Helmreich, 2024



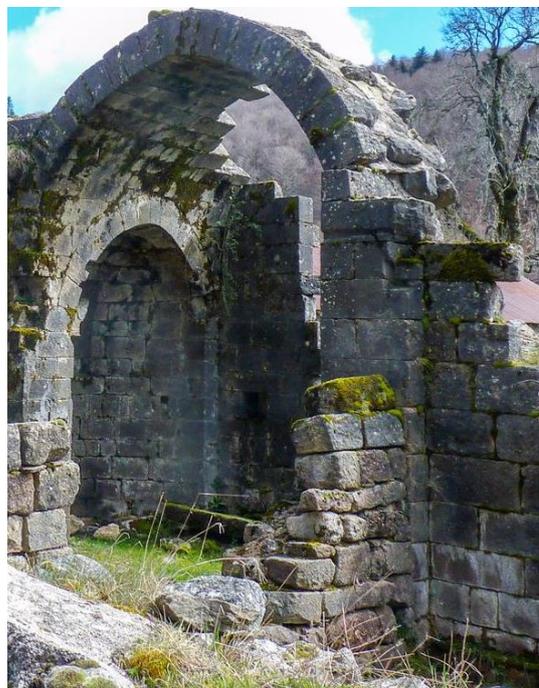
**Absidiole du transept Nord, joliment percée
d'une ouverture**

©N. Helmreich, 2024



**Voûte du transept Sud, en berceau très légèrement
brisé**

Source : Base documentaire Mairie Val d'Aigoual



Les ajouts de la fin du XVI^e ou du XVII^e siècle, à savoir le mur qui sépare la nef du reste de l'église, ainsi que celui qui sépare le transept Nord du chœur, sont de médiocre facture, mais ont une valeur historique en tant que témoignages des temps troublés des guerres de Religion.

En effet ils ont été construits lorsque l'église, victime d'attaques protestantes répétées, s'est repliée sur le transept et le chœur.

Au centre, on voit le mur de séparation entre la nef et le chœur, témoignant du repli du sanctuaire sur le fond de l'église entre la fin du XVI^e et le XVII^e siècle

©N.Helmreich, 2024



Mur de séparation entre le chœur et le transept Nord, fait de remplois divers

*Source : Base documentaire
Mairie Val d'Aigoual*



c) L'église, ou le prieuré ? Une ambiguïté persistante pendant mon stage

La description ci-dessus a porté d'abord sur l'ensemble du prieuré Notre-Dame de Bonheur, pour se concentrer ensuite sur l'église.

La Mairie de Val d'Aigoual, commanditaire de ma mission de stage, est propriétaire de l'église, mais non du reste du prieuré.

Cependant l'« attribut du Bien UNESCO » sur la valorisation duquel porte ma mission dans le libellé de l'annonce du stage, est bien le « prieuré » dans son ensemble.

Il va sans dire que le site ne prend tout son sens que si on le considère en entier. Mais comme nous le verrons plus bas, la logique de la valorisation patrimoniale est ici en conflit permanent avec la réalité du découpage du foncier : le prieuré appartient à un propriétaire particulier, à l'exception de l'église. Cela pose un problème persistant depuis que l'intérêt du public pour le prieuré s'est véritablement réveillé, à savoir depuis les années 1990.

J'ai donc dû dissocier dans ma réflexion, en fonction des échelles :

- les actions de terrain : elles se limitent à l'église. Encore faut-il que quelques freins soient levés
- les actions de médiation indirecte, agissant sur l'imaginaire et les représentations : elles sont théoriquement illimitées et peuvent englober l'ensemble du prieuré. À long terme, il faut prendre un pari : plus le prieuré fera sens en tant qu'entité dans l'esprit des acteurs du territoire, et plus les chances sont grandes pour qu'un jour l'entité redevienne une réalité sur le plan foncier.

2. Notre-Dame de Bonheur, un lieu témoin d'une histoire cévenole mouvementée

Ayant voulu avoir une vision d'ensemble de l'histoire du prieuré, j'ai construit, au fil de toutes mes lectures, une chronologie très détaillée dans laquelle j'ai recensé chaque date rencontrée, avec sa source et ce qu'on peut en dire, y compris les incohérences. La source principale reste le livre d'A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny, *Bonahuc, au cœur des Cévennes*, sachant que cet ouvrage s'appuie rigoureusement sur le cartulaire du prieuré, qui a été édité⁶. Les articles postérieurs reprennent en général les informations de ce livre.

Ensuite j'ai fait un tableau synthétique reprenant ce qui me semblait suffisamment sûr. Il apparaît clairement que le prieuré est un lieu-témoin d'une histoire mouvementée, aussi bien européenne (exemples : la mise en valeur agricole des campagnes au Moyen-Âge, la guerre de Cent Ans) et nationale (exemples : les guerres de Religion, la Révolution française) que régionale (ex. : la guerre des Camisards) et locale (ex. : les relations entre communautés protestante et catholique dans l'espace de la commune de Valleraugue ; des échanges économiques anciens entre la vallée de Bonheur et de nombreux domaines agricoles parfois éloignés). Voici ce tableau en trois parties, tel qu'il figure dans mon Document d'orientation pour la Mairie de Val d'Aigoual :

⁶ Références de l'édition : GERMER-DURAND F., *La baronnie de Meyrueis au XVIIIe siècle. Le chapitre collégial de Notre-Dame de Bonheur* », Mende, 1902, 234-XXXIX p. (tiré à part des *Mémoires de la Société d'Agriculture de la Lozère*, 1901-1902).

Cette édition est disponible en ligne dans la base Gallica, bibliothèque numérique de la BnF : voici le lien <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5324344q>

XIe- XVIe siècle : Fondation et relative prospérité du prieuré Notre-Dame de Bonheur

XI^e- XII^e siècles

Une date de
fondation
inconnue ...

1143 : 1^{ère} charte connue par les archives : donation par un dénommé « Aialmus » d'un domaine « à Dieu, à l'église « Sancta Maria de Bonaheur, à toi Gérald, prieur et aux clercs du lieu ».

A travers les sources de la même époque, on voit que le prieuré avait été fondé pour **6 chanoines détachés du chapitre cathédral de Nîmes**.

La date de fondation de **1002**, souvent mentionnée, n'est attestée que par des **copies tardives (XVII^e-XVIII^e siècle) d'un « codicille » du testament de Raymond de Roquefeuil**. Il s'agit très probablement d'un faux, produit lors de procès impliquant les chanoines pour défendre leurs intérêts.

...mais des
fonctions bien
définies et
attestées

Fonctions du prieuré, attestées dès le Moyen-Âge :

- **sonner la cloche** par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, tempête, nuit, orage...) pour servir de repère aux voyageurs égarés.

- **accueillir les pauvres et les voyageurs de passage** dans la montagne.

XIII^e siècle

Des liens avec les
familles de
Roquefeuil
et de Mandagout,

des
agrandissements

1228 : première mention par les archives d'une donation de la famille de **Roquefeuil** (Arnaud de Roquefeuil, évêque de Nîmes)

1234 : première mention par les archives de l'existence d'une donation de la famille de **Mandagout**, sans doute bien antérieure.

1247 : Acte de **donation** du prieuré du chapitre cathédral de Nîmes à l'évêque de Nîmes **Raymond II Amalric**, confirmé 2 ans plus tard par une bulle du pape Innocent IV.

1274 : Ordonnance de l'évêque de Nîmes unissant les prieurés de **Gatuzières** et de **Molières** (près du Vigan) à la mense capitulaire du prieuré Notre-Dame de Bonheur. Autrement dit : les biens et revenus attachés aux prieurés de Gatuzières et Molières servent à entretenir les chanoines de Bonheur.

XIV^e - début XVI^e siècle

Une période
difficile pendant
la Guerre de Cent
Ans...

1319-1436 : silence des sources. En **1436**, la chapelle St-Guilhem de l'Espérou est unie au prieuré qui doit en assurer le service et les réparations causées par la guerre. Le prieuré a été touché lui aussi. Présence sur le site de vestiges de dispositifs défensifs du XIV^e siècle (mur d'enceinte percé d'une porte qui avait trois corbeaux, aujourd'hui

effondrés). Contexte du passage des routiers et de grandes compagnies, fléau majeur pour toute la région pendant la guerre de Cent Ans.

... puis le retour de la prospérité

1539 : Acte contenant un dénombrement des biens du prieuré : ces biens sont nombreux et variés ; il y a du personnel sur place.

1560 – fin XVIII^e siècle Un déclin inexorable lié aux guerres de religion

Fin du XVI^e siècle

1560-67 : incursions violentes de troupes protestantes à Notre-Dame de Bonheur

1^{ère} phase de violences

Conséquences :

1576 : attestation selon laquelle les chanoines ne résident plus au prieuré

1583 : exhortation des évêques à la remise en état de l'église et de la maison claustrale

=> les chanoines s'absentent des lieux

1596 : un fermier est chargé de « tenir la maison, y retirer et alloger les pauvres », et de « corner ou faire corner tous les jours » pour les éventuels voyageurs égarés, ce qui indiquerait qu'il n'y a plus de chanoines à Bonheur.

XVII^e siècle

1610 : Nouvelle incursion violente d'hommes armés, pillages

2^e phase de violences

1611-12 : démarches du clergé pour remettre le prieuré en ordre. Les chanoines auraient « fait de leur église une **étable à pourceaux** ». Ils doivent retrouver leurs biens et leurs revenus, et résider sur place.

Ces démarches sont vaines : **non-résidence fréquemment attestée des chanoines**, à l'exception notable du **chanoine Jean Bajard** entre 1678 et 1724.

Non-résidence des chanoines, remaniement et réaffectation des lieux

Repli du sanctuaire sur le chœur et le transept, séparés de la nef par un mur (date de construction inconnue, mais mur attesté au XVII^e siècle)
Affectation du **parvis** comme **espace funéraire**.

Persistance de rentes confortables pour les chanoines

Ni la nef ni la maison claustrale ne sont totalement réparées malgré les sommations de plusieurs évêques.

Mentions nombreuses de célébrations de baptêmes, mariages et enterrements au prieuré, probablement assurées par des vicaires.

Signes de prospérité matérielle

- nombreuses procédures sur des questions foncières et de rentes

- rentes confortables des chanoines, résidant à divers endroits

- Beaucoup de belle vaisselle du XVII^e-XVIII^e siècle découverte sur le site.

Rattachement à l'évêché d'Alès

1694 : rattachement du prieuré à l'évêché d'Alès. Contexte : réorganisation de l'Église dans l'objectif d'une reconquête catholique des Cévennes.

XVIII^e siècle

3^e phase de violences : la guerre des Camisards

Mars 1703 : attaque de Notre-Dame de Bonheur par Nicolas Jouany, chef camisard, peut-être précédée d'incursions de Henri Castanet, connu comme chef camisard dans le massif du Mont Aigoual. **L'église est incendiée. La cloche est emportée. La nef est très endommagée.**

Les chanoines ne résident plus au prieuré

Le **chanoine Jean Bajard** se réfugie à **Lanuéjols**, où le service de la paroisse de Bonheur est transféré jusqu'en **1708**, année de son retour à Bonheur. Il y réside jusqu'à son décès en 1724. Cependant l'église tarde à être réparée.

1756 : document faisant état d'un chapitre composé de **6 chanoines sans service, mais avec revenus.** Un prêtre est payé pour desservir l'église.

Les évêques d'Alès veulent la fin du prieuré

A partir de 1760 : volonté des évêques d'Alès de supprimer le prieuré pour en affecter les revenus à des fonctions plus utiles, par ex. l'entretien d'une maîtrise d'enfants de chœur à la cathédrale d'Alès

=> **1761 rapport d'inspection accablant** sur l'état d'abandon du prieuré et l'absence des chanoines, avec sommation de remettre en état les lieux et de rétablir la résidence sous trois mois.

Longue suite de procédures remontant jusqu'au roi.

Suppression du prieuré par Lettres patentes du Roi

1782 : suppression du prieuré par Lettres patentes du Roi Louis XVI. Notre-Dame de Bonheur devient **église paroissiale pour les habitants de l'Espérou.** Les chanoines conserveront leurs rentes à vie, mais aucun nouveau chanoine ne sera nommé, ce qui **supprime le système de rentes.** Des protestations sont engagées contre cette décision.

Révolution française – années 1790

La fin du prieuré, l'abandon du site

Révolution française

1791 : Suite à la nationalisation des biens du clergé, le domaine du prieuré Notre-Dame de Bonheur est mis aux enchères.

Vente du domaine puis du prieuré, à l'exception de l'église, qui revient à la commune

Acquisition du domaine de Bonheur par François de Lapierre fils, de Valleraugue, à l'exception de l'église ainsi que des bâtiments et prés alentour.

1792 : dernier acte paroissial (baptême d'Anne Reilhan).

1794 : le curé de l'Espérou Etienne Remèze renonce à desservir la paroisse, ne reconnaissant que le culte de la Raison.

1796 : François de Lapierre acquiert tout le prieuré et ses dépendances, **sauf l'église**, qui échoit à la Mairie de Valleraugue et dont le service devait continuer à être assuré. Mais dans les faits, ce ne sera plus jamais le cas. La paroisse est supprimée.

XIX^e-XX^e siècle

1869 : visite pastorale de Mgr Plantier, évêque de Nîmes. Il constate que le site est transformé en bergerie. D'autres témoins parlent d'étable à bœufs.

Vers 1910 : la neige effondre la voûte de l'abside.

L'église est envahie par la végétation, la nef est recouverte par les colluvions. Les autres bâtiments sont destinés à des usages agricoles. Le fermier s'installe dans une partie de la maison claustrale, probablement remaniée, ainsi que la grange.

Une ferme, une bergerie, un site pillé et qui tombe en ruine

Les pierres taillées font l'objet de pillages répétés, jusqu'à des époques très récentes.

À partir de 1930, la maison claustrale est abandonnée, elle aussi. L'ensemble du site tombe en ruine, à l'exception de la grange qui sert d'étable, jusqu'à aujourd'hui.

3. L'écrin enchanteur d'une vallée bucolique

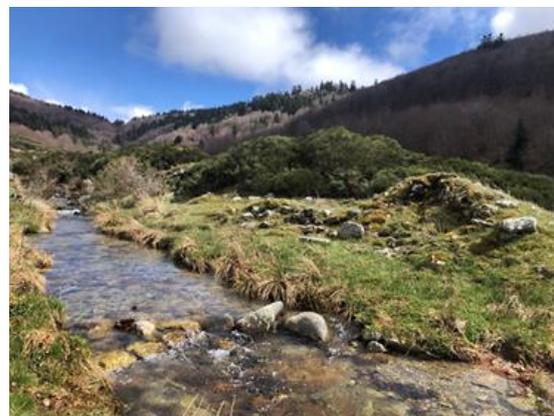
La vallée du ruisseau Bonheur, haute vallée granitique, se caractérise par des formes particulièrement douces, en comparaison avec la plupart des autres vallées cévenoles, sans parler du caractère abrupt des gorges entaillant le calcaire des Causse (Causse Méjean, Causse Noir) situés non loin de là. Avec ses pâturages opulents, arrosés par le paisible ruisseau « Bonheur », et surplombé par d'agréables forêts de conifères, elle présente un caractère bucolique qu'ont peu de lieux des alentours.

La promenade au départ du Lac du Bonheur (Saint-Sauveur-Camprieu) ne présente aucune difficulté. Il faut environ 40 minutes de marche pour rejoindre le prieuré Notre-Dame de Bonheur depuis le parking situé au Lac du Bonheur. Il s'agit d'un parcours plat dont la seule difficulté est de passer le cours d'eau, ce qui se fait très bien à gué pendant les mois d'été. Tout cela fait de la vallée de Bonheur un lieu d'excursion familiale prisé, y compris au départ de

Montpellier (88km) ou Nîmes (105 km), offrant aux citadins une fraîcheur bien appréciable durant l'été.

Le charme de la vallée du Bonheur

©N. Helmreich, 2024



B. Une localisation dans un secteur géographique valorisé, mais réglementé

1. Une localisation au cœur d'une valorisation touristique : le Mont Aigoual

Le Mont Aigoual, point culminant du département du Gard (1565 m d'altitude), est un des principaux points d'intérêt touristiques du Sud du Massif Central. Il est bien identifié comme tel : pour sa petite station de ski « Alti Aigoual », pour son observatoire météorologique fondé en 1894 et reconverti depuis 2023 en espace muséographique baptisé « Climatographe », consacré au changement climatique, et pour l'impressionnant panorama qui s'offre au visiteur par temps clair depuis sa petite tour, allant des Alpes au Pyrénées et du Puy de Sancy à la Méditerranée. Tout cela le rend célèbre et très visité.

Pour les visiteurs intéressés par la botanique, ou tout simplement par la promenade : le boisement du massif est remarquable ; il résulte d'un ambitieux programme mené à la fin du XIX^e siècle à la suite d'une série de crues dévastatrices liées au surpâturage. Le sentier de découverte de l'Arboretum de l'Hort de Dieu rend compte de cette histoire.

Sans bénéficier de la même notoriété que ces lieux emblématiques du Mont Aigoual, la vallée de Bonheur fait donc partie d'un secteur touristique attirant un public nombreux. La Maison de

l'Aigoual, abritant à la fois l'Office de Tourisme « Mont Aigoual Causses Cévennes » et une des trois Maisons du Parc National des Cévennes, est située juste au-dessus d'elle, au col de la Serreyrède, les deux autres étant à Génolhac et à Florac.

Depuis 2012, l'idée d'intégrer l'ensemble des vallées du massif du Mont Aigoual dans un programme de valorisation touristique large a pris corps dans le projet « Pôle Nature 4 Saisons », porté par la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires. L'objectif était de construire une offre de loisirs en pleine nature tout au long de l'année, pour faire face à la diminution des recettes des sports d'hiver en raison d'hivers de plus en plus doux. En partenariat avec le Parc National des Cévennes, tout un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de chemins a été aménagé et balisé pour être pratiqués à pied, à cheval, à VTT, en raquettes ou en trail, complété par un observatoire du mouflon. Certains sentiers ont été conçus comme des sentiers d'interprétation.



Source : site internet

<https://valdaigoual.fr/pole-nature-4-saisons/>, consulté le 19/08/2024

2. Une localisation au cœur d'une valorisation patrimoniale : un attribut du Bien UNESCO Causses et Cévennes

Le prieuré Notre-Dame de Bonheur est un attribut du Bien UNESCO Causses et Cévennes, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité en tant que « paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen ». Il figure en tant que « *Bonahuc* » sur la carte de l'inventaire des attributs majeurs de l'agropastoralisme. Cela signifie que sa préservation et sa transmission du prieuré aux générations futures doivent être garanties. Le rôle des établissements religieux tels que le prieuré dans la formation des paysages culturels de l'agropastoralisme des Causses et Cévennes, tels que définis et protégés par l'UNESCO s'éclaire à la lumière des explications données sur le site internet officiel de présentation du bien « Causses et Cévennes ».

Extrait de la carte de l'inventaire des attributs majeurs de l'agropastoralisme
 Source : Dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité⁷

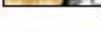


Légendes

Attributs remarquables
de l'agro-pastoralisme

-  Grand paysage des causses
-  Grand paysage des hautes Cévennes
-  Paysage des basses Cévennes présentant de nombreux témoignages du pastoralisme
-  Site pastoral
-  Draille collectrice actuelle
-  Établissement monastique
-  Site remarquable
- Vestiges patrimoniaux des premiers temps :
 -  • principale zone de témoignages sur le causse nu
 -  • zone de vestiges repérés sur les causses boisés

Attributs remarquables en relation
avec l'agro-pastoralisme

-  Site paysager
-  Site naturel
-  Canyons
-  Belvédères
-  Escarpement rocheux monumental du causse Méjan
-  Falaise et vallon délimitant le plateau du Larzac au sud-ouest et au sud
-  Village d'origine médiévale remarquable par son intégration au site et par son patrimoine architectural
-  Villes portes

⁷ Document Les Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine Mondial, Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, France, janvier 2011, p. 78-79

Le dossier est consultable en ligne par le lien suivant https://admin.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2023/12/Candidature-CPM-2011_Dossier.pdf

Sur la page internet officielle « Causses et Cévennes », on lit que l’inscription réaffirme :

« [...] le rôle des activités humaines dans les qualités naturelles et paysagères du site. Elle élargit également la reconnaissance de ses qualités patrimoniales en y intégrant l'ensemble des attributs bâtis liés à l'activité agropastorale, les savoir-faire et pratiques relevant de cette culture ainsi que les milieux façonnés, qui en eux même, sont un héritage⁸. »

On comprend bien, à la lumière de ces lignes, que l’inscription inclut indistinctement les éléments bâtis et les milieux, et que c’est l’association des deux qui compose un paysage anthropisé de part en part. Au sujet de l’agropastoralisme méditerranéen, nous lisons :

« ... Cette tradition culturelle, basée sur des structures sociales et des races locales caractéristiques, se reflète dans la structure du paysage, en particulier dans les modèles de fermes, d'établissements, de champs, de gestion de l'eau, de drailles et de terrains communaux de vaine pâture et dans ce qu'elle révèle sur le mode d'évolution de ces éléments [...]»⁹.

On peut appliquer ces lignes au paysage de la vallée du Bonheur. On y retrouve bien un certain modèle d’établissement, le prieuré, placé au centre d’une mise en valeur comprenant bien les champs, la gestion de l’eau (moulin, retenue d’eau), la draille, les terrains de vaine pâture etc... On pourrait y ajouter les bois.

Allant toujours dans le même sens, le « Dossier de candidature à l’inscription des Causses et Cévennes sur la liste du Patrimoine mondial de l’UNESCO » développe le rôle des établissements religieux dans la fabrication des paysages culturels de l’agropastoralisme méditerranéen :

« Les transformations paysagères médiévales sont dues au large mouvement de christianisation qui prit son essor du VIIe au XIe siècle et qui vit le développement d’un réseau paroissial important au sein des Cévennes et des Causses. [...] Le processus d’essaimage des abbayes périphériques des Causses et des Cévennes, qui devint le modèle général de peuplement du pays, se déroula en trois temps. Dans un premier temps, le domaine seigneurial fut agrandi par des fondations comme les prieurés, sur des exploitations trop éloignées pour permettre les allers et retours quotidiens. Dans un deuxième temps et au fur et à mesure que l’élevage du mouton prit de l’ampleur, des celles plus modestes furent construites au centre des terrains de parcours d’été ou d’hiver, à partir desquelles quelques religieux, secondés par des laïcs, procédèrent progressivement aux nouveaux défrichements et à la création des pâturages nécessaires à l’accueil des troupeaux. Les oratoires de ces moines bergers accueillèrent par ailleurs les habitants des lieux et se transformèrent parfois en églises dans certaines paroisses qui durent aux celles, comme aux

⁸ <https://causses-et-cevennes.fr/linscription-des-causses-et-des-cevennes>, consulté le 19/08/2024

⁹ Page internet citée ci-dessus, extrait de la décision 35COM 8B.39

prieurés, sinon toujours leur origine, du moins leur renaissance. Dans un troisième temps, lorsque les troupeaux ne purent plus rejoindre leurs pâturages en une seule journée, un chapelet de « celles-paradou » (petites cellules monastiques le long des drailles qui servaient de relais ou d'étape pour la transhumance) s'échelonna le long des drailles pour les accueillir. À partir de là, l'élevage ovin et les artisanats qui lui étaient associés s'affirmèrent comme la clé de voûte de l'économie locale avec la production de viande, de lait, de fromage et surtout de laine. La culture des céréales accompagna cette évolution pour tenter d'assurer la base de l'alimentation d'une population croissante¹⁰. »

Le cas du prieuré Notre-Dame de Bonheur correspond en partie seulement à cet historique du rôle des établissements religieux dans la mise en valeur agropastorale des Causses et des Cévennes. D'ailleurs la confrontation de son cas particulier à ce schéma d'interprétation mériterait un examen approfondi.

Cependant on voit se dessiner ici l'intérêt d'une valorisation du site du prieuré Notre-Dame de Bonheur allant dans le sens de l'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les vestiges de Notre-Dame de Bonheur fourniraient l'occasion de souligner le rôle central d'un tel établissement religieux dans la fabrication des magnifiques paysages de la vallée du Bonheur tels que nous les voyons jusqu'à aujourd'hui. Le prieuré, en tant que complexe composé de bâtiments aux fonctions différenciées, serait le reflet de la complémentarité des espaces économiques autour de lui : à l'échelle de la vallée, mais bien au-delà.

3. Une localisation en « zone cœur » du Parc National des Cévennes, espace protégé

Créé en 1970, le Parc National des Cévennes (PNC) est l'un des 11 parcs nationaux de France, à savoir des « territoires dont les patrimoines naturel, culturel et paysager sont jugés exceptionnels. Afin de les préserver et de mettre en œuvre une gestion adaptée, ces territoires sont confiés à un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Écologie ¹¹».

Nous voyons à travers ces lignes qu'une situation dans un Parc National est de nature à attirer des visiteurs nombreux, curieux de découvrir l'environnement exceptionnel justifiant une telle protection. C'est donc, entre autres, un argument majeur de marketing touristique. Nous avons

¹⁰ Document Les Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine Mondial, Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, France, janvier 2011, p. 82

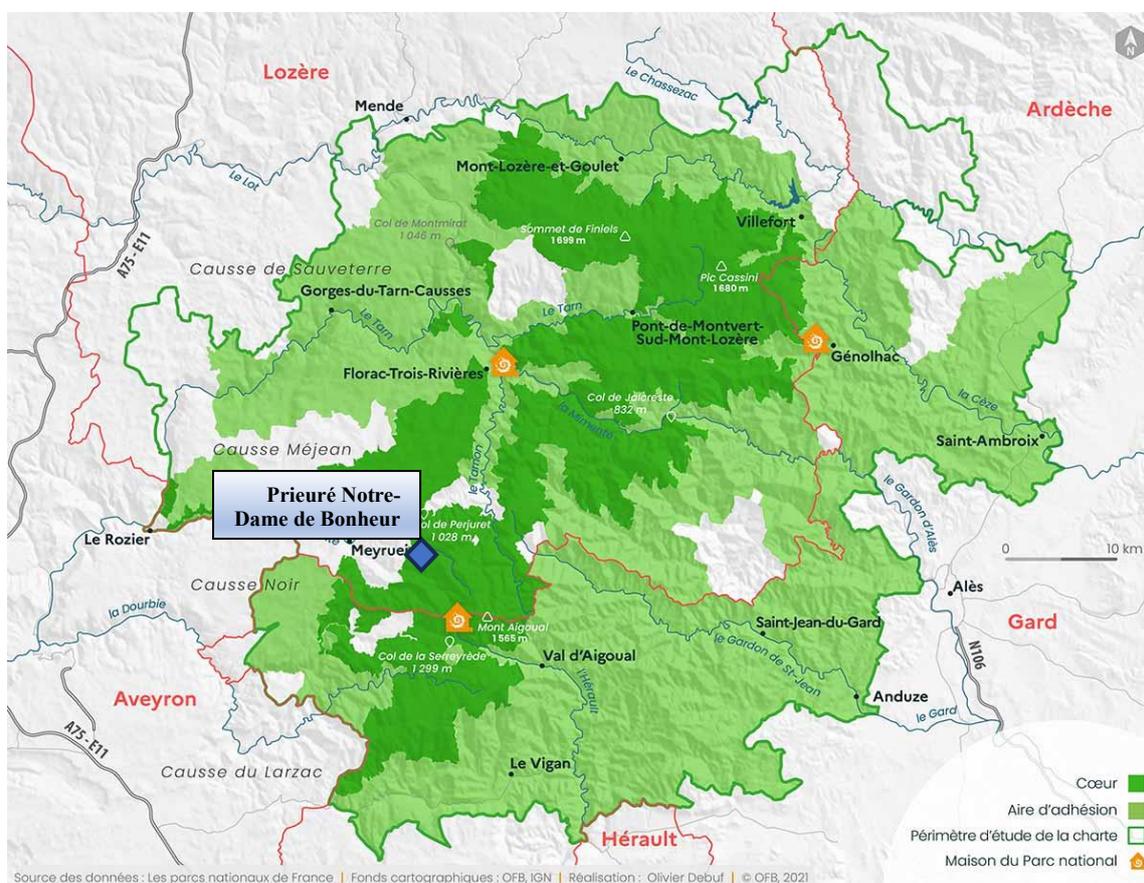
¹¹ Page internet du Parc National des Cévennes, page <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/un-territoire-reconnu>, consultée le 20/08/2024

vu précédemment que la vallée de Bonheur faisait partie du projet de mise en valeur touristique « Pôle Nature 4 saisons », dont le PNC est partie prenante. L'enjeu est d'attirer des visiteurs, en même temps que de les sensibiliser aux milieux dans lesquels ils se trouvent, afin qu'ils deviennent des acteurs responsables de leur préservation.

En même temps, le PNC impose des mesures de protection parfois drastiques, soumettant les initiatives de valorisation touristique ou patrimoniale à des régimes d'autorisation assez stricts. Comme tous les parcs nationaux, le PNC se compose d'un « cœur », espace protégé et strictement réglementé représentant environ 1/3 de sa surface totale, et d'une « aire d'adhésion », constituée de communes adhérant volontairement à la Charte du Parc national. Le prieuré Notre-Dame de Bonheur est situé en « zone cœur de Parc ». La réglementation spécifique, régie par le Code de l'Environnement, s'y applique donc strictement.

Carte : Le Parc National des Cévennes : zone cœur et aire d'adhésion

Source : site internet de l'OFB (Office Français de la Biodiversité)
Ajout de la localisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur : N. Helmreich



C. Un stage en double-tutelle

1. Ma structure d'accueil : l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes

a) *Retour sur l'inscription des Causses et des Cévennes sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité*

En 2011, au terme d'un processus qui a duré une dizaine d'années et a connu plusieurs rebondissements, les Causses et Cévennes ont été inscrits par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité comme paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen.

L'UNESCO (United Nations for Educational, Scientific and Cultural Organisation), organisation satellite des Nations Unies, est née en 1945, dans le but d'instituer une culture mondiale de la paix au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel a été adoptée le 16 novembre 1972, suite à une prise de conscience déclenchée par l'épisode du sauvetage des temples d'Abu Simbel en Égypte, menacés par la construction du barrage d'Assouan en 1960, mais sauvés par une immense opération supervisée par l'UNESCO. L'idée était d'assurer la protection de biens considérés comme patrimoniaux au-delà de leur aire culturelle d'origine, pour l'humanité entière.

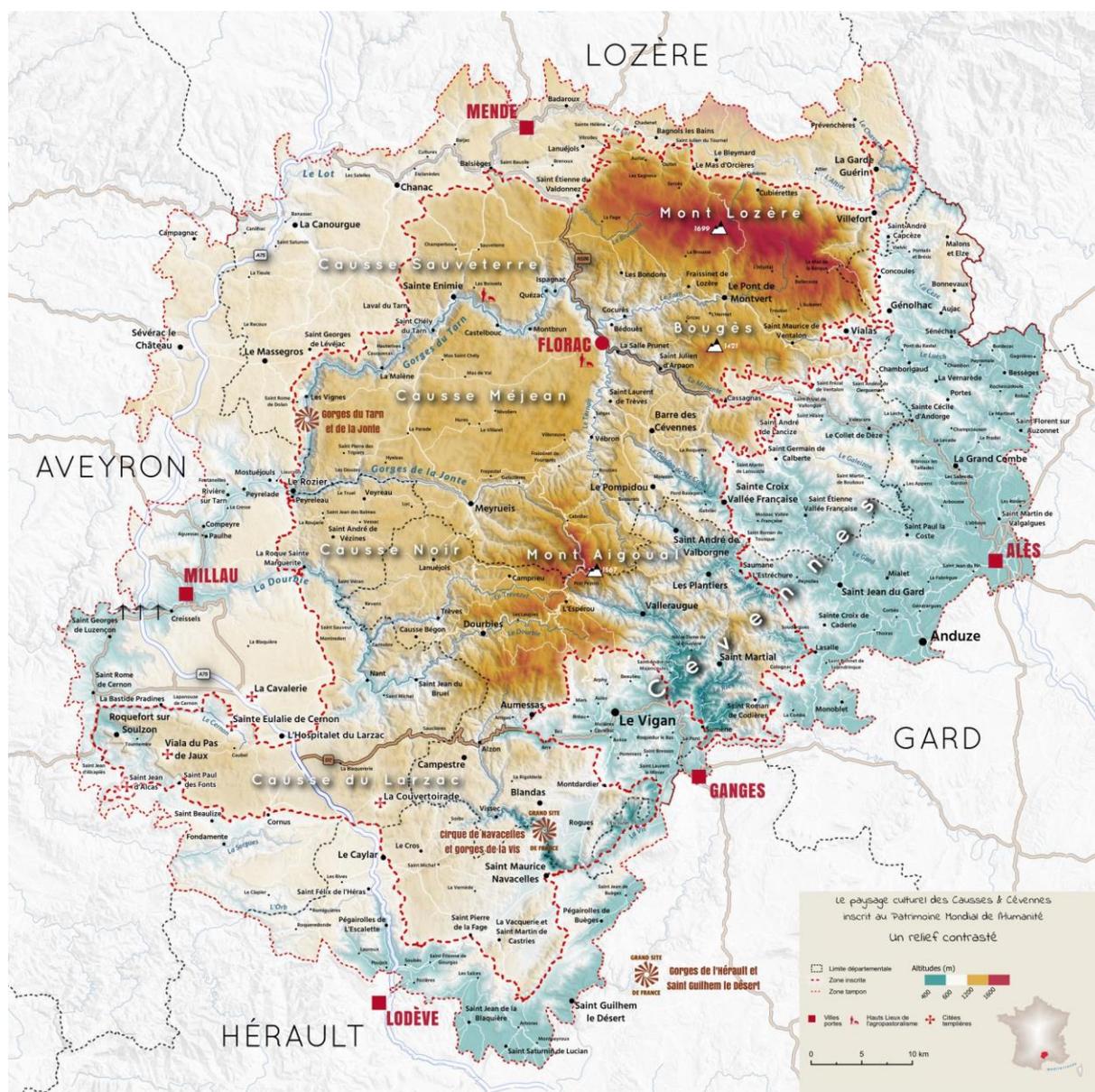
Parmi les biens inscrits sur la liste du patrimoine Mondial UNESCO, il existe des biens naturels, des biens culturels et des biens mixtes. Les paysages culturels sont des biens culturels et représentent les « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » mentionnées à l'article 1 de la Convention. Ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des possibilités présentées par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, externes aussi bien qu'internes.

Sur les 10 critères de sélection définis par le Comité du Patrimoine mondial, les Causses et Cévennes ont été retenus selon les critères III et V :

- critère III : les Causses et Cévennes apportent un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle d'une civilisation vivante,
- critère V : les Causses et les Cévennes sont un exemple d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation du territoire représentatif d'une culture et d'une interaction humaine avec son environnement.

Carte du Bien Causses et Cévennes, inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité

Source : site internet <https://causses-et-cevennes.fr/>



L'inscription n'a pas force de loi et ne s'accompagne d'aucun financement spécifique de la part de l'UNESCO. Cependant l'État dont la candidature pour l'inscription d'un bien a été retenue, prend l'engagement de faire en sorte de conserver la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien en question.

La Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) des Causses et des Cévennes s'illustre dans le façonnage de ce paysage par l'activité agropastorale, considérée comme viable aujourd'hui encore sur le territoire. Celle-ci se traduit par de vastes étendues ouvertes, une biodiversité remarquable et un patrimoine architectural ingénieux composé de clapas, de drailles, de bergeries, de caves, de lavognes, de cazelles, de systèmes hydrauliques, de clochers de tourmente, de commanderies, de bornes, de montjoies etc... L'UNESCO les a reconnus comme attributs du Bien Causses et Cévennes.

Avec plus de 3000 km² de superficie englobant 3 unités géologiques (massifs granitiques, Causses et Cévennes), ce bien est particulièrement étendu, et la gestion de son inscription est une tâche complexe, d'autant qu'il s'étend sur 4 départements et comprend 134 communes en zone inscrite.

*b) L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes :
rôle et organisation*

Créée le 11 avril 2012 par les 4 départements concernés par le Bien (Aveyron, Gard, Hérault, Lozère), l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes est la structure gestionnaire de l'inscription. Par convention signée avec le Préfet coordonnateur, elle bénéficie de la délégation de l'État pour conserver la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien.

C'est un établissement public géré par le Code des collectivités territoriales. Son siège se trouve à Florac-Trois-Rivières (Lozère, 48). Au rez-de-chaussée du

**Mon lieu de stage : l'Entente
Interdépartementale des Causses et des
Cévennes.**

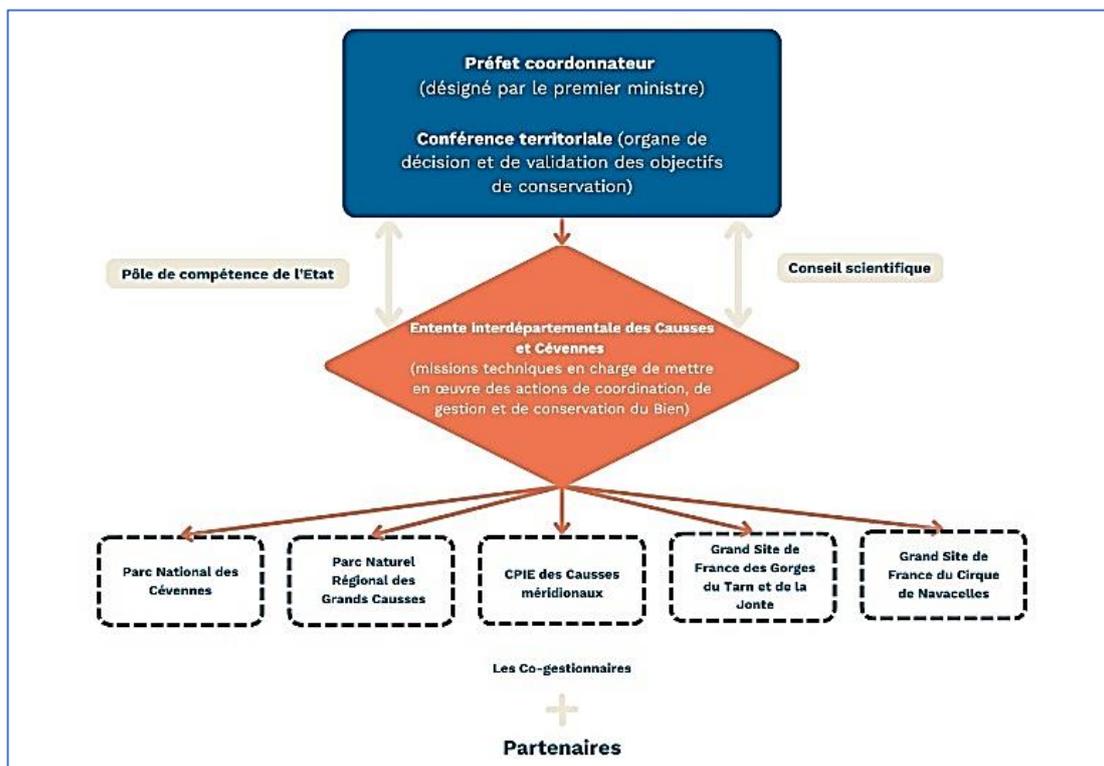
Au rez-de-chaussée : la Maison du Site
Au 1^{er} étage : les bureaux
©N. Helmreich, 2024



bâtiment se trouve la Maison du Site UNESCO Causses et Cévennes, petit centre d'interprétation accueillant gratuitement le public en semaine.

Sa gouvernance est complexe, comme le montre le schéma suivant :

Schéma de la gouvernance de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
Réalisation de Léna Sykora, stagiaire « paysage » à l'Entente



Les missions de l'Entente sont larges et diverses :

- mettre en œuvre des actions de coordination, de gestion et de conservation du bien auprès des services de l'État, ainsi qu'auprès des gestionnaires locaux : deux Parcs (Parc National des Cévennes, Parc Naturel Régional des Grands Causses), 3 Grands Sites de France (Cirque de Navacelles ; Gorges de l'Hérault ; Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses) et 1 CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Causses Méridionaux). Ces structures sont co-gestionnaires du Bien.
- émettre des recommandations, notamment à destination de l'État et des collectivités territoriales, avec l'appui d'un Conseil scientifique qui se réunit régulièrement
- sensibiliser le public au patrimoine agropastoral des Causses et des Cévennes, en s'appuyant sur des « ambassadeurs touristiques », en organisant des visites de fermes et

une programmation estivale thématique, en participant à des événements tels que les fêtes de la transhumance, en faisant des actions de médiation auprès du public scolaire, en diffusant un webdocumentaire, en aménageant et animant des « hauts lieux », espaces muséographiques dédiés, en divers endroits du territoire, avec des sentiers d'interprétation, en coéditant des livres dont le dernier en date est un manga à destination des pré-adolescents, intitulé *3.2.1. Go ! : mystérieuses disparitions dans les Causses et les Cévennes*, et qui remporte un grand succès.

- développer la coopération internationale dans l'esprit de l'UNESCO : le Bien Causses et Cévennes est jumelé avec le karst de Libo (Chine) et avec la Vallée du Madriu-Perafita-Claror (Andorre).

L'équipe de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes est composée de 5 permanents :

- 1 directrice
- 1 chargée de mission Patrimoine : ma tutrice de stage
- 1 chargé de mission Observatoire de l'agropastoralisme et du paysage
- 1 chargé de mission Agropastoralisme
- 1 chargé de mission Communication et Tourisme

c) Mon stage à l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes

L'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes m'a accueillie et intégrée comme membre à part entière de l'équipe pour les 5 mois de mon stage. J'ai été suivie et encadrée par Morgane Costes-Marre, chargée de mission Patrimoine de l'Entente.

Le prieuré Notre-Dame de Bonheur étant un attribut du Bien Causses et Cévennes, l'Entente était intéressée par un travail de valorisation du prieuré comme établissement religieux ayant contribué à la mise en valeur agropastorale de la vallée de Bonheur. Mais cette thématique n'a constitué qu'un volet relativement marginal par rapport à l'ensemble de mes missions de stage, réalisées principalement pour le compte de la Mairie de Val d'Aigoual et sur des thèmes différents. S'étant mise d'accord avec la Mairie de Val d'Aigoual, l'Entente m'a offert des conditions de stage idéales. J'ai été logée sur place, et j'ai eu à ma disposition un bureau équipé,

ainsi qu'un véhicule de service pour tous mes déplacements professionnels. Mais mon travail ne s'est pas vraiment articulé autour de ses missions.

Pour autant, j'ai eu le bonheur de participer pleinement à la vie de la structure.

En voici quelques exemples :

- aide à l'accueil de classes de 5^e du collège de Florac à la Maison du Site ;
- participation à l'Assemblée annuelle des Communicants de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM), avec présentation d'une dizaine de minutes sur le Prieuré Notre-Dame de Bonheur comme attribut du Bien UNESCO ;
- tenue du stand UNESCO à la Fête de la Transhumance de l'Espérou en juin ;
- participation au Conseil Scientifique de l'Entente, avec présentation de mon sujet de stage, et discussion avec les membres du Conseil Scientifique ;
- participation à diverses réunions et commissions internes et externes avec le personnel de l'Entente.

À l'Entente, j'ai pu compter sur l'appui de Dominique Lyszczarz, chargé de mission Observatoire pour mon travail cartographique, et ainsi que celui d'Alain Argilier, chargé du Tourisme et de la Communication, pour la programmation de mes actions de médiation, ainsi et pour la communication, sans oublier le soutien et le suivi de mon travail par Morgane Costes-Marre.



Présentation de Notre-Dame de Bonheur le 6 juin devant les communicants de l'ABFPM, au col de la Serreyrède

©Léna Sykora

2. Mon commanditaire principal : la Mairie de Val d'Aigoual

a) *Val d'Aigoual, un commanditaire géographiquement éloigné*

Propriétaire de l'église, ayant parmi ses élus et administrés un groupe de passionnés du prieuré, héritière non seulement de son histoire multiséculaire, mais du travail de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, active entre 1993 et 2015, la Mairie de Val d'Aigoual s'est avérée être la principale commanditaire et destinataire de mon travail. L'Entente, à Florac, m'a fourni l'encadrement et la logistique, mais c'est à la Mairie de Val d'Aigoual que se trouvaient mes principaux interlocuteurs. La distance entre les deux lieux est de 56 km, mais pour un temps de trajet d'1h20, vu la nature des routes. Les contacts téléphoniques ont donc été très fréquents, et la Mairie a tout fait pour me faciliter le travail à distance, me mettre à disposition les documents et les informations dont j'avais besoin au fur et à mesure, accorder son agenda au mien, pour les rendez-vous et les dates à caler en commun. Il reste qu'il m'a peut-être manqué une dimension d'immersion dans son contexte local, dans l'accomplissement de mes missions de stage.

b) *La Mairie de Val d'Aigoual, une mairie férue de patrimoine*

Val d'Aigoual est une commune nouvelle, résultant de la fusion, effective depuis le 1^{er} janvier 2019, entre les communes de Valleraugue et de Notre-Dame de la Rouvière.

Sa population de 1400 habitants à l'année augmente beaucoup en été du fait du nombre de résidences secondaires et de vacanciers. En effet il s'agit d'un territoire touristique. Le fleuve Hérault y prend sa source.

Lorsqu'il y a de la neige en hiver, le hameau de l'Espérou attire de nombreuses familles pour y faire de la luge, des randonnées à raquettes ou du ski. Toute l'année on peut y faire, entre autres, la célèbre randonnée des 4000 marches. La commune est labellisée Station Verte, reconnaissance de son engagement en faveur de la préservation de la qualité de son environnement et de l'écotourisme.

Quant au très riche patrimoine, il fait l'objet d'une attention soutenue de la part de la Mairie. Sur son site internet, sous l'onglet « La Commune », la rubrique « Patrimoine » arrive en

**Logo de la mairie
de Val d'Aigoual**



premier, avant le « Commerce », le « Tourisme » et les « Festivités ». Très bien présentée et illustrée, elle met en valeur la beauté et la diversité du patrimoine communal, autant naturel (Mont Aigoual) qu'architectural (observatoire du Mont Aigoual classé aux Monuments Historiques), paysager (forêt de l'Aigoual), vernaculaire (drailles, mazets, ponts moutonniers, bergeries, terrasses etc...), industriel (filature de soie de Noalhac au Mazel), ainsi que l'oignon doux et le pélardon, labellisés AOP.

La mairie organise des visites guidées assurées par une agente municipale. Elle a également racheté tout récemment la « Maison des Dragons », maison natale du

prédicant protestant François Vivens, réquisitionnée par les Dragons au moment de la Révocation de l'édit de Nantes et de la guerre des Camisards. L'ensemble de ces actions montre la place de choix qu'elle accorde au patrimoine dans sa politique de développement territorial.

Pour compléter ce tableau, mentionnons aussi le Festival des Chemins de Tolérance – Les Lumières en Cévennes, organisé à Valleraugue et dans quelques communes du Sud des Cévennes, et qui en est à sa 10^e édition en 2024. Né autour de l'idée de faire connaître l'œuvre du philosophe cévenol méconnu Laurent Angliviel de la Beaumelle (1726-1773), il a pour vocation de mettre en avant auprès du grand public l'apport des Lumières, à savoir l'universalisme et l'humanisme, au travers de rencontres, débats, conférences, concerts, spectacles, lectures à voix haute etc... avec chaque année un thème différent. Ce festival témoigne d'un environnement culturel plutôt privilégié à Valleraugue /Val d'Aigoual, à mettre partiellement en relation avec l'imprégnation des lieux par la culture huguenote.

Un succès au rendez-vous des visites guidées organisées tout l'été par la Mairie de Val d'Aigoual

Source : Compte Facebook de la Mairie de Val d'Aigoual, post du 19 août 2024



3. Un stage directement au service de la Mairie de Val d'Aigoual

Tout au long de mon stage, mon interlocuteur à la mairie de Val d'Aigoual a été Michel Monnot, élu, 5^e adjoint au Maire de Val d'Aigoual, membre de la commission municipale « Culture-Patrimoine-Festivités-Animations » et délégué bénévole à la Fondation du Patrimoine.

Dès avant mon stage, en décembre 2023, j'ai été invitée à venir à une réunion du « groupe de travail Notre-Dame de Bonheur » qu'il anime à la Mairie. Formée au lendemain de l'installation de la dernière équipe municipale élue en 2020, cette assemblée informelle réunit plusieurs fois par an le Maire, quelques élus, des agents municipaux, un représentant de chaque partenaire institutionnel (PNC, Entente Interdépartementale UNESCO Causses et Cévennes), ainsi que quelques administrés intéressés par le dossier. Il a pour objectif de piloter l'action de mise en valeur du prieuré Notre-Dame de Bonheur. Petit à petit, j'ai compris que le principal destinataire des résultats de mon stage était bien ce groupe de travail, auquel j'ai pu participer à plusieurs reprises, et devant lequel je vais restituer mon travail courant septembre 2024.

J'ai pu compter sur l'appui des services de la Mairie, notamment de la part de Camille Pontillon, chargée de Communication et Événementiel, et de Marwa El Chab Whalen, chargée des Marchés Publics.

La commande de mon stage était de « réfléchir à un projet global de valorisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur ».

Elle a principalement débouché sur la rédaction d'un document d'orientation d'une centaine de pages, intitulé :

**LE PRIEURÉ NOTRE-DAME DE BONHEUR
(VAL D'AIGOUAL, 30)**

**ÉTAT DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS POUR LA SAUVEGARDE,
LA VALORISATION ET LA MÉDIATION DU SITE**

Voir l'Annexe 1 pour la table des matières de ce document.

Assez rapidement, j'ai pu décomposer mes missions de stage en trois volets distincts :

➤ Un volet « connaissance » :

Je devais mettre de l'ordre dans la documentation abondante rassemblée, mais aussi produite par et autour de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur.

Cette documentation, complétée par quelques recherches historiques et quelques entretiens ciblés sur des personnalités ayant une connaissance fine et circonstanciée de l'histoire et de la culture locale, devait me permettre de faire la synthèse de la compréhension que l'on a du site Notre-Dame de Bonheur, et d'établir ce qui manque à

cette compréhension, à des fins de recherches ultérieures. L'enjeu était d'avoir les cartes en main pour proposer, à terme, une interprétation fiable et sérieuse du site.

Les « livrables » de ce volet sont :

- un classement de la base documentaire « Notre-Dame de Bonheur »
- un « état des lieux » faisant le point des connaissances
- les parties I et II du document d'orientation.

➤ Un volet « valorisation » :

Je devais voir où on en était des actions entreprises pour la sauvegarde du prieuré, comprendre les atouts et les freins du dossier, et fixer des priorités dans les actions à mener, en identifiant des professionnels compétents, des partenaires institutionnels et des sources de financement éventuelles. Je devais contribuer à faire avancer le montage du projet de valorisation.

Les « livrables » de ce volet sont :

- les parties III et IV du document d'orientation
- un « Cahier des Clauses Techniques Particulières », document provisoire à destination de la maîtrise d'œuvre du diagnostic sanitaire et de l'étude historique et archéologique de l'église du prieuré Notre-Dame de Bonheur, en cas de lancement d'un marché public.

➤ Un volet « médiation » :

Dans la foulée du travail sur la connaissance, j'ai eu toute latitude pour réfléchir à une médiation adaptée au site avec ses contraintes, au type de public, au budget de la commune... Initialement il était prévu que je puisse proposer de mettre en œuvre moi-même les actions de médiation que je souhaitais. Nous avons évoqué des visites guidées ou balades accompagnées, des jeux pour les enfants, et surtout une participation aux Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2024.

Ce volet a débouché sur :

- Une conférence « grand public » intégrée à la programmation des animations estivales de la Mairie de Val d'Aigoual ainsi qu'à celle des Estivales de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes
- Certains passages de la partie IV du document d'orientation
- La rédaction d'une notice sur Notre-Dame de Bonheur, destinée à alimenter le site internet de l'Entente Interdépartementale des Causses et

des Cévennes, rubrique « Patrimoine », sous-rubrique « Établissements religieux ».

Au total, le contexte de mon stage était donc stimulant et agréable, malgré l'éloignement entre mon bureau de Florac, mes principaux commanditaires à Valleraugue, et le prieuré, lui-même situé près de Saint-Sauveur-Camprieu.

Une partie de mes missions, liées à la « médiation », se sont avérées impossibles à remplir, mais cela m'a permis de rebondir sur un approfondissement du travail sur la « valorisation ».

CHAPITRE 2 : FORCES ET FAIBLESSES D'UNE SITUATION HÉRITÉE

On m'a demandé de réfléchir à un projet global de valorisation du prieuré, mais cela ne signifie pas qu'on parte de rien. Au contraire, je me suis vite aperçue que l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur avait laissé un héritage considérable fait de papiers, mais aussi de souvenirs qui engendrent un devoir de loyauté envers eux. Il y a aussi tout ce qui a été désorganisé par certaines interventions faites sous l'égide de l'Association, et surtout un certain nombre de problèmes non réglés. Il m'a semblé important d'en passer par un bilan lucide de cette situation héritée, dont on ne peut faire abstraction, et qui permet aussi de comprendre que l'engagement des Valleraugois et d'autres habitants des environs pour la sauvegarde de Notre-Dame de Bonheur met en jeu une mémoire vive qui fait sens et qu'il faut prendre en considération.

A. Une nécessaire fidélité à l'héritage de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur

1. L'empreinte de deux figures marquantes

Une de mes principales missions de stage ayant consisté à ordonner la foisonnante documentation issue des archives de l'Association Prieuré NDB (1993-2015), j'ai pu me faire une idée de tout ce qui a été effectué et produit par elle.

Cela m'a permis aussi de mesurer l'intensité de ce qu'ont vécu ses membres et l'importance de leurs souvenirs. L'épisode « Association Prieuré NDB » a alimenté une mémoire vive, transmise aux enfants et petits-enfants. Les porteurs de cette mémoire sont pour beaucoup d'entre eux des administrés de la commune de Val d'Aigoual. Cela explique qu'ils nourrissent à son égard de fortes attentes, par fidélité à cette mémoire, et par l'attachement de fait pour le site Notre-Dame de Bonheur, pour le sauvetage duquel ils ont vibré et œuvré.

Pour le dire autrement : cette mémoire locale rend impossible la perte du site.

Couverture du livre
Bonahuc, au cœur
des Cévennes.

Au fil de mes lectures et de mes entretiens, je n'ai cessé de « rencontrer » les deux figures qui ont marqué l'histoire de la redécouverte du site de Notre-Dame de Bonheur.

À l'origine de l'effervescence entourant le prieuré Notre-Dame de Bonheur dans les années 1990, il y a d'abord le rôle décisif d'Adrienne Durand-Tullou. D'après les témoignages que j'ai eus, Adrienne Durand-Tullou (1914-2000) est une personnalité haute en couleurs dont il faut brièvement rappeler le parcours. Nommée institutrice à Rogues sur le Causse de Blandas en 1938, elle y rencontre son futur mari. Mais en même temps que d'un homme, c'est d'un pays qu'elle tombe amoureuse¹². Elle lui consacre une thèse de géographie, puis un nombre important de travaux d'ethnologie, d'archéologie et d'histoire. Elle contribue, aux côtés d'Odette Teissier du Cros, à la constitution des collections du Musée Cévenol du Vigan.



Adrienne Durand-Tullou
©Alain Riols

Concernant le prieuré du Bonheur, elle écrit dans un article de 1996 :

« Maintes fois, dans les années 1970-80, j'ai subi un attrait irrésistible pour cette masse architecturale encombrée de ronces, d'arbustes voire de grands arbres qui la masquaient, l'envahissaient.¹³ »

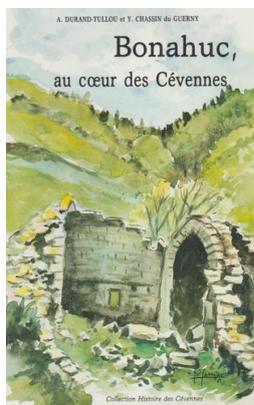
Se désolant du pillage continu des pierres du site, elle en entreprend le sauvetage, appelant à sa rescousse l'archiviste Y. Chassin du Guerny avec lequel elle avait l'habitude de travailler. Leur collaboration mène à l'écriture du livre *Bonahuc, au cœur des Cévennes*.

L'héritage de son livre, unique ouvrage de référence sur le prieuré, est incontournable. Agréable à lire, il s'appuie sur des sources d'archives abondamment reproduites mais pas toujours référencées. L'essentiel des informations reprises par l'ensemble de la documentation postérieure y figure. Un legs plus discutable de ce livre est la dénomination de « Bonahuc » pour le site, abondamment reprise depuis : dans les conférences, les écrits divers, sur les

¹² Ce parcours est retracé dans son autobiographie *Le Pays des Asphodèles*, Paris, Payot et Rivages, 1989

¹³ DURAND-TULLOU A., « À la recherche du passé de Bonahuc », *Cévennes Magazine*, n° 808, samedi 6 janvier 1996 p. 9

panneaux d'interprétation, dans les guides de randonnées, dans le titre de l'unique documentaire existant sur le prieuré, intitulé *Bonahuc, la pierre sculptée* et réalisé en 1998.



Mais en raison de la stature et de la notoriété d'Adrienne Durand-Tullou, le fait qu'elle se soit intéressée au prieuré Notre-Dame de Bonheur confère à sa sauvegarde une importance supplémentaire.

Par ailleurs, c'est elle qui a fait connaître le site à son amie botaniste Gisèle Jónsson (1923-2013). Venant d'abord en vacances à Valleraugue, puis choisissant de s'y installer au moment de la retraite, elle se prend littéralement de passion pour le prieuré.

Voici ce qu'Adrienne Durand-Tullou écrit à son sujet :

« L'appel avait été perçu avant même d'être lancé et, ce, par une femme venue en vacances un peu plus bas dans la montagne où elle devait décider de vivre une partie de l'année.

En présence des ruines, elle avait subi le Choc, perçu le Message, accepté la Mission. Avec une volonté de fer, elle a réussi à galvaniser son entourage, à ouvrir les portes, même celles qui sont d'ordinaire cadencées. [...]

Sa vie, c'est désormais son petit-fils et le prieuré N.D. de Bonheur [...].¹⁴»

À partir de 1990, Gisèle Jónsson déploie une énergie spectaculaire au service du sauvetage et de la valorisation du prieuré. Elle rassemble une foule d'informations, d'observations, de croquis dans des mémoires dactylographiés qui présentent une certaine valeur documentaire. Elle fait des expositions et des conférences, la dernière en date ayant eu lieu aux Journées Européennes du Patrimoine de 2010. Elle contacte les services archéologiques compétents. Surtout, en tant que fondatrice et présidente de l'Association Prieuré NDB, c'est elle qui met sur pied et organise concrètement les neuf chantiers de bénévoles internationaux REMPART ayant lieu entre l'été 1993 et l'été 1998. Persuadée que les efforts engagés conduiront à la protection du prieuré au titre des Monuments Historiques, elle entretient des relations régulières avec les services archéologiques de la DRAC, notamment à chaque découverte faite sur les chantiers. C'est elle qui rend les rend

Gisèle Jónsson en 1998

Source : *Cévennes Magazine*
n° 845, 21/09/1998, p. 16.
Recadrage N. Helmreich



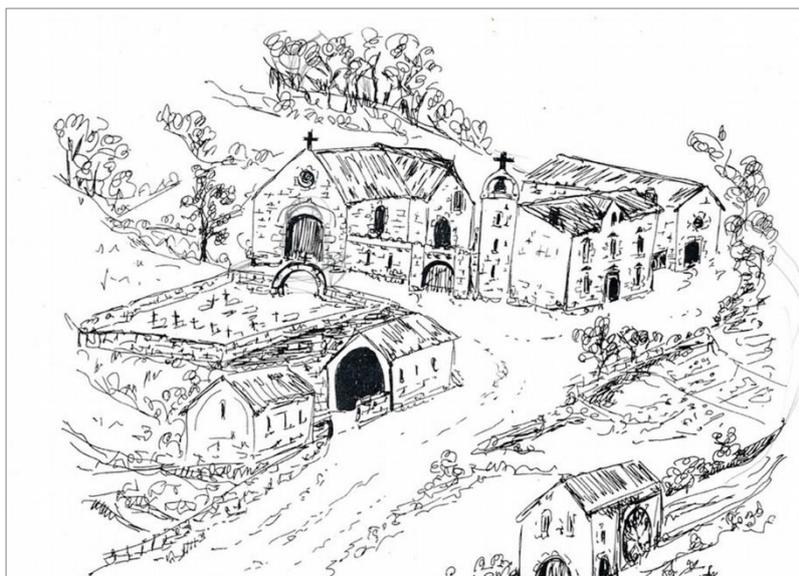
¹⁴DURAND-TULLOU A., « À la recherche du passé de Bonahuc », *Cévennes Magazine*, n° 808, samedi 6 janvier 1996 p. 10

publiques, en invitant la presse, en organisant des « portes ouvertes » et des visites guidées du site, en mobilisant toutes les relations qu'elle pouvait avoir.

Elle emporte de nombreux habitants des alentours dans son enthousiasme communicatif, et ces derniers s'impliquent un peu plus chaque année dans l'organisation matérielle des chantiers. Même si la personnalité et les actions de Gisèle Jónsson ne font pas l'unanimité, pour toutes les personnes ayant connu l'époque des chantiers, son nom est indissociablement lié au prieuré, comme j'ai pu m'en apercevoir lors de mes différentes discussions sur place.

D'ailleurs il est gravé sur une plaque apposée à l'entrée de l'église.

« Et si Notre-Dame de Bonheur vivait ? »
 Encre de G. Jónsson, v. 1990
Mémoire dactylographié « Notre-Dame de Bonheur, 1990-91,
p. 118



Plaque apposée sur l'un des
 piedroits du portail de l'église

© N. Helmreich, 2024



Ce sont fort probablement ces deux dames qui ont établi la relation que j'ai pu observer entre les habitants et le site, une relation chargée de souvenirs et d'émotion.

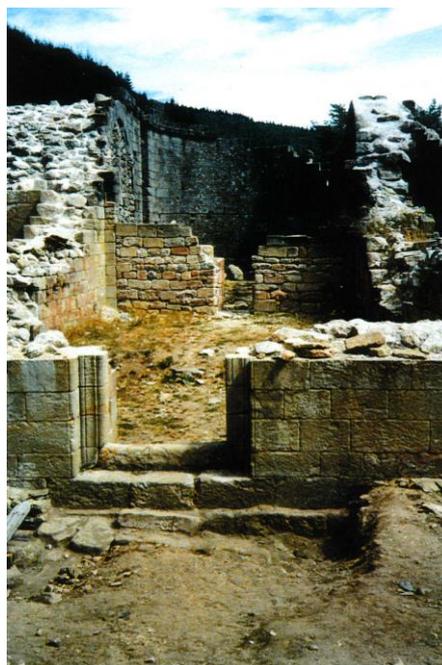
2. Le souvenir des chantiers de l'Union REMPART

a) *Le dégagement et la consolidation du site*

L'Union REMPART est un mouvement né à la fin des années 1960 de la volonté de mutualiser les expériences de bénévoles ayant entrepris la sauvegarde d'un monument afin d'accroître leur puissance d'action. Petit à petit, le mouvement, reconnu d'utilité publique, devient pionnier dans l'animation et la pédagogie du patrimoine, avec un volet d'insertion et d'inclusion sociale. Il se développe à l'international. Ainsi naissent les chantiers REMPART, chantiers internationaux de jeunes bénévoles pour la sauvegarde du patrimoine, mis en place en France et hors de France ; les bénévoles étrangers sont les bienvenus¹⁵. Dès sa fondation, l'Association Prieuré NDB s'est mise en relation avec REMPART.

Le résultat est probant : plus de 200 bénévoles venus de toute la France, mais aussi d'Irlande, d'Italie, ponctuellement secondés par des scouts de France, sont venus travailler sur le site de Notre-Dame de Bonheur, encadrés par les architectes François-Xavier Allard et Eva Martinez. Ils avaient pour mission principale de retrouver le sol d'origine et la structure de l'église sous 2-3 m de décombres et de gravats provenant de l'érosion du versant Nord de la Vallée.

Vues de l'église depuis le parvis avant et après les chantiers REMPART



Source : *Bulletin de l'Association Prieuré NDB, 1998, p. 34*

¹⁵ Informations trouvées sur le site <https://www.rempart.com/>, consulté le 25/08/2024

D'après le Bulletin dactylographié de l'Association Prieuré NDB de 1998 p. 33, 400-500 m³ de terre ont été déplacés. Des centaines de pierres ont été inventoriées et dégagées.

Ces décaissements ont permis de parvenir jusqu'au dallage du chœur.

L'apparition du dallage du chœur

Bulletin de l'Association Prieuré NDB 1996, p. 34



Par ailleurs, les murs ont été consolidés, jointés au mortier. La voûte du transept Sud est confortée. Ces interventions sont encore visibles aujourd'hui. Les pierres retrouvées dans les colluvions ont été marquées et évacuées. Des murets ont été construits pour empêcher la terre du versant d'enfourir à nouveau le site.

b) Des découvertes enthousiasmantes

En 1995, 3 pièces d'argent du XVI^e siècle sont découvertes dans les décombres du mur Nord de la nef près du contrefort médian extérieur. Ces pièces sont authentifiées et identifiées par le Service des Médailles de la Bibliothèque Nationale¹⁶. Il s'agit de deux monnaies frappées à l'atelier papal d'Avignon en 1594, et d'une pièce rare, frappée au nom de Charles X roi de France dans l'atelier monétaire ligueur de Dijon en 1593¹⁷.

En 1998, cinq autres pièces de monnaie, respectivement du XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e et XVII^e siècle sont découvertes.

¹⁶ L'expertise est citée dans Bulletin de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, dactyl., 1998, p. 42.

¹⁷ Charles X : cardinal de Bourbon, oncle d'Henri de Navarre, futur Henri IV. A été élu roi de France par la Ligue après la mort d'Henri III, mais il meurt le 5 mai 1590 après qqs mois de « règne » en prison d'où il fait frapper monnaie royale avec la complicité du duc de Mayenne, chef des Ligueurs.

Les 10 et 12 août 1998, deux stèles discoïdales sont découvertes. Aux pages 25-32 du Bulletin de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur de 1998, nous pouvons trouver un reportage photographique de cette découverte.

 <p>le 23</p>	
<p>Stèle discoïdale numérotée 23</p> <p><u>Dimensions</u> : hauteur 96 cm, largeur 23 cm, épaisseur 26 cm, disque de 34 cm de diamètre. Cette stèle a été retrouvée au niveau d'une sépulture, mais dans une disposition peu usuelle car placée à hauteur de l'humérus droit¹⁸.</p>	<p>Stèle discoïdale numérotée 24</p> <p><u>Dimensions</u> : hauteur 64 cm, base massive et trapézoïdale de largeur 33-36 cm, disque de 33 cm de diamètre.</p>

Elles sont mises en dépôt au Musée du Vigan où elles se trouvent jusqu'à aujourd'hui.

Mais la découverte majeure des chantiers REMPART s'est produite le 17 juillet 1996 lorsque les bénévoles ont exhumé sur le parvis de l'église « sur un lit de terre et de charbon à moins d'un mètre de la surface du sol de 1994 » un tympan ainsi que huit claveaux sculptés de 2, 3, 4 ou 5 cannelures verticales¹⁹. Le tympan porte un décor symbolique gravé, d'une réalisation assez fruste, avec au centre un avant-bras droit prolongé par une main bénissante, à droite, la lune et à gauche le soleil représenté par une rosace. À cela s'ajoutent quatre étoiles à cinq branches et deux formes difficiles à identifier (des flots ? des poissons ? autre chose ?).

¹⁸ DELATTRE Liliane, *Sondage archéologique*, dactyl., 1999, p. 54

¹⁹ Bulletin de l'Association Prieuré Notre Dame de Bonheur, dactyl., s.l., 1996, p. 69 et suivantes

Juillet 1996 : le tympan et les claveaux sont remontés à la surface

Photographies anonymes, base documentaire Mairie de Val d'Aigoual



S'agissant du seul élément décoratif découvert jusqu'à maintenant sur le site, cette découverte a littéralement enflammé les bénévoles du chantier REMPART, mais surtout les membres et sympathisants de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, à commencer par Gisèle Jónsson. Jusqu'à aujourd'hui, il suscite de l'enthousiasme, mais aussi de la discorde, par les interprétations et les décisions dont il a fait l'objet depuis son exhumation, voir *Annexe 2*.

On comprend à travers ces lignes à quel point l'aventure des chantiers REMPART, qui s'arrête brutalement en 1999 faute de bénévoles, a marqué Valleraugue et toute la vallée du Bonheur.

Le défilé annuel de bénévoles affluant d'horizons variés, les visites guidées, les journées Portes Ouvertes, la joyeuse effervescence autour des découvertes des chantiers ont laissé des traces dans la mémoire de Valleraugue et de ses environs. La Mairie de Val d'Aigoual ne peut pas ignorer ce passé.

Une vie joyeuse au camp

Bulletin Association Prieuré NDB 1996, p. 85



3. La cristallisation d'un imaginaire positif autour du prieuré

a) *Une fonction protectrice ancestrale*

Dans le TopoGuide *Le chemin de Saint-Guilhem-le Désert* à destination des randonneurs désireux de redécouvrir le « chemin de Sant Guilhem », voie pèlerine très active du XI^e au XIV^e siècle, on peut trouver une page entière consacrée à « Notre-Dame-de-Bonahuc : le « petit Saint-Bernard » des Cévennes ». On y lit :

« Par son testament, daté de 1002, Henri de Roquefeuil fondait, sur la montagne de l'Espérou, un « hôpital des pauvres » muni d'une grande cloche devant sonner les « nuits et jours nébuleux » pour guider les voyageurs.[...] Tout au long du Moyen Âge, l'abbaye de Bonahuc, appelée aujourd'hui Notre-Dame de Bonheur, secourut pèlerins et voyageurs.²⁰ »

Le ton est donné et il correspond à l'ensemble des textes de médiation disponibles. Passons encore une fois sur le nom « Notre-Dame de Bonahuc » ainsi que sur le terme d'« abbaye », ainsi que sur les incertitudes concernant la fondation en 1002 (*voir ci-après*). Mais au-delà de cela, il existe un imaginaire relatif au prieuré comme lieu d'asile et de protection pour les voyageurs obligés de passer par le massif du Mont Aigoual, réputé pour son climat redoutable marqué par le froid glacial, les vents violents, la neige, les pluies torrentielles et surtout les brouillards (240 jours de brouillard par an en moyenne).

Les vieilles pierres du prieuré sont donc le témoignage d'une fonction protectrice occupée par quelques religieux qui, au sacrifice de leur confort personnel, y faisaient œuvre de secours et de charité et apportaient la civilisation au milieu d'un monde considéré comme sauvage et dangereux.

Faisant écho aux clochers de tempête que l'on rencontre notamment sur le Mont Lozère, la cloche des perdus dont il est question dans ce petit texte incarne véritablement cette fonction, et l'un des rêves des passionnés du site serait d'en redécouvrir des restes, à l'occasion de fouilles archéologiques à venir.

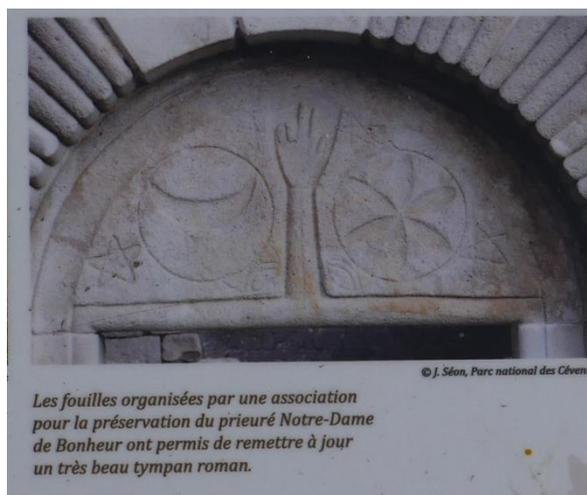
Lorsqu'on s'intéresse à la valorisation de ce site, cet ensemble de représentations à connotation positive autour du « bonheur » (dans le nom même du site), du secours aux voyageurs, de

²⁰ Le chemin de Saint-Guilhem-le-Désert – Lozère-Aveyron-Gard-Hérault, TopoGuide édité par la FFRandonnée, 6^e édition, 2023, p. 71

l'aumône aux pauvres, y joue un rôle central. L'attachement au lieu, le refus de le voir disparaître, a trait à ces représentations.

b) Le tympan, au centre de l'imaginaire relié au lieu

Depuis sa découverte et malgré la persistance des doutes pesant sur cette hypothèse (*voir plus bas*), le tympan est considéré comme « roman » par les personnes qui ont assisté à sa découverte, et cette idée a été reprise par tous les textes de médiation existants (*voir ci-contre*). Quoi qu'il en soit, au cours des conversations qui ont émaillé mon stage, j'ai pu constater que le sujet était sensible, comme si l'ancienneté du tympan était de nature à ajouter quelque chose, non seulement à sa valeur artistique, mais aussi à sa puissance de protection.



**Extrait d'un des seuls panneaux
d'interprétation sur la Vallée du Bonheur,
© N. Helmreich, 2024**

Pour entrer dans l'église, il faut obligatoirement passer sous le tympan, donc sous la main bénissante qui est représentée en son centre. Il m'a semblé qu'au même titre que la cloche des perdus, cette main était créditée d'un pouvoir symbolique bienfaisant, qu'elle soit comprise comme main du Dieu créateur de la Genèse, ou comme main du Christ bénissant ceux qui empruntent son chemin sur la voie du salut, et que la croyance en l'ancienneté du tympan était liée à cet aspect.

c) Un havre de paix

C'est en effet l'un des motifs récurrents au travers de la littérature produite sur Notre-Dame de Bonheur, et c'est aussi ce qui émane des images qui ont été produites : dessins, aquarelles etc...

Ces quelques vers d'une *Supplique de Notre-Dame de Bonheur (Bonahuc) aux pèlerins de l'an 2000*, composée en juillet 1992 par Max Pialot expriment bien la représentation que se font les membres de l'Association Prieuré NDB des lieux ²¹ :

« Les chanoines m'érigèrent
En l'an mille de notre ère
Pour qu'en ce vallon perdu
La paix règne à Bonahuc

Veille au calme de ma combe
Passant, c'est à toi qu'incombe
Le respect des vieilles pierres
Aux nuits des fleurs en prière
[...]

De cette belle abbaye...
Quelques cailloux, des orties
Plus un atome de gloire
Myosotis pour la mémoire !

Ne me laisse jamais seule.
Je suis une bonne aïeule.
Je saurai sur tes soucis
Verser la liqueur d'oubli.
Que de souffrances en ce monde !
Hommes aux peines profondes
Venez respirer ici
Un parfum de paradis. »

La paix est ici déclinée de diverses manières. Les chanoines ont offert une forme de paix aux voyageurs, en les mettant à l'abri. Par ailleurs le lieu est paisible, car il est situé en pleine nature, et les passants doivent respecter cette paix ambiante. Mais la paix, c'est aussi celle que peut inspirer le dénuement d'un site modeste, évoqué par les « cailloux », les « orties » et l'absence de « gloire ». Loin de l'agitation et des souffrances du monde, nous pouvons y trouver du réconfort.

²¹ Texte dactylographié trouvé dans la base documentaire de la Mairie de Val d'Aigoual

À l'issue de ces développements, nous comprenons que la valeur patrimoniale du site tient moins à la valeur artistique ou architecturale des vestiges, qu'aux représentations qui y sont associées.

Peut-être les contemporains sont-ils de lointains héritiers de Chateaubriand, qui dans le *Génie du Christianisme*, a consacré aux ruines des monuments chrétiens ces belles lignes :

« [...] Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. Il s'y joint en outre une idée qui console notre petitesse, en voyant que des peuples entiers, des hommes quelquefois si fameux, n'ont pu vivre cependant au-delà du peu de jours assignés à notre obscurité. Ainsi les ruines jettent une grande moralité au milieu des scènes de la nature ; quand elles sont placées dans un tableau, en vain on cherche à porter les yeux autre part : ils reviennent toujours s'attacher sur elles. Et pourquoi les ouvrages des hommes ne passeraient-ils pas, quand le soleil qui les éclaire doit lui-même tomber de sa voûte ? Celui qui le plaça dans les cieux est le seul souverain dont l'empire ne connaisse point de ruines.²² »

B. Faire le bilan de ce que l'on sait et de ce qui est incertain

1. Une connaissance incomplète

a) *De l'état des lieux à l'état de l'art*

Dès la première phase de mon stage, il m'a été demandé de faire le point sur les connaissances « sûres » concernant le prieuré Notre-Dame de Bonheur, et ce qui semblait moins sûr. À partir de la documentation qui m'a été confiée, j'ai donc produit un premier document de travail intitulé « État des lieux », distinguant ce qui est « avéré » et ce qui est « incertain » ou « incohérent ». Il semblait difficile d'envisager la conception d'un projet de valorisation et de médiation sans connaître le statut scientifique des informations à notre disposition. Ultérieurement, il a été décidé que j'aurais à intégrer dans mon document d'orientation pour la Mairie une partie « critique des sources », ou encore « État de l'art », permettant de lui faire gagner du temps et de l'argent en cas de commande d'études sur le prieuré. Ce dernier aspect

²² François René de Chateaubriand, *Le Génie du Christianisme* », partie 3 livre 5 chapitre III, édition Garnier Frères, Paris, 1828, p. 360

nous a été confirmé par l'archéologue du bâti et les architectes du patrimoine que nous avons rencontrés.

C'est ce qui explique la place occupée par l'« État de l'art » dans ce document : une trentaine de pages essayant de faire le tour de ce qui a été écrit au sujet de Notre-Dame de Bonheur, en commençant par la question des sources d'archives.

Ces pages se terminent par une partie consacrée à des suggestions de sujets de recherche pouvant éclairer le dossier « Notre-Dame de Bonheur », à confier peut-être à des étudiants d'histoire, d'archéologie, de sociologie à l'Université Paul-Valéry.

Voir

- *Annexe 1 : Table des matières du document remis à la Mairie de Val d'Aigoual*
- *Annexe 2 : « État de l'art » : chapitre 1 du document remis à la Mairie de Val d'Aigoual, intégralement reproduit.*

b) Quelques ressources fiables, mais limitées

Nous pouvons citer plus particulièrement :

- l'édition du cartulaire du prieuré Notre-Dame de Bonheur, encore insuffisamment exploité²³,
- le livre *Bonahuc, au cœur des Cévennes*, d'A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny, même s'il ne référence pas assez systématiquement ses sources²⁴,
- les deux articles d'Alain Venturini contenant des mises au point importantes sur le cartulaire²⁵ et sur la question de la fondation du prieuré en 1002 par Henri de Roquefeuil, idée reposant sur un acte qui est un faux produit ultérieurement²⁶,

²³ GERMER-DURAND F., La baronnie de Meyrueis au XVIIIe siècle. Le chapitre collégial de Notre-Dame de Bonheur, Mende, 1902, 234-XXXIX p. (tiré à part des Mémoires de la Société d'Agriculture de la Lozère, 1901-1902).

²⁴ DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au coeur des Cévennes*, Alès, éditions Cévennes Magazine, 1983

²⁵ VENTURINI A., « Les cartulaires des anciens évêchés d'Uzès et de Nîmes », dans Daniel Le Blévec (dir.), *Les cartulaires médiévaux, actes du colloque organisé à Béziers le 20 et 21 septembre 2002*, Paris, Publications de l'École Nationale des Chartes, 2006, p. 21-31

²⁶ VENTURINI A., « La collégiale de Notre-Dame-de-Bonheur. Son cartulaire. Ses origines », *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 111, Oct.-déc. 1997, p. 14.

- l'article de Jean-Pierre Suau sur le tympan, le qualifiant de « faussement archaïque », sans pour autant proposer d'hypothèse sur son origine ou sa datation²⁷.

Après la période des chantiers REMPART, il y a également eu deux études scientifiques sur des aspects partiels du site, ayant donné lieu chacune à deux rapports :

- les deux rapports de fouilles archéologiques menées en 1999 et 2000 par l'archéologue Liliane Delattre pour le Service Régional d'Archéologie (SRA), sur l'espace du parvis de l'église devenu espace funéraire à partir du XVIIe siècle²⁸,
- l'étude de pierres menée par l'ingénieure civile des constructions Nele Van de Voorde en 2006 et 2008, recensant, calepinant et classant 1126 pierres tombées au sol²⁹.

Mon travail de critique des sources fait également le point sur toutes les sources plus anciennes (fin du XIXe – début du XXe siècle), en indiquant pour chacune quel genre de connaissances elles peuvent apporter sur le site. Certaines renseignent vraiment sur le site et son évolution, comme c'est le cas du texte d'Henri Teissier du Cros³⁰. D'autres sont intéressantes parce qu'elles donnent des indications parfois savoureuses sur l'imaginaire qui s'y rattache, par exemple le texte du chanoine Bouisson³¹.

Il s'attarde également sur les apports de toute la documentation foisonnante (textes, dessins, photographies) produite au temps des chantiers REMPART. Même si les interprétations qui y figurent sont toujours à vérifier, cette documentation contient beaucoup d'informations précieuses sur le site, et les photos sont de nature à éclairer ceux qui mèneront les études-diagnostic à venir sur le prieuré.

²⁷ SUAU J.-P., « Le tympan de l'ancienne église prieurale Notre-Dame-de-Bonheur à Valleraugue (Gard) », *Causses & Cévennes* n°4, oct.-nov.-déc. 2007, p. 298-300

²⁸ DELATTRE Liliane, *Sondage archéologique*, dactyl., 1999 et DELATTRE L., *Sondage archéologique*, dactyl., 1999-2000

²⁹ VAN DE VOORDE N., Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur. Dossier final, déc.2006, dactyl., et VAN DE VOORDE N., Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur. Compte-rendu campagne été 2008, dactyl.

³⁰ TEISSIER DU CROS H., « Notre-Dame de Bonheur, La Vallée de Bonheur », *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, 1934, p. 77-92 et p. 543-553

³¹ BOUISSON É. (chanoine), « Notre-Dame de Bonheur », *Bulletin du Comité de l'Art chrétien*, diocèse de Nîmes, 1927, p. 265-298.

2. Les lacunes et les incertitudes du dossier Notre-Dame de Bonheur

Elles s'expliquent par le silence des sources, les effondrements successifs, l'absence de fouilles et/ou la désorganisation du site pendant les décaissages par les chantiers REMPART car ceux-ci ont été menés sans la rigueur propre à l'archéologie.

J'ai eu à cœur, tout au long de mon travail, de signaler à mes interlocuteurs ces éléments comme autant de points de vigilance à observer dans leurs actions futures, et d'argumenter ma position de prudence.

L'enjeu est que la valorisation du prieuré soit à la hauteur de ses ambitions : à savoir de dépasser l'échelle de la célébration d'une mémoire locale pour les locaux. Il faut donc distinguer le niveau de la croyance et celui de la connaissance.

a) *Quelques lieux communs discutables*

Je voudrais évoquer ici les points qui sont repris dans de nombreux discours oraux et écrits sur Notre-Dame de Bonheur, alors qu'ils sont remis en question par les scientifiques s'étant penchés sur le sujet.

Lorsqu'ils sont traités dans la partie du Document d'orientation pour la Mairie qui figure dans l'Annexe 2, je me contente d'y renvoyer.

- le nom « Bonahuc » : voir *Annexe 2*
- la qualification d' « abbaye » : une abbaye est un monastère de moines ou de moniales. Elle est donc impropre concernant Notre-Dame de Bonheur. Les termes de « prieuré », de « collégiale », ou d'« église collégiale », ou encore « église prieurale », sont à privilégier, car ils se réfèrent à un établissement de chanoines. Les chanoines de Notre-Dame de Bonheur sont des membres détachés du chapitre cathédral de Nîmes. Ce sont des clercs vivant en collectivité (ici selon la règle de Saint-Augustin). Ils servent d'auxiliaires à l'encadrement des fidèles de l'évêché, par exemple en prenant en charge la liturgie ou certaines tâches pastorales.

- la fondation du prieuré en 1002, reprise souvent avec enthousiasme, d'autant plus que l'un des grands projets de l'Association Prieuré NDB avait été d'en célébrer en grande pompe le millénaire en 2002, fête qui n'a finalement pas pu avoir lieu, probablement en raison de la santé altérée de G. Jónsson, *Voir Annexe 2 pour la mise au point.*

b) *Le problème central du tympan de l'église*

Exhumé en juillet 1996 comme nous l'avons vu précédemment, il a d'abord fait l'objet d'une querelle entre ceux qui étaient partisans de le faire conserver au Musée Cévenol du Vigan, afin qu'il bénéficie des meilleures conditions de conservation, et ceux qui y étaient farouchement opposés, avançant qu'il devait rester près du site en attendant sa remise en place. C'est ce qui s'est produit : une particulière l'a entreposée chez elle, ce qui a fait polémique, car des « rivalités de hameaux » se sont superposées à la question de la conservation tympan.

Finalement il a été remis en place le 6 octobre 2001 au terme d'un chantier de reconstitution des parties hautes du portail mené par Thierry Fabry, tailleur de pierres installé à Camprieu. La voussure a été recouverte d'une plaque de zinc afin de protéger les mortiers de liaison.

Le tympan peu après sa découverte en 1996

Base documentaire Mairie Val d'Aigoual



Inauguration du portail et du tympan « remis en place », 6 octobre 2001,

Base documentaire Mairie Val d'Aigoual



Cette remise en place a eu lieu malgré la désapprobation du Directeur régional des Affaires Culturelles (DRAC) François de Banès Gardonne, exprimée dans un courrier du 29 juin 2001 au Maire de Valleraugue en ces termes :

« Le Service régional de l'Archéologie et la Conservation régionale des Monuments Historiques se sont clairement prononcés sur les incertitudes pesant sur la datation de cette pièce et sur les risques de dégradation qui pourraient intervenir une fois le tympan remis in situ, mais respectent le consensus qui s'est fait jour localement autour de cet objectif. »

Dans le compte-rendu de l'AG de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur de décembre 2001, nous trouvons encore :

« M. Antore rappelle que la DRAC considère le tympan comme une œuvre du XVII^e ou XVIII^e siècle, mais il fait remarquer qu'historiquement il paraît difficile de concilier cette datation avec les données tirées des archives ».

Les échanges que j'ai eus au fil de mon stage, et aussi au moment de la conférence, m'ont fait mesurer à quel point les avis étaient tranchés. Pour certaines personnes, il est impossible que le tympan ne soit pas médiéval. Les hypothèses sur une origine wisigothique et/ou paléochrétienne sont toujours là. Une vente aux enchères ayant eu pour objet une croix vénéto-byzantine du XI^e siècle, représentant un motif diffusé à partir du IX^e siècle, à savoir une Main de Dieu entourée de la Lune et du Soleil, alimente les spéculations.

Pour d'autres, il est impossible que ce tympan soit médiéval, et sa présence relèverait du canular pur et simple. Mais il faut avouer que graver puis acheminer 700 kg de grès pour s'amuser un peu, cela n'est pas courant.

Ensuite il y a l'hypothèse émise, semble-t-il, par la DRAC, d'une réalisation du XVII^e ou XVIII^e siècle dans le cadre des travaux de réfection suite aux dégâts des guerres de Religion.

Enfin il y a celle d'une fabrication plus tardive (fin XIX^e -début XX^e siècle), mais pour quelle raison ? Comment le tympan serait-il arrivé sous la terre du parvis de l'église, à un moment où les bâtiments sont occupés par l'activité agricole ?

Dissocier le tympan du site de Notre-Dame de Bonheur reviendrait à mettre en cause son appropriation par les habitants de Val d'Aigoual et des environs. Il faut donc l'inclure dans les projets de valorisation et de médiation à venir.

Une expertise avec une hypothèse sérieuse de datation serait cependant bien nécessaire.

c) *Une cavité située en bas à gauche de l'entrée de l'église, à l'extérieur*

Cette structure, découverte et partiellement vidée en 1995, présente un arc composé de quatre blocs taillés, collés à la chaux sur le parement extérieur du mur de façade et appuyés sur le ressaut de fondation.

Lors du chantier de fouilles de 1999 (L. Delattre), on y a retrouvé toutes sortes de matériaux (clous, tessons, mortier de chaux, charbons etc...), y compris des ossements animaux et aussi des « réductions de sépultures ».

L'hypothèse d'un tombeau a été provisoirement écartée, peut-être un peu rapidement. Le rapport de fouilles précise : « A un mètre de profondeur la base des murets n'a pas été atteinte et on peut encore espérer trouver un aménagement qui dévoile la fonction originelle » de cette structure.

Cavité située à gauche du portail de l'église, façade Ouest

© N. Helmreich, 2024



d) *Une longue dalle de pierre dans le transept Sud*

Cette longue pierre a été considérée comme la tombe du chanoine Bajard mort en 1724, car le registre paroissial mentionne qu'il a été enterré près de la porte de l'église³². Cependant l'emplacement de la pierre interroge, ainsi que sa manière d'être travaillée, qui pourrait peut-être faire penser à une table d'autel.

³² DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au coeur des Cévennes*, Alès, éditions Cévennes Magazine, 1983, p. 76

e) *L'utilisation de la nef à partir des guerres de Religion*

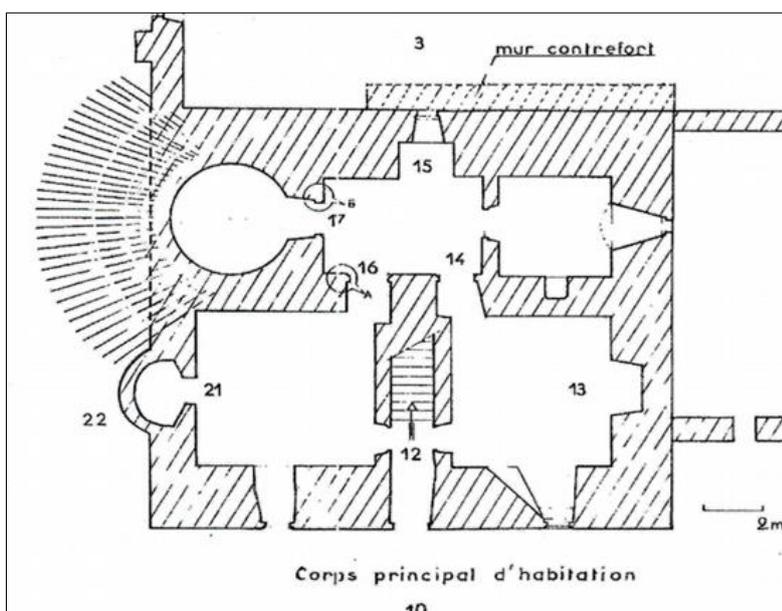
Endommagée dans les années 1560 par les premières attaques de protestants, elle n'a bientôt plus fait partie du sanctuaire, replié sur le transept et le chœur. On se souvient des hypothèses formulées par L. Delattre : presbytère, ou lieu d'accueil, ou encore lieu de festivités liés aux cérémonies voir *Annexe 2*.

f) *La maison claustrale et ses remaniements successifs*

Nous savons que pour l'instant aucun projet ne l'englobant n'est possible. Son état se dégrade rapidement, ce qui fait craindre la perte d'une quantité considérable d'informations.

C'était une bâtisse à trois niveaux, qui a été remaniée plusieurs fois. Certains éléments architecturaux semblent dater du XVIII^e, voire du XIX^e siècle. D'autres semblent remonter à la fin du Moyen-Âge (XIV^e-XV^e siècle).

Extrait du plan réalisé en 1975 par les Monuments Historiques
Référence : MHR91_20103019173



Ce qu'il reste du pignon de
la façade principale
©N. Helmreich, 2024



Il serait vraiment intéressant de pouvoir fouiller cet espace. Comme nous l'a suggéré Vivien Vassal lors de sa visite, son plan rectangulaire, peut faire penser à la base d'une tour.

À l'arrière, il y a un mur épais, qualifié de « mur contrefort », parfois considéré à tort comme contemporain du mur d'enceinte percé de sa porte. La technique de construction peut aussi renvoyer à des époques plus tardives, et sa fonction probable est de soutenir un mur en élévation.

Au début des années 1990, Gisèle Jónsson a décrit :

- au fond du couloir face à l'entrée : les ruines d'un escalier en belles pierres ;
- à gauche : les restes d'une construction circulaire et voûtée faisant penser à un four ;
- à droite : une grande pièce voûtée en berceau de plein cintre avec cheminée, presque carrée, avec une fenêtre plein Sud ;
- au centre : une autre pièce voûtée sans ouverture, communiquant avec les autres pièces par 4 portes dont 3 avec des cadres sculptés ;
- une pièce à 4 murs, de forme irrégulière, avec des niches ;
- une pièce circulaire avec 4 marches d'escalier insérées en spirale dans le mur latéral, ce qui permet d'imaginer que c'était la base d'une tour-clocher abritant la cloche de tempête ;
- à l'étage : les ruines d'une grande pièce avec cheminée et restes de dallage³³.

Cheminée de la pièce à droite
(13 sur le plan des MH)

©Michel Monnot



Pièce circulaire avec marches d'escalier insérées en spirales

(à gauche de 72 sur le plan des MH)



³³ JÓNSSON G., « Notre-Dame de Bonheur », dactyl. 1990-1991, p. 78-107

Tout cela n'offre qu'un petit aperçu de ce que des fouilles pourraient permettre de mieux connaître.

C. Un ensemble d'actions, des échecs, un point de blocage

1. L'échec des tentatives d'inscription du prieuré aux Monuments Historiques



a) *Historique des démarches de demande de protection et de suivi des chantiers*

Dans la mesure où la Mairie de Val d'Aigoual est la continuatrice des actions menées par l'Association Prieuré NDB, il est utile d'en avoir l'historique, en cas de nouvelles démarches. Dès le départ, la volonté d'obtenir une protection au titre des Monuments Historiques a été au cœur de l'action. Dès la fondation de l'Association en 1993, ses buts étaient ainsi formulés :

« faire connaître, protéger et sauvegarder Notre-Dame de Bonheur et son environnement, obtenir le classement de l'ensemble architectural de Notre-Dame de Bonheur par les Monuments Historiques. Engager toute opération de sauvegarde et de recherche historique sur Notre-Dame de Bonheur, sise au lieu-dit « les Airettes », Commune de Valleraugue.³⁴ »

Par délibération du 28 septembre 1993, le Conseil municipal de Valleraugue avait donné à l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur :

- une délégation de maîtrise d'ouvrage pour réaliser les travaux de sauvegarde et de restauration de l'église
- l'autorisation de faire les formalités d'inscription de l'église sur la liste complémentaire des Monuments Historiques.

Voici un tableau synthétique de ces démarches :

³⁴ Article II des statuts de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, *Bulletin de l'Association*, dactyl., 1993, p. 15.

Date	Démarches	Suites données aux démarches
1975-76	Origine inconnue	Dossier réalisé par les MH : relevé, photographies, CR contenant historique, bibliographie, description des lieux et conclusion : urgence d'une recherche archéologique sérieuse comme préalable à une protection « suffisamment sévère pour préserver efficacement son environnement »
Juin 1990	G. Jónsson : 1ère demande d'inscription du prieuré à l'Inventaire Supplémentaire des MH. Envoi d'un dossier à la CRMH (J. Clier)	Pas d'inscription, mais début de suivi des démarches par la CRMH
1993-1994	G. Jónsson : envoi d'un dossier complémentaire à la demande d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des MH ; il est précisé que c'est pour l'église. Demande d'agrément à la CRMH pour les chantiers de bénévoles. Encadrement par F.X. Allard et Eva Martinez. Information régulière sur travaux prévus.	Demande d'inscription restée sans suite (<i>hypothèse, déduite d'un courrier du 23 déc. 1995</i> : la CRMH ne donne pas suite sans accord avec le propriétaire des parcelles autour de l'église, le prieuré formant un seul ensemble architectural et historique. Mais elle incite à conduire des chantiers sur l'église, avec un suivi le plus sérieux possible). Visite du monument par Aimé Méger pour les Bâtiments de France. Préconisations pour les premiers chantiers, par la CRMH (Albin Pons).
1995	Contacts réguliers entre G. Jónsson et la CRMH au sujet des chantiers. 23 décembre : G. Jónsson envoie une 2e demande d'inscription de l'église sur la Liste Supplémentaire des MH , assortie de gages de bonne volonté de la part du voisin	Suivi assidu des chantiers par le SDA et le CRMH avec échanges réguliers, attestations de sérieux, recommandations sur réorientation des chantiers. 22 déc. : courrier d'Albin Pons précisant qu'une protection MH de l'église est envisageable et demandant à J. Clier, documentaliste à la CRMH, de faire un dossier de recensement et de réaliser une « couverture photographique exhaustive des vestiges » = démarche restée sans suite connue
1996	Demande de subventions Découverte du tympan et des 8 claveaux : prise de contact immédiate avec services compétents	Obtention de subventions, comprenant une subvention de la DRAC Chantiers toujours encadrés par F.X. Allard et E. Martinez en collaboration avec SDA, CRMH et SRA. Visite Architecte des Bâtiments de France. Courrier avec préconisations CRMH (Albin Pons) pour la suite.
1998	Découverte de sépultures et stèles discoïdales	Le SRA (Pierre Garmy) recommande : - une réouverture du dossier d'inscription à l'Inventaire Supplémentaires des Monuments Historiques à la CRMH

	<p>G. Jónsson en avertit le Préfet du Gard, la CRMH, le Maire de Valleraugue et le PNC</p> <p>Dépôt au Musée Cévenol des claveaux, mais pas du tympan.</p> <p>G. Jónsson fait une demande d'inscription sur la liste supplémentaire des MH du tympan et des claveaux</p>	<p>- une fouille de sauvetage encadrée par un archéologue spécialiste d'archéologie funéraire</p> <p>- un dépôt du tympan au Musée Cévenol du Vigan (il est chez un particulier à l'Espérou)</p> <p>Visite sous-préfet du Vigan - DRAC (A. Pons), CRMH (Josette Clier, Mme Schwaller)</p> <p>=> A. Pons s'exprime favorablement sur les chances d'inscription du prieuré à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.</p>
1999-2000	<p>Contacts Association / SRA (M. Gutherz)</p> <p>- au sujet des chantiers archéologiques conduits pour le SRA par Liliane Delattre</p> <p>- au sujet du projet de remise en place du tympan.</p>	<p>CR des fouilles de L. Delattre</p> <p>SRA : fin des programmes de fouilles, sous réserve d'un programme de recherche global</p> <p>SRA : donne conseils pour la remise en place du tympan, aide au choix de l'artisan.</p>
2001	<p>Contacts Association / SRA (M. Gutherz) :</p> <p>projet de remise en place du tympan, choix du tailleur de pierres sur conseils de M. Gutherz</p> <p>Chantier REMPART prévu, mais annulé faute de participants.</p>	<p>Courrier émanant du DRAC, 29 juin 2001 :</p> <p>- opposition de principe du SRA et de la CRMH à la remise en place du tympan</p> <p>- doutes sur sa datation</p> <p>- respect du consensus autour de la décision de remise en place du tympan</p> <p>- refus de subvention</p> <p>- rappel sur la nécessité de soumettre à la DRAC tout projet pour évaluation de l'impact archéologique réel des travaux envisagés</p>

On voit apparaître, au travers de cette chronologie :

- jusque vers 2000, un soutien actif des services de l'État aux démarches de sauvegarde du prieuré, avec une promesse implicite d'inscription du prieuré aux MH, sous réserve de bonne conduite des travaux et de bonne intelligence avec le propriétaire des parcelles voisines ;

- une rupture de ces relations vers 2000-2001, peut-être en lien avec les travaux de remontage du portail de l'église et de remise en place du tympan, qui, semble-t-il, ne les ont pas convaincus.

b) En 2020, la 3^e demande de protection de l'église auprès des MH

La Mairie de Val d'Aigoual reprend les relations avec la DRAC à partir de 2020, à l'arrivée de l'actuelle équipe municipale autour du Maire Joël Gauthier. Elle initie une 3^e demande de protection de l'église au titre des Monuments Historiques, destinée à être la pierre angulaire

d'un projet global multipartenarial de valorisation du prieuré, associant notamment le Parc National des Cévennes (*voir paragraphe suivant*), et censée faciliter l'accès aux appuis financiers et techniques indispensables.

En voici les éléments :

5 octobre 2020	Dépôt par la Mairie de Val d'Aigoual d'un dossier de demande de protection du prieuré Notre-Dame de Bonheur au titre des MH. Note du Maire insistant sur l'idée d'un « projet global de mise en valeur » au niveau scientifique, touristique, en même temps qu'une protection des bâtiments et pierres.
6 avril 2021	Réunion de la délégation permanente de la CRPA => avis défavorable à l'unanimité à la poursuite de l'instruction de la demande , « estimant que cet édifice ne présente pas un intérêt d'art et d'histoire suffisant, n'ayant de surcroît aucun caractère exceptionnel ou unique dans sa disposition architecturale ».
9 juin 2021	Notification de l'avis défavorable par la Préfecture de Région Occitanie
28 juin 2021	Courriel de la Mairie à la CRMH : demande d'explications
23 juillet 2021	Courrier de la CRMH à la Mairie, apportant comme justifications supplémentaires : - l'importance du corpus d'églises médiévales déjà protégées ; - l'absence d'éléments remarquables ; - la médiocre conservation du site, « de par son état de ruine alarmant et des remontages importants effectués, qui altèrent l'authenticité du site ».

L'échec de cette démarche a constitué une déception terrible, à la hauteur des espoirs placés en elle, comme si cela avait été un signe visible d'une forme de mépris de l'État vis-à-vis d'un patrimoine considéré comme mineur, excentré, peu spectaculaire.

En l'état actuel des choses (site qui continue à s'effondrer), une réitération de demande de protection n'est pas envisageable, mais il ne faut pas absolument l'exclure à plus long terme.

2. Le projet prometteur de sentier d'interprétation dans la vallée de Bonheur, en partenariat avec le Parc National des Cévennes (PNC)

D'après mes sources, l'idée du PNC d'un sentier d'interprétation parcourant la vallée du Bonheur au départ du col de la Serreyrède apparaît aux alentours de 2000. Cette idée est toujours d'actualité, et un des points d'interprétation serait le prieuré Notre-Dame de Bonheur.



À partir de 2012, ce projet reçoit un nouvel élan, dans le contexte de la mise en place au Mont Aigoual du « Pôle Nature 4 Saisons » par la Communauté de Communes Causses Aigoual

Cévennes - Terres Solidaires, devant inclure la création de plusieurs sentiers d'interprétation au départ de la Maison de l'Aigoual, au col de la Serreyrède, avec le Parc National des Cévennes (PNC) comme maître d'ouvrage, en raison de la réglementation spécifique « zone cœur » de parc. La Mairie de Valleraugue, puis Val d'Aigoual à partir de 2019, a participé au montage des projets, qui ont reçu des subventions européennes.

La chronologie ci-dessous retrace les étapes du projet, conduit principalement par le PNC.

2001	<p>PNC : Projet de « Plan Environnement Paysage (PEP) de la Vallée de Bonheur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de points d'information au Col de la Serreyrède - création de 3 sentiers d'interprétation au départ du col de la Serreyrède, dont l'un dans le haut de la vallée du Bonheur. Système d'interprétation : un petit livre avec cartes, explications des points d'interprétation, photos et informations sur les milieux et espèces. Sur le terrain : uniquement des plots avec numéros ou icône à chaque point d'interprétation. <p>Le prieuré serait un des points d'interprétation, mais il est précisé qu'il faut une mise en sécurité par rapport aux ruines. => <i>les chantiers n'ont pas lieu.</i></p>
2014	<p>PNC : Projet de 3 sentiers d'interprétation au départ du Col de la Serreyrède (« Trois rivières pour une histoire », dans le cadre de la création du « Pôle Nature 4 Saisons ». L'un des sentiers s'appellerait « Le sentier du Bonheur ou le temps des bergers (avant 1860). Son « Point 4 » porterait sur la Collégiale (<i>sic</i>) Notre-Dame du Bonheur³⁵.</p> <p>Mairie de Valleraugue : Dossier de subventions pour étaieement et restaurations ponctuelles des vestiges de l'église, préparé avec l'aide du service architecture du PNC. => <i>les chantiers n'ont pas lieu.</i></p>
2017-2020	<p>CCCACTS* : Montage d'un projet, avec obtention d'une subvention UE dans le cadre du programme LEADER (projet porté par le « GAL Cévennes** ») et d'un financement du PNC sous réserve de mise en œuvre du projet.</p> <p>Il comprend, dans le cadre de la création du sentier d'interprétation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des travaux de maçonnerie : consolidation des vestiges - des panneaux de médiation réalisés en partenariat avec le PNC. <p>=> <i>finalisation en 2021 de 2 panneaux de médiation, mais ils ne sont pas installés. Non-réalisation des travaux de maçonnerie en raison d'obstacles à l'accès au site (voir § suivant), malgré un financement assuré.</i></p>
2021-2022	<p>PNC : mise au point d'un nouveau tracé du sentier d'interprétation, contournant le problème du passage par la propriété privée => <i>réalisation conditionnée par la consolidation des vestiges</i></p> <p>PNC : Document portant sur les travaux de stabilisation à réaliser. => <i>réalisation conditionnée par la levée des obstacles à l'accès au site</i></p>

*CCCACTS : Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires

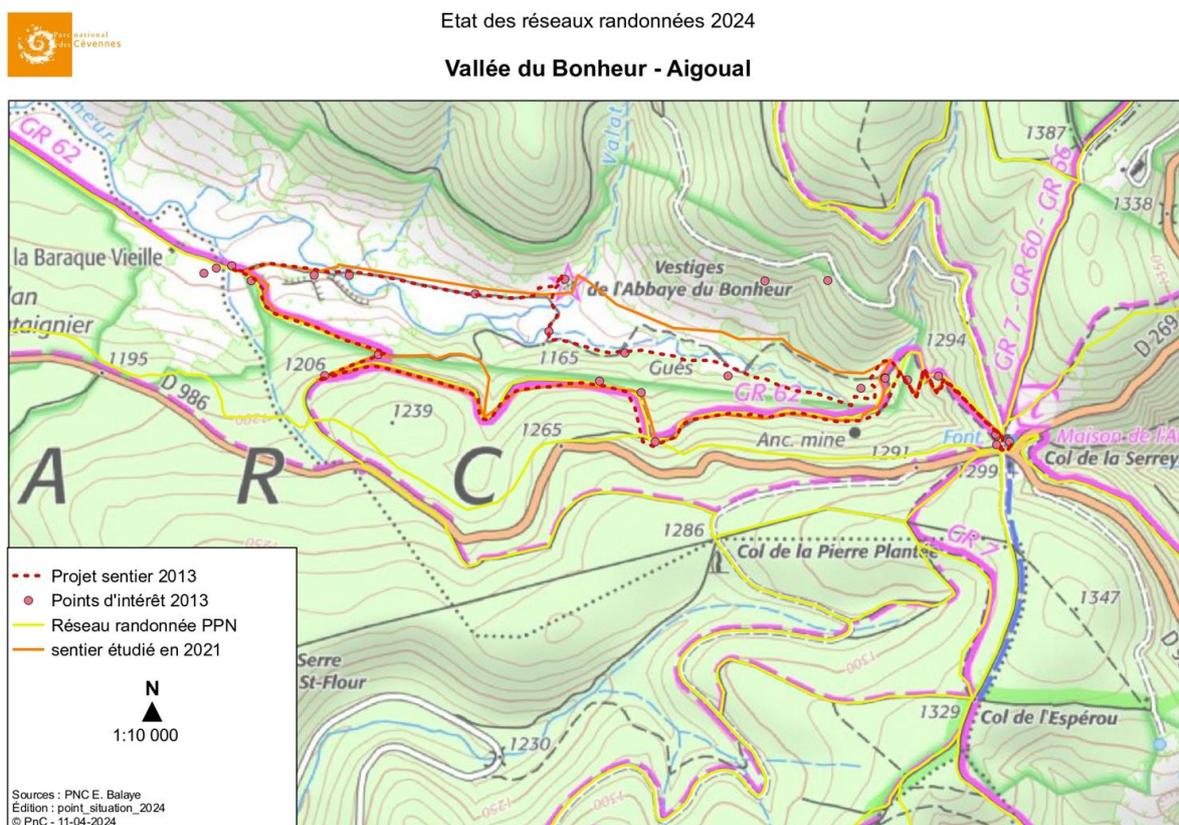
** GAL : Groupe d'Action Locale, chargé de porter les projets LEADER pour un territoire défini

³⁵ J'ai eu connaissance du travail tout à fait remarquable mené par Jean Séon sur ce très beau projet de sentier. Mais ces documents ne sont pas publics.

Le bilan de ces démarches est négatif.

Le sentier d'interprétation dans la Vallée du Bonheur n'existe toujours pas, malgré la révision, par le PNC, du tracé du sentier en 2021 pour contourner l'obstacle de l'accès à la propriété.

Les tracés successifs envisagés par le Parc National des Cévennes pour le sentier d'interprétation dans la Vallée du Bonheur



La concrétisation de ce projet achoppe sur l'impossibilité de sécuriser suffisamment le site, elle-même due à un problème d'accès à l'église. Selon les termes juridiques, l'église est une propriété enclavée.

- seule l'église est propriété de la commune : cadastre Val d'Aigoual section A parcelle 64.

Les autres bâtiments du prieuré sont sur la parcelle 63, en propriété privée.

Un des bâtiments (en jaune) est toujours utilisé par l'activité agricole.

- Le chemin rural communal contourne le prieuré par le sud, remonte le long de la Resse (ruisseau), puis longe les vestiges de l'église par le nord, en s'arrêtant net à hauteur du portail. Il ne dessert donc pas le parvis / l'entrée de l'église, situés sur la parcelle 66.
- L'église est donc en situation d'enclavement : il faut l'autorisation du propriétaire de la parcelle 66 pour y accéder.

Or jusqu'à présent, le propriétaire fait preuve de constance dans l'hostilité aux projets concernant le prieuré.

b) L'existence de tensions sous-jacentes, propres au territoire cévenol

Les arguments du voisin de l'église du prieuré sont que tous ces « beaux projets » servent à détourner l'argent des citoyens pour enrichir les notables locaux *via* des associations comme l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur. L'idée générale est que la Mairie, probablement à l'instar de l'ensemble des représentants de la puissance publique, se serait associée avec le Parc National des Cévennes dans une entreprise commune de dépossession des Cévenols de leurs terres et de leur mode de vie.

Force est de constater que cette attitude de franche hostilité ne va pas dans le sens de la préservation du patrimoine cévenol. Mais il reste qu'elle est révélatrice de tensions sous-jacentes entre une partie de la population et le Parc National des Cévennes, souvent tenu pour responsable de tous ses problèmes, ainsi que l'État et tout ce qui s'y apparente.

La défiance vis-à-vis de l'État, incarnant une violence centralisatrice et uniformisatrice, n'est pas nouvelle dans les Cévennes, marquées par la répression du protestantisme à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Depuis ses débuts, le PNC est vu comme un continuum de cet État répressif, imposant son cortège de réglementations à une population qui ne demande qu'à vivre paisiblement sur son territoire, dont elle estime qu'elle a toujours su le gérer. Aujourd'hui, comme j'ai pu m'en rendre compte en passant 5 mois sur le territoire du Parc National des

Cévennes, les tensions s'exacerbent, notamment autour de la question du loup, le Parc étant tenu pour complice, sinon pour responsable de sa propagation.

Sans vouloir faire de généralités outrancières à partir d'un exemple singulier, l'on voit qu'un projet patrimonial, en particulier en milieu rural, implique la prise en compte d'enjeux sociétaux parfois bien éloignés de l'objet dont il est question. Les acteurs de ces projets ne doivent pas faire l'économie de la concertation ni de la pédagogie, car dans des territoires qui se perçoivent comme marginalisés, le sentiment de dépossession n'est jamais loin.

c) *Une complication supplémentaire : le déplacement du Bonheur*

Le chemin d'accès classique au prieuré était traditionnellement un chemin rural cadastré qui suivait le tracé d'une ancienne draille. En descendant du prieuré, il faisait traverser le Bonheur vers sa « rive gauche » à gué, un peu plus bas dans la vallée (*voir photographie aérienne ci-dessous*).

Les crues successives ont modifié le cours et le lit de la rivière, ainsi que le profil des terrains adjacents. Sur une portion proche du gué, le chemin rural historique n'est plus praticable car le terrain est marécageux. En effet, la vallée du Bonheur abrite une zone humide protégée (*voir carte ci-contre*).

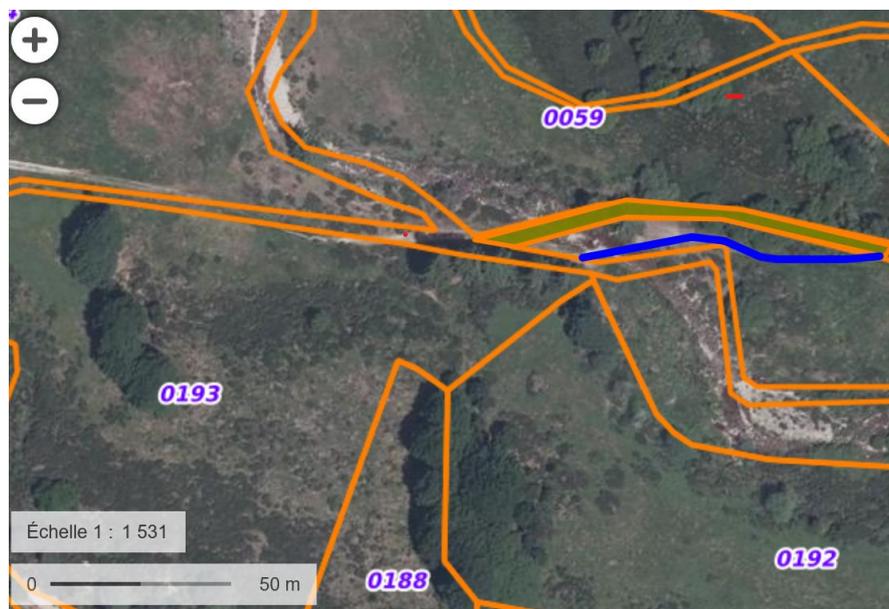
De fait, l'accès à la portion de chemin rural menant au prieuré se fait par un nouveau gué, quelques mètres en amont de l'ancien gué, disparu. Il faut à nouveau traverser des terrains privés. Le chemin rural ancien est désormais coupé. Pour accéder à l'église, et notamment au cas où il faut acheminer des matériaux pour les travaux, un autre accès doit être envisagé, nécessitant l'obtention de droits de passage supplémentaires, par rapport à la situation antérieure.

On voit sur la carte ci-contre que l'emprise de la zone humide, classée ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique), abritant une tourbière à droséras, est importante sur la Vallée de Bonheur, et nécessite de requérir des autorisations auprès du PNC. Mais la position du PNC est claire : il est prêt à trouver une solution, le jour où le problème foncier de l'accès au prieuré sera réglé.

Photographie aérienne montrant le nouveau passage du Bonheur

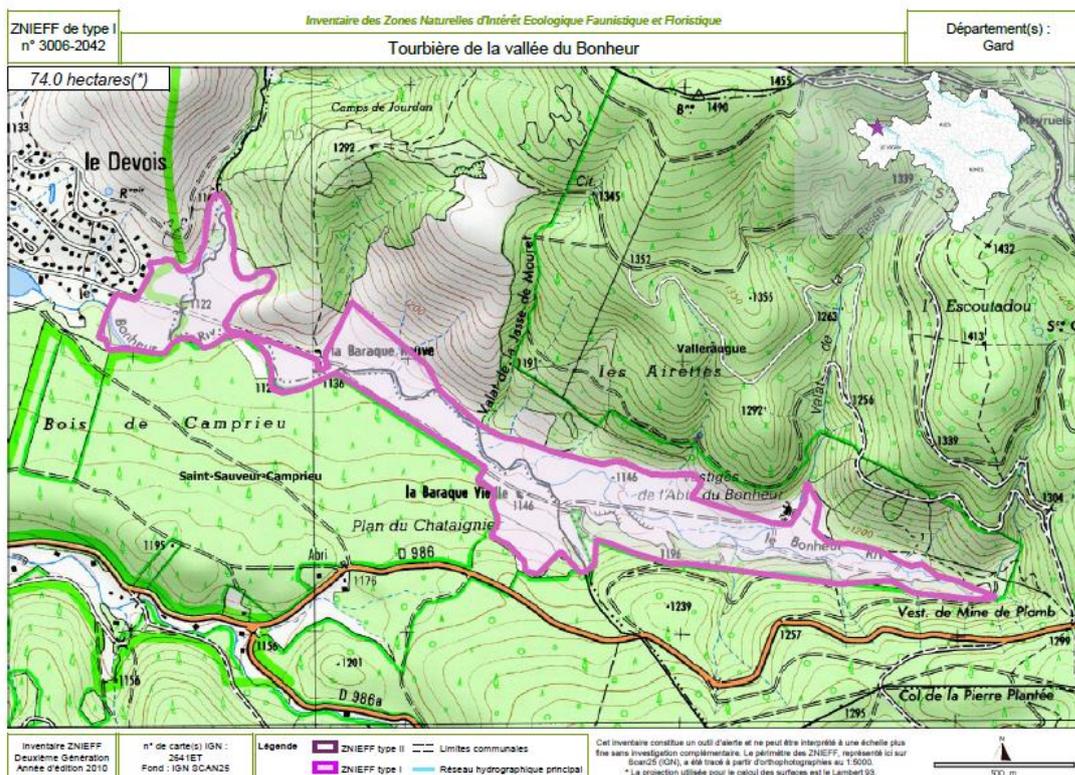
Le chemin rural cadastré (en vert) traverse désormais une zone humide, obligeant à emprunter un nouveau chemin (en bleu), créé *de facto*, traversant une parcelle en propriété privée (la parcelle 60, non indiquée sur la carte)

Source : Géoportail : photo aérienne de 2021 avec superposition de limites cadastrales. Annotations ajoutées le 16 août 2024



Carte de la tourbière de la Vallée du Bonheur, ZNIEFF de type 1 n° 3006-2042

Document-source : Modernisation de l'inventaire ZNIEFF, Région Languedoc-Roussillon, édition 2008-2010, p. 6



On comprend donc la complexité des défis auxquels la Mairie de Val d'Aigoual est confrontée.

D'un côté elle hérite d'un patrimoine ancien, d'une certaine qualité architecturale, et témoignant d'une histoire longue, ainsi que de la mémoire vive de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur. Ces héritages créent une obligation ; la perte du prieuré du Bonheur est impossible, et la transmission aux générations suivantes est un devoir, à condition de faire le point avec lucidité sur ce qu'on peut vraiment affirmer sur ce site.

Mais de l'autre côté, il existe un point de blocage qui a fait échouer toutes les initiatives. Les effondrements se poursuivent. Avec le temps, il est de plus en plus urgent d'agir, mais comment faire ? Au chapitre suivant, nous essayerons d'envisager des perspectives.

CHAPITRE 3 : UNE VALORISATION À RÉINVENTER

À présent il faut envisager ce à quoi pourrait ressembler un nouveau projet de valorisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur. Si l'on met de côté les tentatives du Parc National des Cévennes de créer un sentier d'interprétation, il ne s'est pas passé grand-chose pour le prieuré depuis une vingtaine d'années. Le moment est venu de réinventer un projet, en partant du principe que le règlement du problème de l'accès au prieuré n'est qu'une question de temps, et qu'il ne faut pas attendre pour avancer.

En raison du mauvais état des vestiges, j'en suis arrivée à l'idée qu'au cœur d'une valorisation patrimoniale avec pour but la transmission aux générations futures, l'enjeu n'est pas « la pierre pour la pierre », mais ce que la pierre peut signifier. Que raconte-t-elle ? Mais aussi, que peut-elle apprendre aux hommes et aux femmes du XXI^e siècle, non pas sur un passé révolu et n'appartenant qu'à une communauté locale, mais sur l'inscription des sociétés dans un espace et un temps communs ? Nous verrons que la remise en service du chemin de Saint Guilhem comme chemin de grande randonnée empruntant un chemin de pèlerinage ancien constitue sans doute la principale chance pour le prieuré Notre-Dame de Bonheur.

Ainsi cette partie va-t-elle proposer des pistes pour élargir le champ d'interprétation du site par rapport à ce qui avait été fait précédemment sur les chanoines, la cloche, la protection. Puis elle va présenter, comme résultat de l'ensemble de mes réflexions théoriques et pratiques, la feuille de route qui m'avait été demandée pour la valorisation et la médiation à venir du site.

A. Élargir l'interprétation du site

1. Notre-Dame de Bonheur, ou la possibilité d'un autre récit sur les Cévennes

a) *Notre-Dame de Bonheur ne s'inscrit pas dans les récits dominants sur les Cévennes*

La matérialité du site de Notre-Dame de Bonheur étant relativement peu consistante et fragile, nous nous intéresserons tout au long de cette partie à sa fonction possible de « lieu de mémoire », en référence à la notion de Pierre Nora de « dépli de ce dont ce lieu est la mémoire ».

Si l'on se réfère aux historiens ayant travaillé sur la mémoire et l'identité cévenole, deux constats ressortent :

- Les Cévennes ont longtemps été considérées comme une terre ingrate, marginale, sauvage, impraticable, donc éloignée de la civilisation. Dans *L'invention des Cévennes*, ouvrage de Philippe Joutard et Jean-Paul Chabrol paru en 2020 et se donnant pour tâche d'écrire une histoire de la sensibilité au sujet des Cévennes, comme P. Joutard l'avait précédemment fait pour le Mont Blanc, on lit : « les sommités cévenoles [...] ont été qualifiées à la fin du XVII^e siècle de "plus vilain pays du monde" par l'intendant Basville ».

Ils poursuivent en expliquant :

« les Cévennes ne sortent véritablement de l'ombre qu'au milieu du XVI^e siècle, au moment où la majorité de leur population adhère au calvinisme ».

Encore de nos jours, si l'on devait classer les régions de France selon qu'elles représentent la grandeur de la culture française et européenne, assurément les Cévennes ne figureraient pas dans la même catégorie que l'Île-de-France, le Val-de-Loire, la Bourgogne, l'Aquitaine ou la Provence.

- C'est la mémoire camisarde qui a forgé l'identité cévenole. *L'Invention des Cévennes* insiste sur le caractère récent de l'émergence de cette identité (milieu du XIX^e siècle) et en retrace les principaux jalons :

« Avec la guerre des Camisards (1702-1710), la notoriété des Cévennes dépasse les frontières nationales. L'Europe découvre ce singulier pays dressé contre l'absolutisme religieux de Louis XVI. [...] Il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour que la mémoire huguenote, par le chant de *La Cévenole* et la multiplication des hauts lieux de la geste camisarde, sanctuarise le « théâtre sacré des Cévennes ».

Cette identité, marquée par la résistance d'une culture régionale à l'absolutisme royal, se prolonge ensuite dans la contribution des Cévennes à d'autres mouvements de résistance : elles ont abrité des maquis très actifs pendant la Seconde guerre mondiale, et aujourd'hui elles accueillent un certain nombre de néo-ruraux plus ou moins en rupture avec la société de consommation, productiviste, basée sur la rentabilité et le profit.

Dans les *Lieux de mémoire des Cévennes*, de Patrick Cabanel, nous lisons :

« Au-delà d'un temps long, patient, celui des paysans, des bergers, des croyants, une autre histoire a imposé son temps pressant et palimpseste : les Camisards ont fait du pays une terre de résistance, le charbon l'a habillé de noir et de rouge (les terrils et le communisme), la République et ses Mariannes, y ont recruté leurs hussards, des pasteurs et des fidèles ont multiplié les refuges pour les juifs au cours de la Seconde guerre mondiale. ³⁶»

Ainsi l'esprit de résistance, une certaine indépendance et un attachement puissant aux grandes libertés, liberté de conscience et liberté d'opinion, sont-ils des composantes de l'identité cévenole.

Ce que raconte Notre-Dame de Bonheur semble différent, puisque Notre-Dame de Bonheur ne témoigne ni d'une marginalité du territoire avant le XVI^e siècle, ni de l'esprit de résistance des Cévenols. Il ne s'agit ni de faire du révisionnisme ni de la contre-histoire, mais d'apporter des éléments de complexité dans la perception que l'on peut avoir d'un territoire qui, comme tous, est porteur d'une mémoire plurielle.

b) Les Cévennes participent à la « civilisation de l'Occident médiéval »

Reprenant ici le titre du célèbre ouvrage de Jacques Le Goff paru en 1964, nous voulons souligner ici la participation des chanoines de Notre-Dame de Bonheur aux grands mouvements caractéristiques de leur époque (XI^e-XIII^e siècle) : christianisation et pacification des campagnes désormais parsemées d'églises, défrichements et mise en valeur agricole, développement des échanges, sécurisation relative de routes commerciales et de voies de pèlerinage. La liturgie, la vie évangélique au service des voyageurs et des pauvres, et l'ascétisme imposé par la règle de Saint-Augustin suivie par les chanoines de Bonheur arrivent donc jusqu'au cœur du Massif du Mont Aigoual et y apportent une forme de civilité partagée dans l'espace de l'Occident médiéval. Soulignons que la plupart des chanoines de l'ordre de Saint-Augustin vivaient « dans les régions situées entre Seine et Rhin ³⁷», donc pas exactement dans les Cévennes.

³⁶CABANEL Patrick, *Lieux de mémoire des Cévennes*, Alcide, Nîmes, 2^e édition 2020, p. 10

³⁷VAUCHEZ A. *La spiritualité du Moyen-Âge occidental*, Seuil, Point Histoire, Paris, 1994, p. 88

De même, les techniques de construction observables dans les vestiges de l'église Notre-Dame de Bonheur, et notamment au niveau du chœur et de l'abside, relèvent bien de l'art roman médiéval, et les spécialistes que j'ai fait venir sur le site se sont accordés à dire que les tailleurs de pierres, architectes et maçons ayant travaillé là n'étaient pas de petits artisans locaux, mais bien des maîtres de leur art, ce qui indique que des équipes venues de loin s'y seraient déplacées. Cela soulève aussi la question des moyens financiers. Le peu de vestiges que nous avons de la maison claustrale montre une certaine opulence (cheminée d'apparat, salles voûtées du plus bel effet) : il y a les dotations seigneuriales initiales, et les revenus des chanoines, générés par l'exploitation du domaine proche, mais aussi par les nombreuses rentes provenant de domaines parfois géographiquement éloignés du prieuré, ainsi que par des droits comme le droit de pâturage.

Tout cela est remarquable, car si les Cévennes sont riches en vestiges de châteaux médiévaux imposants comme les châteaux de Portes, d'Allègre, de Montalet, de Grizac, de la Garde-Guérin, d'Aujac, de Bonnevaux etc..., les vestiges d'églises médiévales et d'abbayes n'y sont ni nombreux ni spectaculaires, mais surtout méconnus.

C'est à cela que veut remédier l'ouvrage *Itinéraires romans en Cévennes*, écrit en 2006 par Isabelle Darnas et Geneviève Durand, et préfacé par Patrick Cabanel qui constate : « on parle trop peu de l'époque médiévale des Cévennes », ce qu'il met sur le compte des nombreuses destructions d'églises au cours des conflits religieux, de leur abandon lorsque les Cévennes basculent du côté de la Réforme, puis de leur transformation fréquente en granges et bergeries au XIX^e siècle. Et pourtant, la suite de la préface insiste : oui, il y a une Cévenne romane puis gothique. Ce sont les moines qui ont planté la châtaigneraie au Moyen-Âge. Le pays foisonne de noms en « Saint-quelque-chose », et il est intéressant de « retrouver sa trame médiévale ». L'un des enjeux est de « redécouvrir la pluralité de notre héritage, à la fois catholique et protestant », et Patrick Cabanel poursuit :

« les églises romanes font partie intégrante du patrimoine cévenol. J'oserai ajouter : du patrimoine « protestant ». Je prends la liberté d'y insister un instant, non par quelque œcuménisme anachronique, mais pour revenir sur une caractéristique que l'on rencontre du reste dans d'autres édifices et sites religieux : ce sont des lieux palimpsestes, tour à tour utilisés par des religions différentes ³⁸».

³⁸DARNAS I., DURAND G., *Itinéraire roman en Cévennes*, éd. La Voie Domitienne / Les Amis de Saint Flour du Pompidou, 2005, p. 6.

Cela n'a pas été le cas pour Notre-Dame de Bonheur, mais Valleraugue, commune dont on a vu le souci pour sa sauvegarde, a une mémoire majoritairement protestante, ce qui ne l'empêche pas de se préoccuper de Notre-Dame de Bonheur.

Ensuite, Patrick Cabanel évoque les avanies rencontrées au cours des guerres de Religion par le patrimoine religieux médiéval en Cévennes, et on peut y retrouver certaines caractéristiques de l'histoire de Notre-Dame de Bonheur :

- beaucoup d'églises ont été détruites ou endommagées deux fois : lors des guerres de Religion puis de la guerre des Camisards : « brûlées, saccagées, privées de leur clocher, ruinées, abandonnées pour des périodes plus ou moins longues »
- les Camisards ont causé moins de dommages matériels : ils mettent le feu lors d'un passage éclair, mais ne saccagent pas tout,
- aux XVI^e et au début du XVII^e siècle, les seigneurs et les communautés protestantes ont dominé le pays pendant plusieurs décennies, et ont eu les moyens de s'approprier, détruire ou laisser se dégrader les églises et les maisons claustrales, comme le montrent les visites au cours desquelles les évêques restaurateurs du XVII^e siècle exigent souvent en vain (puisque les recommandations doivent être répétées) que les bâtiments soient restaurés, meublés, rendus au culte,
- ce patrimoine a souvent pu être sauvé à l'initiative d'associations de passionnés.

Patrick Cabanel termine sa préface avec l'évocation d'une « promesse d'unité » incarnée par les sites romans en Cévennes :

« Oui, à chacun sa Cévenne, mais aussi que chacun se souvienne que le même vieux pays porte diverses moissons de monuments et de mémoires. Le visiteur passionné par nos hautes terres et nos vallées étroites avait déjà à sa disposition des *Itinéraires protestants* qui ne manquaient pas, du reste, de faire leur place au catholicisme. Le voici désormais muni d'un *Itinéraire roman* sur lequel il peut rencontrer sans trop de difficultés, je l'imagine, François d'Assise, Péguy, Stevenson, les prophètes camisards ou tel pasteur ou curé de campagne. Comme une promesse d'unité même si rien n'a été oublié des diversités. Que cette promesse soit possible au cœur des Cévennes n'est pas l'une des moindres forces de ce pays étonnant ³⁹».

On peut imaginer que le prieuré Notre-Dame de Bonheur, une fois convenablement valorisé, pourra apporter sa contribution à cette promesse d'unité, faire partie d'un circuit mettant en

³⁹DARNAS I., DURAND G., *Ibid.* p. 8

valeur les Cévennes médiévales, et contribuer à montrer que cette région, bien que reculée, est irriguée par les mouvements artistiques et culturels d'intérêt majeur traversant tout l'Occident.

2. Notre-Dame de Bonheur ou une « centralité perdue »

De nos jours, comme une visite à Notre-Dame de Bonheur relève presque de l'expédition, on peut se poser la question de savoir ce que les chanoines sont allés faire dans un cul-de-sac isolé où il y a 200 jours de brouillard par an. Mais cette pensée est anachronique, et un des enjeux de la valorisation du site peut être de montrer que la géographie des lieux centraux et des périphéries est évolutive.

Cela vaut également pour la période contemporaine, puisque la métropolisation et la littoralisation des populations et des activités, impliquées par la mondialisation libérale des dernières décennies, montre ses limites de soutenabilité en matière de gestion des ressources, des flux, et de pollution, et qu'on observe des signaux faibles de rééquilibrage en faveur de territoires plus reculés, moins densément peuplés, et où l'autonomie en ressources, en énergie, et alimentaire redevient un horizon désirable.

Ainsi la mise en lumière des anciens réseaux de communication passant par la vallée du Bonheur est-elle intéressante, car elle fait réfléchir concrètement sur la possibilité d'autres organisations de l'espace que celle que nous connaissons actuellement, et ce à plusieurs échelles.

C'est de cette intuition que je suis partie lorsque j'ai commencé un travail géohistorique consistant à représenter Notre-Dame de Bonheur au centre de deux cartes qui éclairent chacune une dimension d'organisation de l'espace. L'idée était de donner des idées aux personnes qui créeraient plus tard des supports de médiation sur Notre-Dame de Bonheur : panneaux ou tables de médiation, expositions, présentations pour des conférences etc...

Tout d'abord la localisation de Notre-Dame de Bonheur au bord de chemins très fréquentés. Parmi les toutes premières informations auxquelles on accède généralement sur le prieuré, il y a le fait qu'elle soit située

- au bord d'une draille (chemin de transhumance) appelée « draille du Parc aux Loups », qui est une variante de la draille collectrice de la Lusette, permettant de conduire les troupeaux des basses plaines languedociennes jusque vers les hautes terres de l'Aubrac.

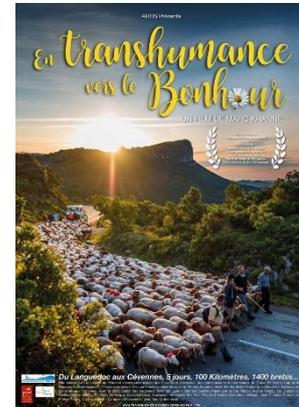
Aujourd'hui encore, des troupeaux transhument depuis le secteur de Saint-Martin-de-Londres /Saint-Bauzille-de-Putois vers la vallée du Bonheur, ce qui a fait l'objet d'un documentaire de Marc Khamne, sorti en 2017, intitulé « *En transhumance vers le Bonheur* » ;

- au bord de chemins de foires très fréquentés, sur lesquels j'ai pu compléter ce que la bibliographie m'en a appris auprès de Philippe Chambon, historien local spécialisé sur Meyrueis (48) et ses environs. Meyrueis est tout près de Notre-Dame de Bonheur. Il m'a appris à quel point les échanges étaient intenses dans la région. Le calendrier des foires était (*voir ci-dessous*) et les marchandises transportées étaient volumineuses et variées : du sel, du vin, de l'huile, des fromages, de la laine, du cuir, du bois, mais aussi des bêtes beaucoup de matériel utile à l'élevage. Les mules attelées en « couples » (attelages) de 5 à 40 bêtes marchant les unes derrière les autres, parcouraient ces chemins, sous la conduite de leurs « raffardiers » (muletiers). Les auberges, qui étaient aussi des « relais d'affenage » (pour l'approvisionnement en foin) étaient des endroits stratégiques, indispensables à ces voyages, comme l'étaient aussi les établissements religieux comme le prieuré Notre-Dame de Bonheur. D'ailleurs, juste à côté de lui, il y avait la Baraque Vieille. « Baraque », m'a dit Daniel Travier lors de l'entretien que j'ai mené avec lui, et qui m'a beaucoup parlé des chemins, lui aussi, désigne une « auberge », justement, et la Baraque Vieille, anciennement « Baraque à Miquel », était tenue par des fermiers travaillant directement pour les chanoines de Bonheur.

- au bord du « Chemin de Saint Guilhem », permettant aux pèlerins de se rendre depuis l'Aubrac à l'abbaye de Gellone pour y vénérer le tombeau de son fondateur Guilhem d'Aquitaine et une relique de la « Vraie Croix » qui lui aurait été donnée par Charlemagne. Ensuite, les pèlerins retrouvaient le chemin d'Arles à Compostelle, une voie très importante du pèlerinage de St-Jacques.

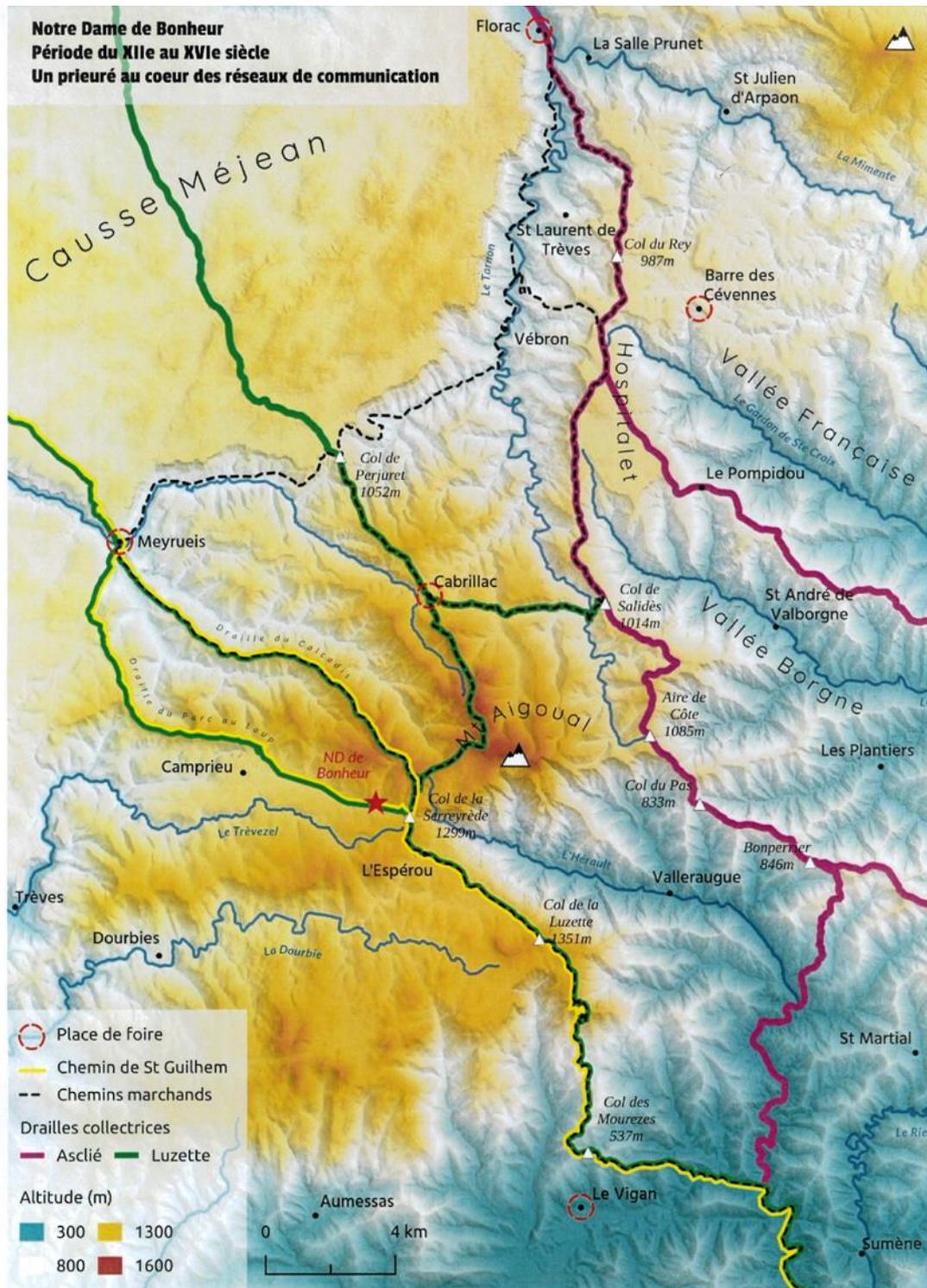
Voici donc la traduction en carte de cette réflexion :

**Affiche du
documentaire de
Marc Khamne « *En
transhumance vers
le Bonheur* »**



Ébauche de travail cartographique, élaborée par D. Lyszczarz à l'EICC, sur la base des informations que je lui ai données

On voit que près de Notre-Dame de Bonheur se croisent des voies Nord / Sud et des voies Sud-Est / Nord-Ouest. Le col de la Serreyrède est à lui seul un carrefour.



Afin de mieux me rendre compte de la fréquentation de ces chemins, j'ai fait un calendrier des foires locales, telles qu'elles sont attestées jusqu'à la période moderne comprise. J'ai fait relire ce calendrier par Philippe Chambon qui l'a complété. Le voici :

Calendrier des foires ayant une forte probabilité de générer une circulation d'hommes, d'animaux et de biens dans la vallée du Bonheur

1er samedi de l'année : Barre-des-Cévennes
 6 janvier : foire des Rois: Meyrueis (cochons gras)
 3 février : St Blaise : Meyrueis
 1er samedi du Carême : Barre-des-Cévennes
 4e samedi du Carême : Barre-des-Cévennes
 Mercredi Saint (mercredi avant Pâques) : Meyrueis
 Dernier samedi du Carême : Barre-des-Cévennes (foire de Pâques)
 6 mai : St Jean-Porte-Latine : Barre-des-Cévennes
 20 mai St Baudile : Meyrueis
 20 mai : Cabrillac
 31 mai Ste Pétronille/Ste Perrine : Barre des Cévennes
 11 juin St Barnabé : Florac (ovins)
 Samedi après la St Jean-Baptiste (24 juin) : Barre-des-Cévennes
 1^{er} juillet : Meyrueis
 22 juillet : Foire de la Madeleine : Barre des Cévennes
 1^{er} août : St Pierre aux Liens, Meyrueis
 24 août : St Barthélémy : Meyrueis
 8 septembre : Nativité : Le Vigan
 21 septembre : St Matthieu : Florac, Le Vigan
 29 septembre : St Michel : Meyrueis
 6 octobre : Barre-des-Cévennes : ovins
 Samedi après la St Luc (18 octobre) : Barre-des-Cévennes
 28 octobre : St Simon (foire aux châtaignes) : Meyrueis
 Samedi après la Toussaint (1er novembre) : Barre-des-Cévennes
 23 novembre : St Clément : Meyrueis
 13 décembre : Ste Lucie : Barre-des-Cévennes
 21 décembre (disparue au début du 19^e s.) : Meyrueis

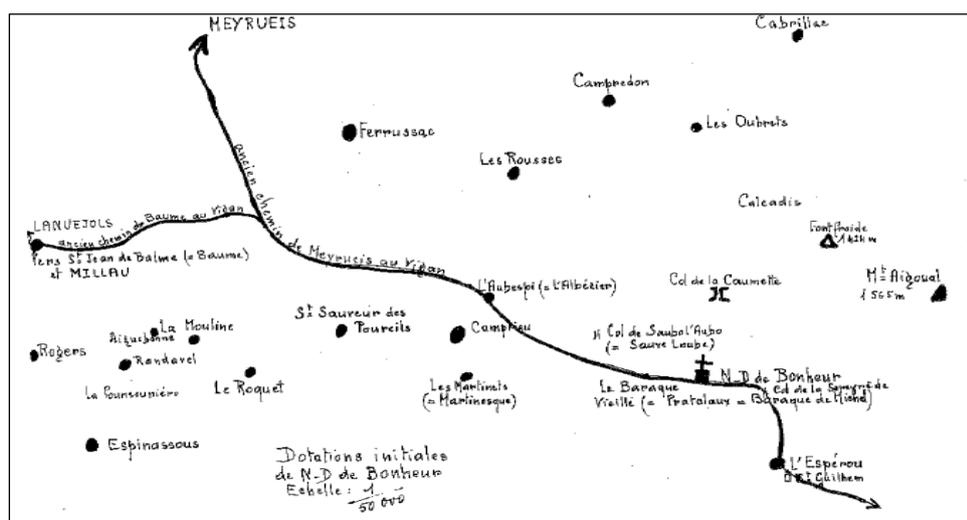
On voit que des marchands se déplaçaient toute l'année, avec des pics d'activité au printemps et à la fin de l'été, ce qui correspond aux périodes de transhumance. Si on croise ce calendrier avec la carte, on peut facilement imaginer qu'un certain nombre de personnes faisaient des circuits combinant plusieurs foires, ce qui pouvait impliquer plusieurs passages par saison à Notre-Dame de Bonheur. On comprend bien, dès lors, l'utilité de la cloche des chanoines ainsi que de leur hospitalité.

Ce travail n'en est qu'au stade d'ébauche. Je pense qu'il serait pertinent de le poursuivre dans la perspective d'une médiation intéressante autour du prieuré du Bonheur, où on pourrait réfléchir sur les fluctuations de l'importance des lieux en fonction de facteurs qui les dépassent

largement, sur leur caractère irréversible ou non, et sur ce qui est réellement souhaitable pour l'avenir du territoire concerné.

La deuxième carte a également pour sujet une « centralité perdue » de Notre-Dame de Bonheur, mais à une échelle plus grande. De même qu'on se demande aujourd'hui en géographie quelle est l'aire d'attraction d'une métropole, je me suis demandé quelle était l'aire d'influence économique du prieuré aux époques médiévale et moderne. Comment le prieuré participe-t-il à la structuration de tout un espace économique autour de lui ? Il reçoit de la part des seigneurs des dotations, en argent mais surtout en nature (céréales, vin, huile, fromages, mutons, vaches, cire d'abeille, bois etc...). Cela implique qu'un grand nombre de fermiers travaillent pour les chanoines et assurent des « livraisons ». En échange, les chanoines prient pour les familles des donateurs, et contribuent à sécuriser les déplacements à travers la montagne. Et ils entretiennent des liens avec les fermiers. Quand ces transactions dysfonctionnent, les archives du prieuré en portent la trace, à travers les nombreux procès impliquant chanoines et donateurs.

La structure et la complexité de ces systèmes de relations et d'échanges, m'a intéressée, et je me suis encore interrogée sur les déplacements induits, et leurs conditions. Sur la base de deux cartes tirées de *Bonahuc, au cœur des Cévennes*⁴⁰, avec mon collègue de l'EICC nous avons donc réalisé une deuxième carte remplaçant les lieux des dotations dans la réalité des reliefs (vallées, crêtes etc...), pour voir s'il y avait une rationalité géographique à y trouver.

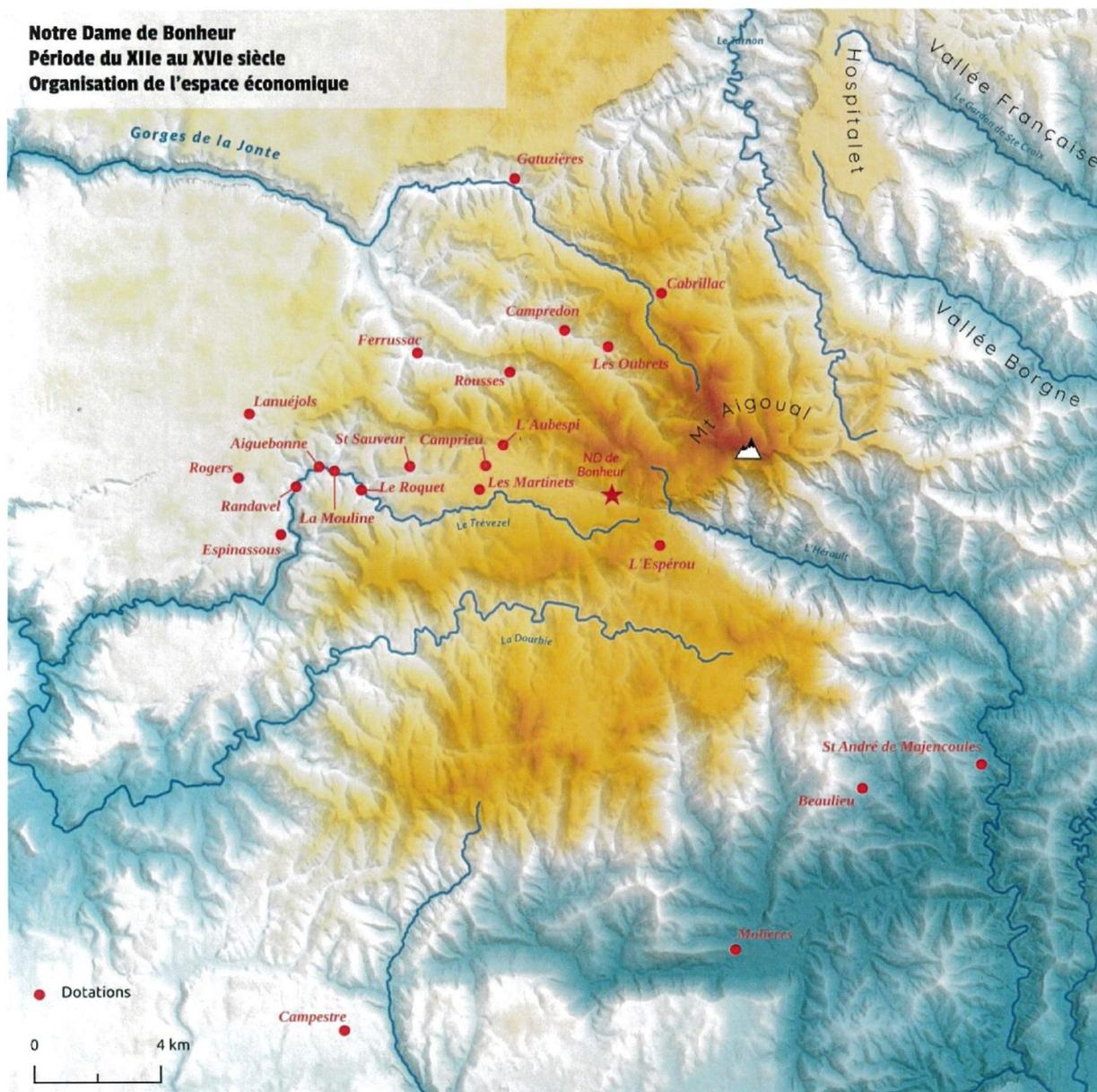


Une des cartes
d'A. Durand-
Tullou ayant
servi de base de
travail

*Bonahuc, au cœur
des Cévennes,*
p. 16

⁴⁰ DURAND-TULLOU A. et CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au cœur des Cévennes*, éditions Cévennes Magazine, Alès, 1983, p. 16 et p. 61

L'ébauche de carte réalisée à l'EICC à partir de la carte précédente



Notons tout de suite qu'il manque à cette carte les noms des éléments structurants du relief (monts, cols, cours d'eau, causses), ainsi que des principaux villages, et qu'il serait parlant d'ajouter à cette carte la nature des rentes arrivant des différents lieux, rendue par des symboles. Mais on peut tout de même constater que de nombreuses dotations sont situées par exemple le long de la vallée du Trévezel, que le bord Est du Causse Noir entre Lanuéjols et Espinassous est très concerné aussi, ainsi que les vallées voisines de celle du Bonheur vers le Nord, qui descendent vers Meyrueis : vallée du Béthuzon (Rousses, Ferrussac), vallée de la Brèze (les Oubrets, Campredon), vallée de la Jonte (Cabrillac, Gatuzières). En revanche certains lieux apparaissent isolés et excentrés, comme Campestre, tout au Sud. Il faudrait croiser ces

informations avec celles concernant les possessions des seigneuries locales, en particulier pour les familles de Roquefeuil et de Mandagout, donatrices principales de Notre-Dame de Bonheur.

Même si ce travail en est à l'état rudimentaire, la carte me semble une bonne option de médiation pour rendre intelligibles des logiques anciennes de relation et d'interdépendance au sein d'un territoire, à l'heure où la demande sociétale se porte vers le local.

Une troisième carte pourrait montrer le rôle du prieuré dans l'aménagement de la vallée du Bonheur et pourrait rejoindre le thème de Notre-Dame de Bonheur comme attribut remarquable du Bien UNESCO Causses et Cévennes : quel rôle le prieuré a-t-il joué dans la mise en valeur agropastorale de la vallée ? Les archives nous apprennent qu'une partie des prés et des champs sont directement exploités par les chanoines qui, à certaines époques, ont du personnel sur place. Et pour le reste : ils font travailler pour eux les fermiers qui logent tout près, comme nous l'avons vu pour la « Baraque à Miquel ». On le sait notamment par les sources qui nous apprennent qu'à certains moments du conflit religieux, ces fermiers, travaillant pour un établissement catholique, subissent des menaces et intimidations de la part des protestants.

3. Le thème du voyage au Moyen-Âge et sa relation avec la quête du voyageur moderne

La présence du prieuré étant justifiée par l'existence de voies de communication à travers le Massif du Mont Aigoual, ce site peut nous inviter à réfléchir aux conditions matérielles du voyage au Moyen-Âge.

Là encore, il semble que ce thème rencontre des préoccupations actuelles, à savoir la volonté de ralentir, de « revenir à l'essentiel ». Pour reprendre une terminologie à la mode, le voyage à pied, en vogue, comme en témoignent notamment les chiffres de fréquentation des chemins de Compostelle ou de Stevenson, permet à nos contemporains de vivre une expérience de « sobriété », de « reconnexion avec la nature », de renouer avec la part « initiatique » du voyage, de faire un « parcours spirituel ».

Lorsque je suis allée au bureau de l'Association des Amis du Chemin de Saint-Guilhem, où l'on m'a confirmé l'augmentation de sa fréquentation, ainsi que son rajeunissement, j'ai pris connaissance du livre *Marche au désert sur le chemin de Saint-Guilhem*, d'Antoine de

Suremain, paru cette année. Ce jeune aventurier et réalisateur, ancien scout, s'est lancé comme défi de faire le chemin de Saint-Guilhem en ne se nourrissant que de plantes sauvages, et fait état d'une transformation intérieure vécue au cours de ce voyage.

Toujours en relation avec le chemin de Saint-Guilhem, j'ai eu connaissance du projet « Le Voyageur de l'Histoire » de l'aventurier et réalisateur Willy Minec, qui m'a accordé un entretien. Il prévoit de parcourir les 300 km du chemin de Saint-Guilhem en plein hiver dans les conditions les plus proches possibles de celles d'un voyageur du XIII^e siècle, « de bivouacs sauvages en nuits en monastères », et d'en faire un film. Sur son site internet on peut lire :

« Cette reconstitution historique vous propose de revivre ce voyage médiéval dans les conditions les plus proches de l'époque, sans tente, ni duvet, ni boussole, ni carte mais bourdon à la main et besace en bandoulière. Grâce à des historiens et artisans d'exception, Willy MINEC sera équipé le plus fidèlement possible selon le savoir-faire du 13^{ème} siècle. ⁴¹»

Sans en être certaine, il me semble que dans les deux cas, l'intérêt des jeunes aventuriers et réalisateurs pour le chemin de Saint-Guilhem et son histoire rencontre des préoccupations écologiques, voire survivalistes : n'est-il pas temps de redécouvrir auprès de nos ancêtres des façons sobres de vivre et de voyager, à l'heure du changement climatique et des menaces qui pèsent sur notre mode de vie ?

Le détour par le Moyen-Âge permet de se confronter en douceur à ces questions, avec un narratif séduisant.

Sans même orienter les choses vers des préoccupations sociétales contemporaines, Notre-Dame de Bonheur peut nous y aider, en fournissant l'occasion d'y créer des dispositifs de médiation immersifs pour expérimenter le voyage d'antan : jeux de piste où on se repèrerait uniquement grâce à des transmissions orales (ce que me dit l'aubergiste le matin pour que j'arrive à l'étape suivante le soir), à la reconnaissance visuelle d'éléments comme des bornes ou des croix, et à l'oreille lorsqu'arrive le brouillard, la nuit ou la tempête de neige (la cloche par exemple, le bruit du ruisseau, le bruit de l'auberge).

Une autre piste, à plus long terme, quand de tels projets seront à nouveau possibles sur le site, est d'aménager un petit bivouac à proximité du prieuré, avec de la médiation sur les fonctions

⁴¹ Page internet <https://www.azimutetcie.fr/le-voyageur-de-l-histoire/>, consultée le 25/06/2024

anciennes du lieu. Il est donc possible de faire revivre autrement l'esprit des lieux dans toute sa simplicité.

B. Mon travail d'accompagnement de la Mairie de Val d'Aigoual

1. L'accompagnement à la décision

La réflexion sur le sens d'une valorisation du site a occupé une partie non négligeable de mon stage, parce que j'ai pensé que c'était elle qui devait servir de boussole.

Mais mon cœur de mission était l'accompagnement à la décision, qui s'est traduit notamment par des interventions lors des réunions du groupe de travail « Notre-Dame de Bonheur », et surtout la formulation des recommandations priorisées pour la Mairie de Val d'Aigoual, rassemblées dans la quatrième et dernière partie du Document d'Orientation.

La suite de ce mémoire va donc reproduire ce travail, qui doit normalement laisser transparaître les réflexions que j'ai exposées précédemment.

Mais au préalable, je dois revenir sur deux points sur lesquels la Mairie a avancé pendant la durée de mon stage, et qui permettent de mieux comprendre ce qui suivra :

- la mise en sécurité du site :

Comme nous l'avons dit, le groupe de travail « Notre-Dame de Bonheur » s'est décidé à régler le problème aigu de sécurité pour les visiteurs (pierres se détachant n'importe quand), mais aussi pour les vaches de la fermière qui a l'usage de l'étable (ancienne grange du prieuré) et qui peuvent venir se frotter aux murs du prieuré, par un arrêté de péril imminent et une clôture.

- la réflexion menée sur le type d'expertise préalable à toute intervention pour stopper les effondrements :

Lors de sa visite du 23 avril, le Conservateur du Patrimoine Denis Guilbeau a indiqué qu'il fallait faire un diagnostic sanitaire du bâti, en même temps qu'une expertise archéologique et historique. En effet, toute intervention sur les vestiges modifierait le site, et à défaut, ce seraient les effondrements qui s'en chargeraient, donc autant rassembler de la connaissance tant qu'on le peut.

Tous les experts et tous les retours d'expérience que j'ai eus sont unanimes : il faut faire appel, aux compétences spécifiques d'un architecte du patrimoine.

Mon rôle a été de rappeler qu'une intervention « sauvage » sur des vestiges anciens pouvaient d'une part les déstabiliser, et d'autre part compromettre leur compréhension. L'expérience douloureuse des Chantiers REMPART qui, en décaissant des volumes importants de terre et en déplaçant des découvertes archéologiques (ossements, céramiques) avaient rendu définitivement illisible une partie du site, doit servir de leçon.

Mais Denis Guilbeau a aussi mentionné un autre corps de métier : celui d'archéologue du bâti. J'ai donc eu à clarifier la distinction entre les deux métiers, pour arriver à donner des conseils sur les contacts à établir.

Voici ce que j'ai écrit dans le Document d'orientation pour la Mairie :

« Pour cette expertise, il faudrait pouvoir recourir à un architecte du patrimoine **et** à un archéologue du bâti, les deux travaillant en complémentarité l'un avec l'autre.

L'architecte du patrimoine a un regard davantage **fonctionnel**. Son objectif est de planifier des interventions de sauvegarde dans le respect de la valeur patrimoniale des édifices. Il fait un diagnostic sanitaire, identifie des désordres et analyse les pathologies du bâti. Pour assurer son diagnostic il a besoin de comprendre les étapes de la construction et les évolutions de l'édifice. Mais ce n'est pas son but premier.

L'archéologue du bâti a un regard davantage **scientifique**. Son objectif est la restitution de l'histoire de l'édifice dans toutes ses dimensions : modalités et évolution de la construction, mais aussi occupation et transformations successives en fonction de l'usage. Il croise tous types d'observations sur le terrain (traces d'outils, nature des roches etc...) avec l'étude des archives. Son apport est donc complémentaire de celui de l'architecte du patrimoine ».

Sur la base du retour d'expérience probant que j'ai eu du château d'Allègre (Allègre-les-Fumades, Gard, 30), j'ai expliqué qu'on pouvait subdiviser en deux phases l'expertise requise :

- phase 1 (urgence) : visite-conseil de l'architecte du patrimoine, débouchant sur des préconisations d'urgence (stopper les chutes de pierres et les effondrements).
Coût estimé : 1000-2000 €
- phase 2 (approfondissement) : étude complète, débouchant sur un plan global de valorisation des vestiges. Coût global estimé : 10 000-12 000 €

Le Maire par intérim Gilles Berthézène⁴² a donné son accord de principe pour faire réaliser, sur les dépenses de fonctionnement, la phase 1 de l'expertise et les travaux indispensables qui en découleraient.

Mais tant que les conditions pour entreprendre un chantier plus important ne sont pas réunies, il s'est opposé au fait d'engager la Mairie sur la phase 2.

Suite à cela, nous avons fait venir sur le site trois professionnels afin de leur demander des conseils et des devis : deux architectes du patrimoine et un archéologue du bâti. Chacun a eu une ou plusieurs expériences de sauvetage de monuments en grand péril. Les échanges avec eux ont beaucoup alimenté mon travail sur les préconisations.

Dans mon rapport j'ai suggéré de reconsidérer la question d'engager la phase 2 de l'expertise (diagnostic + étude historique et archéologique). L'enjeu pour la Mairie est de documenter son patrimoine : pour le valoriser certes, mais aussi parce qu'elle est tout simplement responsable de la transmission de son héritage aux générations futures.

2. La rédaction d'un Cahier des Charges

Dans la continuité de ce qui précède, l'agente municipale chargée des Marchés Publics m'a demandé si j'étais en capacité de préparer un Cahier des Charges, ou un Cahier des Clauses Techniques Particulières à destination de la maîtrise d'œuvre des études à venir sur les vestiges, en cas de lancement d'un marché public.

Quoique dépourvue d'expérience, j'ai voulu relever le défi. Denis Guilbeau m'a communiqué d'autres cahiers des charges rédigés ailleurs dans des cas similaires, et Bernard Mathieu, président de l'Association des Amis du Château d'Allègre, m'a fait l'amitié de me communiquer les documents équivalents pour ce château.

Le résultat de ce travail se trouve à l'*Annexe 3*.

⁴² En mai 2024, le Maire Joël Gauthier a eu un grave problème de santé ; c'est donc le Maire par intérim Gilles Berthézène qui a pris sa suite.

3. La préparation et la tenue d'une conférence

Tenant à conduire une opération de médiation au contact du public, mais confrontée à l'impossibilité d'aller sur le site, j'ai d'abord étudié l'hypothèse d'une randonnée accompagnée dans la vallée de Bonheur, sur un circuit en boucle, avec des points de vue sur le prieuré.

Lorsque j'ai testé le chemin, il s'est avéré que le prieuré était toujours trop loin et/ou caché par des feuillages. J'ai donc renoncé à cette idée. Mais nous sommes tombés d'accord sur l'organisation d'une « conférence grand public » d'1h30 dans le cadre des animations estivales de la Mairie de Val d'Aigoual et des Estivales de l'Entente Causses et Cévennes, ce qui m'a assuré deux relais de communications. L'agente chargée de la Communication a réalisé une affiche, sur la base du texte et des photographies que je lui avais transmis, et elle s'est occupée de la publicité autour de l'événement.

Pour préparer la conférence, j'ai réfléchi aux objectifs que la Mairie pouvait viser :

- manifester l'intérêt que porte la commune à son patrimoine, et la valeur qu'elle accorde au prieuré Notre-Dame de Bonheur ;
- montrer qu'elle est fortement mobilisée pour sa sauvegarde, même si elle est contrainte de le rendre provisoirement inaccessible (fermeture du site) ;
- entretenir le sentiment de fierté des habitants d'avoir sur le territoire communal un tel patrimoine
- susciter l'intérêt des vacanciers et des personnes de passage.

J'ai donc fait une présentation généraliste, mettant en valeur l'intérêt patrimonial du lieu, en insistant aussi sur tout ce qui avait été fait par Gisèle Jónsson et l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, et en montrant tout ce qu'il y avait encore à découvrir au sujet du prieuré. L'idée sous-jacente était de préparer le terrain pour les efforts financiers et humains à venir.

Voir Annexe 4 pour le support de présentation de la conférence.

Affiche de ma conférence du 17 juillet
©Mairie de Val d'Aigoual



Mercredi 17 juillet à 18h
Valleraugue - Foyer Louis Barre

Un fond de vallée idyllique, les vestiges d'une église romane, un mystérieux tympan sculpté : voilà ce qui reste aujourd'hui du prieuré Notre Dame de Bonheur.

Que savons-nous vraiment de ce site ?

Laissez-vous captiver par l'évocation de l'histoire de cet établissement religieux, opportunément placé au bord d'une route qui fut aussi fréquentée que périlleuse, et découvrez ce que Notre Dame de Bonheur a encore à nous dire...



Entrée libre
Renseignements : 04 67 81 79 60



Une salle bien remplie le soir de la conférence
Photographies ©Camille Pontillon



Au début de mon intervention, j'ai demandé qui n'était jamais allé à Notre-Dame de Bonheur. À ma grande surprise, seulement trois ou quatre doigts se sont levés. L'assistance était composée de personnes passionnées, qui pour beaucoup d'entre elles avaient probablement participé à l'aventure de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, et j'ai bien perçu l'émotion suscitée par l'évocation de ce passé.

J'ai eu beaucoup de questions, et les échanges furent riches et constructifs. Certaines personnes sont venues à la conférence avec des documents, pour m'aider. J'ai appris qu'une personne avait fait un énorme travail, visiblement sérieux, sur la toponymie présente dans le cartulaire, pour localiser les lieux des donations. Tout cela m'a touchée, et j'ai regretté que cela intervienne assez tard dans mon stage. Ainsi s'est bien vérifié l'intérêt profond de certain Valleraugois pour le prieuré, mais aussi de personnes venues m'écouter depuis Meyrueis, Trèves, Le Vigan, à savoir ce que j'ai appelé précédemment « l'aire d'influence du prieuré ».

Il manquait les vacanciers et randonneurs de passage. Mais qu'ils aient ou non des attaches familiales dans le coin, leur intérêt pourra être suscité, une fois le site à nouveau ouvert au public. Cela ne fait pas de doute pour moi, vu le nombre de remarques désabusées que j'ai eues sur l'absence pure et simple d'informations quand on est sur place. On tombe sur une ruine, et puis rien. Il va falloir y remédier, et cela fait partie de mes préconisations.

C. Mes recommandations, par ordre de priorité

Je reproduis donc ici à la fin de mon mémoire, ma partie « Recommandations » telle quelle.

1. Au préalable : cadrage général du projet

a) *Rappel des objectifs à long terme*

- **que le site de Notre-Dame de Bonheur soit sauvegardé et transmis aux générations futures comme lieu patrimonial porteur de plusieurs récits :**
 - un petit miracle d'architecture romane en pleine montagne

- un témoignage de la fonction sociale de protection endossée par l'église au Moyen-Âge
- un lieu-témoin d'une histoire mouvementée, aussi bien européenne (ex. : la Guerre de Cent Ans) et nationale (exemples : les Guerres de religion, la Révolution française) que régionale (ex. : la Guerre des Camisards) et locale (ex. : les relations entre confessions protestante et catholique dans l'espace de la commune de Valleraugue ; des échanges économiques anciens entre la vallée de Bonheur et de nombreux domaines agricoles parfois éloignés).

Rappelons que Notre-Dame de Bonheur est un attribut du Bien UNESCO Causses et Cévennes, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité au titre de « paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen ».

➤ **que le site soit mis en valeur et ouvert au public, dans la continuité de sa vocation originelle :**

- un lieu de contemplation, de recueillement, un havre de paix dans la montagne
- un lieu hospitalier, offrant la possibilité aux visiteurs d'y faire halte (bancs ? possibilité à long terme d'y créer un lieu de bivouac ?)
- des aménagements modestes, réalisés en matériaux discrets, parfaitement intégrés à la vallée du Bonheur

L'idée d'une reconstruction de l'église est à exclure.

➤ **que le public ait un accès facile à la compréhension du site :**

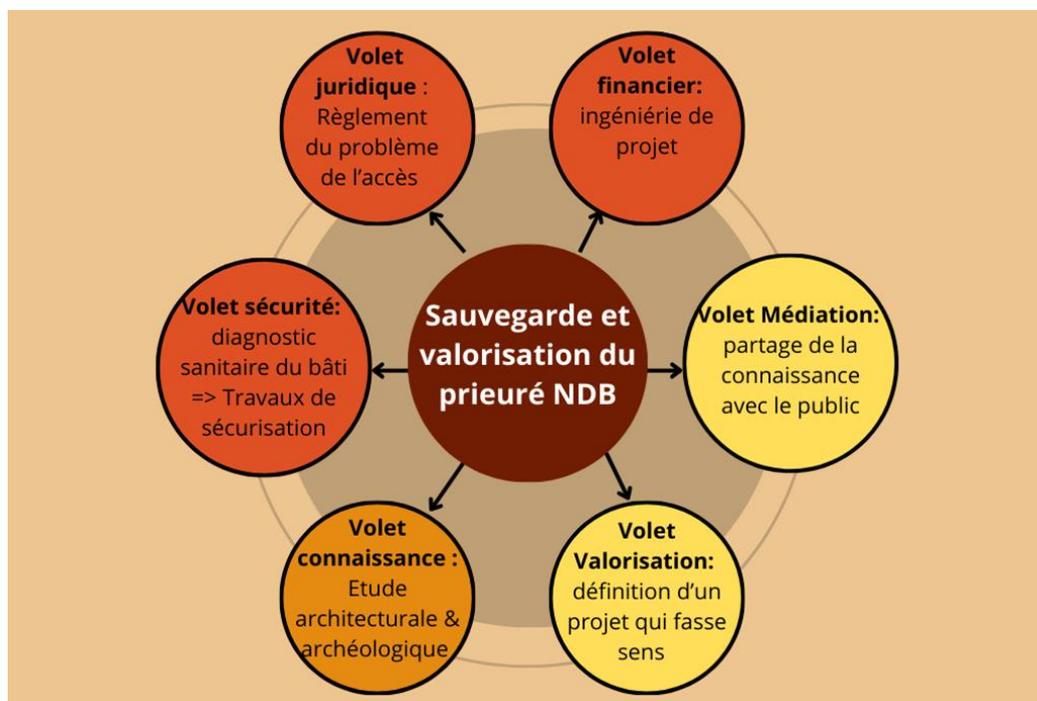
- par la mise en place d'outils d'interprétation *in situ*
- par une médiation touchant les jeunes générations (actions éducatives dans les écoles) et les visiteurs de passage (remise à jour des guides et de l'information auprès des Offices de Tourisme)
- par des actions de sensibilisation et de médiation bien intégrées à l'événementiel local : Journées Européennes du Patrimoine, Journées Européennes de

l'Archéologie, conférences, visites guidées, balades contées, petites publications, expositions etc...

b) *Une nécessité : ne pas dissocier les différents volets du dossier*

Ce qui ressort clairement est la forte interdépendance entre tous les volets stratégiques du dossier.

Schéma : les différents volets interdépendants du projet « Notre-Dame de Bonheur »



Les volets « sécurité », « juridique » et « financier » sont indiqués en rouge car leur traitement est un préalable indispensable à tout le reste du projet. En effet :

- La sécurisation du site (volet sécurité) conditionne la possibilité des projets de valorisation et de médiation
- le règlement du problème de l'accès (volet juridique) conditionne la possibilité de tout projet sur le site : travaux ; valorisation ; ouverture au public.
- l'ingénierie de projet (volet financier) est indispensable à la réalisation des études et des projets qui en découleront.

Le **volet « connaissance »** est indiqué en **orange**, car les études architecturales et archéologiques :

- donneront leur pertinence aux projets de valorisation et de médiation à venir
- empêcheront de commettre des erreurs au moment des travaux, par exemple un effacement de traces archéologiques importantes sans relevé préalable, ou une déstabilisation des ruines par des interventions mal planifiées.

c) *Un point de vigilance : le volet « connaissance »*

S'agissant de patrimoine historique, le choix du professionnel à qui confier les expertises est d'une grande importance. La double-expertise en **architecture du patrimoine** et **archéologie du bâti** est indispensable au traitement de vestiges anciens qui sont relativement mal connus, comme c'est le cas de Notre-Dame de Bonheur (*voir partie II pour l'état de la connaissance des vestiges, et partie III 4) pour la distinction des deux métiers*).

Dans le souci d'optimiser la qualité de l'expertise et les coûts, il faut confier les 2 phases (phase d'urgence et phase d'approfondissement, *voir p. 64*) au même professionnel.

Pour le choix du professionnel, il y a deux options :

Option 1 : retenir un architecte du patrimoine qui travaille seul.

Condition : qu'il soit recommandé par le milieu professionnel du patrimoine (SRA, DRAC....) pour sa double-compétence avérée : diagnostic sanitaire + enrichissement de la connaissance historique.

Option 2 : retenir un architecte du patrimoine, avec recours complémentaire à un archéologue du bâti pour des expertises ponctuelles sur certains aspects de l'étude.

Condition : que le « tandem » ait fait ses preuves.

La deuxième option est peut-être légèrement préférable dans le cas de Notre-Dame de Bonheur. Le site soulève beaucoup de questions (*voir partie II*), notamment celle de l'origine et de la datation du tympan de l'église, centrale dans la perception du site par les habitants.

=> L'idée à garder est de « faire d'une pierre deux coups » :

expertise sanitaire + enrichissement de la connaissance.

2. Recommandations à court terme (mois à venir)

a) *Situation initiale*

Site clôturé, inaccessible au public. Chutes de pierres régulièrement constatées. Risques d'intrusions sur le site, malgré les arrêtés d'interdiction et les clôtures.

b) *Objectif : stopper l'effondrement de l'édifice*

- pour la sécurité des personnes
- pour la sauvegarde des vestiges

c) *Moyens*

- Expertise phase 1 : visite-conseil d'un architecte du patrimoine pour régler les urgences : coût estimé : 1500-3000 €
- Réalisation des travaux qui en découlent.

Il faut les autorisations du PNC, s'agissant d'une intervention en zone cœur de Parc.

(coût estimé : n.c. car fonction des résultats de l'expertise).

d) *Problèmes à régler*

- Le choix de l'architecte du patrimoine
- l'accès au site pour les travaux d'urgence : problème plus ou moins aigu selon le type de matériel à acheminer sur place.
- le financement : dépenses de fonctionnement de la Mairie
- éventuels choix à faire : s'il est préconisé de démonter et de remonter des murs pour les cristalliser, cela peut prêter à discussion.

Exemple : le mur séparant le transept nord du reste de l'église (partie la plus « dangereuse » des ruines de l'église).



©N. Helmreich

Les préconisations incluront probablement de démonter et de remonter ce mur, de facture médiocre, avec tous ses remplois.

Débat possible :

Arguments pour le remontage	Arguments contre le remontage
<ul style="list-style-type: none"> - participe à l'identité du site - témoigne d'un épisode historique important : les guerres de religion. - laisserait apparaître un grand trou vers le Nord 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de qualité architecturale /esthétique - la suppression du mur redonnerait à lire l'édifice dans sa conception médiévale : symétrie transept nord-sud

Cet exemple fait apparaître un dilemme sous-jacent entre plusieurs options de mise en valeur :

- Notre-Dame de Bonheur vue **en priorité** comme vestige d'église romane du Moyen-Âge
- Notre-Dame de Bonheur vue **en priorité** comme témoin d'une histoire au long cours.

e) *Point de vigilance*

Les premiers choix auront des implications pour les suivants, car le projet doit être cohérent.

La Mairie doit appliquer au patrimoine les modes de consultation et de délibération habituels et conformes à sa culture, dès les premiers débats sur le sens de la valorisation du prieuré.

f) *À envisager dès que possible pour la suite*

- la recherche de financements pour la phase 2 de l'expertise (approfondissement, avec étude archéologique et historique) voir *partie III 4*, p. 63-64.

Estimatif du coût : environ 10 000 € (travail de plusieurs mois ; possibilité de déduire du coût total la phase 1 de l'expertise)

- l'examen de la situation du propriétaire des parcelles voisines au regard du droit : le code pénal punit la dégradation patrimoine archéologique, et les arrêtés de péril peuvent avoir une dimension contraignante, s'agissant de menaces sur la sécurité des usagers du chemin rural adjacent. Se rapprocher du service dédié de l'Association des Maires de France.

3. Recommandations à moyen terme (1-2 ans)

a) *Situation initiale*

- l'église n'est plus menacée d'effondrement
- les clôtures peuvent être enlevées, au moins autour de l'église (mais pas forcément autour de la maison claustrale)
- de fait, le site est à nouveau accessible au public

b) *Objectif : le montage d'un premier projet de valorisation et de médiation du site*

Le site redeviendrait attractif et il y aurait une information pour le public.

c) *Une initiative qui pourrait être décisive : la création d'une nouvelle association*

Fédérant des bénévoles, elle pourrait assurer toute la communication autour du prieuré Notre-Dame de Bonheur : animation d'un site internet qui pourrait être alimenté par des documents et des photos anciennes, organisation de petites animations (visites guidées, balades accompagnées, Journées Européennes du Patrimoine, Journées Européennes de l'Archéologie, conférences etc...).

Avantages :

- créer un effet d'entraînement
- permettre une diffusion plus large des actions
- animer le lieu , montrer qu'« il s'y passe quelque chose »
- pérenniser les actions, par-delà les changements de majorité municipale
- pouvoir accomplir du travail administratif pour lequel la municipalité peut manquer de moyens humains / financiers
- donner assise et crédibilité supplémentaires aux projets, notamment auprès des financeurs.

Sa fondation pourrait se faire lors d'une grande réunion publique avec invitation de toute la presse locale et petit événement festif (apéritif, concert...) et s'accompagner du lancement d'une souscription, si le moment est opportun.

Dans un second temps, **sous couvert des expertises et sous la supervision de l'architecte du patrimoine**, l'association peut intervenir pour

- des travaux mineurs : débroussaillage, petits travaux divers
- la mise en place de petits aménagements (un muret, des bancs etc...)
- des chantiers plus techniques (atelier de taille de pierre...)

En outre elle aurait la possibilité d'adhérer à l'Union REMPART qui peut organiser des chantiers de bénévoles (contact pour informations : Bernard Mathieu).

Il est important de ne pas renouveler les erreurs commises du temps de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, avec des effacements intempestifs de traces du passé et des choix parfois discutables du point de vue de la conservation du patrimoine.

L'association pourrait se doter d'un Comité Scientifique composé d'historiens, d'historiens de l'art, d'archéologues et d'écologues. L'Université Paul Valéry, l'Entente UNESCO Causses et Cévennes et le Parc National des Cévennes peuvent aider.

Autre option : se greffer sur une association de défense du patrimoine plus large (par exemple une même association pour tout le patrimoine de Val d'Aigoual).

Modèles d'associations dont on peut s'inspirer :

- *Association Pic Patrimoine : sécurisation et valorisation du château de Montferrand, Saint-Mathieu-de-Trévières (34)*
- *Association de Sauvegarde du Château d'Allègre, Allègre-les-Fumades (30) : sauvetage, chantiers d'entretien, visites guidées, randonnées, fête médiévale etc...*

d) Actions à mettre en œuvre, si possible avec le concours de la nouvelle association

Faire réaliser la phase 2 (phase d'approfondissement, avec étude archéologique et historique) du site (*voir paragraphes précédents*), afin de bien orienter le projet de mise en valeur et la médiation.

À noter

- l'étude est importante pour elle-même
 - elle peut suggérer des travaux, mais ils ne seront pas forcément indispensables, ni coûteux. L'indispensable, c'était la sauvegarde des vestiges (phase 1).
- A la suite de l'étude, prendre le temps de poser les options possibles de valorisation, et de **se concerter** pour faire les choix.

Exemples de questions qui peuvent se poser :

- veut-on mettre l'accent sur le passé médiéval, ou sur toutes les époques ?
 - veut-on conserver ou non les éléments les plus récents du portail, dont on peut penser qu'ils portent atteinte à l'authenticité du site, avec la question adjacente du devenir du tympan ?
- Le cas échéant, planifier des **travaux** complémentaires

Exemples :

- le remontage des pierres tombées au sol

- l'embellissement du site par des mesures de dégagement / d'entretien ou par des aménagements discrets.

Voir si ces travaux peuvent être réalisés dans le cadre de l'association, ou avec le concours de chantiers du type REMPART. Explorer la piste des chantiers-école, en relation avec des organismes de formation dans les domaines concernés.

- Reprendre le travail avec le PNC pour la **mise en place d'un sentier d'interprétation** dans la vallée du Bonheur, avec les dispositifs de médiation qui accompagnent ces sentiers (ex : site internet « Destination Cévennes » : fiche « sentier de découverte » et fiche « patrimoine à découvrir »)
- continuer d'associer l'**Entente UNESCO Causses & Cévennes** aux projets envisagés, car l'Entente a pour obligation de veiller aux attributs du Bien. Et on le rappelle : « Bonahuc » figure comme « établissement monastique » à l'inventaire des attributs majeurs de l'agro-pastoralisme (*voir carte p. 78-79 du dossier de candidature⁴³*)
- **travailler avec l'Association des Amis du Chemin de Saint-Guilhem :**

Pistes évoquées avec Jean-Marie Miss, Président de l'Association des Amis du Chemin de Saint-Guilhem :

- étudier avec le PNC la possibilité d'un lieu de bivouac autorisé près de Notre-Dame de Bonheur, solution souhaitée par beaucoup de randonneurs jeunes
- relier la mise en valeur de Notre-Dame de Bonheur à celle de tout le patrimoine lié au pèlerinage le long du chemin de Saint-Guilhem (croix, petits oratoires et chapelles, emplacements de cloches de perdus etc...). Cette démarche prend tout son sens dans le contexte d'un regain d'intérêt du public pour les chemins de pèlerinage et la dimension spirituelle de la marche comme pratique de rupture avec le rythme effréné de la vie contemporaine dans les métropoles.

A noter : Notre-Dame de Bonheur peut apparaître comme une toute petite sœur de la Domerie d'Aubrac : fondation vers 1120, règle inspirée de Saint-Augustin, présence d'une cloche des

⁴³Le dossier est consultable en ligne avec le lien suivant :

https://admin.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2023/12/Candidature-CPM-2011_Dossier.pdf

perdus, devoir de guider, secourir et défendre les voyageurs, offices et service aux pèlerins assurés sur place, riche patrimoine foncier, pillage pendant la guerre de Cent Ans, suppression à la Révolution française, vente du domaine et destruction des bâtiments. La grande différence tient aux dimensions de l'établissement : au début du XIV^e siècle, il est question de 120 frères et 30 sœurs, ainsi que 15 prêtres et 4 chevaliers⁴⁴.

Dans le Topoguide du Chemin de Saint Guilhem on peut lire :

"Des établissements affiliés à la domerie (Meyrueis, Montdardier) ou des prieurés bénédictins (La Canourgue, Sainte-Enimie, Le Vigan) jalonnaient ce parcours. Dans l'Aigoual, l'hospice Notre-Dame de Bonheur, fondation contemporaine d'Aubrac assurait la sécurité des voyageurs selon les mêmes principes. Ainsi, les pèlerins bénéficiaient d'un réseau solide, apte à leur fournir une assistance matérielle et spirituelle tout au long de leur périple⁴⁵ ».

Cela peut donner l'idée de créer une valorisation en réseau de tous ces lieux d'hospitalité.

- Assurer dans un premier temps **une médiation peu coûteuse en moyens**, avec les supports existants, ou de nouveaux supports peu onéreux :
 - actualiser les panneaux de médiation qui avaient été produits en 2021 en tenant compte des apports des études, et en concertation avec le PNC
 - projeter le film documentaire en 26 minutes « *Bonahuc, la pierre sculptée* », réalisé en 1998 par Claude Le Gallou, portant sur les chantiers des années 1990 et sur l'histoire du prieuré, évoquée par un dessin animé d'un graphisme soigné. Même si certains contenus peuvent être actualisés, ce film est de bonne qualité.
 - créer un audio-guide du prieuré Notre-Dame de Bonheur sur la plate-forme en ligne IZI Travel, disponible pour les visiteurs *via* une application
 - conduire des visites guidées, des balades accompagnées, faire des conférences
 - proposer aux écoles et centres de loisirs de petites activités de découverte en relation avec Notre-Dame de Bonheur
 - actualiser l'information sur les panneaux de médiation existants au col de la Serreyrède et dans les guides comme le Topoguide du chemin de Saint-Guilhem.

⁴⁴ Page internet <https://chemin-st-guilhem.fr/la-domerie-daubrac> , consultée le 26/06/2024

⁴⁵TopoGuide *Le chemin de Saint-Guilhem-le-Désert ; Lozère - Aveyron – Gard – Hérault*, FFRandonnée, p. 41

À noter pour la communication et la médiation

Les termes de « prieuré », de « collégiale », ou d'« église collégiale », sont à privilégier par rapport à celui d' « abbaye », car ils se rapportent précisément à un établissement de chanoines.

La prudence est de mise pour la date de fondation, ou la datation du tympan.

Le nom « Notre-Dame de Bonheur » semble préférable à celui de « Bonahuc » (*voir p. 19*).

e) Pistes de financement

Ne sont évoquées ici que les pistes venant en complément des financements publics possibles : Etat, région, département...

- la Fondation de Sauvegarde de l'Art français : prend en charge les églises et chapelles rurales en péril, exclusivement antérieures à 1800, non protégées au titre des MH. Cette aide cible en priorité les travaux de gros œuvre sur des édifices présentant des désordres de stabilité et des défauts d'étanchéité. Possibilité de demander de l'aide pour la réalisation d'une étude préalable, mais celle-ci ne doit pas avoir démarré avant instruction de la demande par la fondation (délai : 2 mois)
- la Fondation du Patrimoine : se faire accompagner par la Délégation départementale (Bernard Ducroix) ou régionale (Nathalie Jeangirard) pour voir si le projet est assez avancé. Envisager de lier le projet « Notre-Dame de Bonheur » avec d'autres projets patrimoniaux présents sur la commune.

Quelques options :

- la « Mission Stéphane Bern » (*voir infra*) : en cas de sélection, elle permet de bénéficier du « Loto du patrimoine » destiné au sauvetage du patrimoine en péril. Possibilité de dépôt de candidature dès que les premières études / devis d'architectes sont disponibles, pour une participation à l'édition 2025.

Lien vers le site : <https://www.missionbern.fr/signaler-un-site>)

- Le Programme Patrimoine Roman

- Le Programme Patrimoine Emploi (le marché ou le contrat doit inclure une clause sociale avec chantiers d'insertion ou de formation qualifiante aux métiers du patrimoine / métiers d'art)
- Plus généralement, aides pour l'organisation et l'animation d'une collecte (mécénat populaire).
 - La Fondation locale du Crédit Agricole : aide à la mise en valeur du patrimoine dans une définition très large.
 - le mécénat par les entreprises locales.

À noter

- l'existence d'une association sera un plus
- toujours mettre en avant que Notre-Dame de Bonheur est **attribut du bien UNESCO « Causses et Cévennes »**.

4. Recommandations à plus long terme

- Idées de projets *in situ*, si les obstacles sur place sont levés :
 - aménagement d'une aire de pique-nique, voire d'une aire de bivouac
 - mise en place de quelques panneaux d'interprétation, par exemple des dispositifs assez bas, le long des vestiges des murs de la nef, afin de ne pas gêner la vue sur le chœur, avec renvoi vers d'autres contenus *via* des QR-Codes
 - projet plus ambitieux, possible avec le soutien d'une association : aménagement d'un jardin du curé, en référence à celui qui existait sur les lieux. Références possibles aux frères suisses Félix et Thomas Platter, venus faire leurs études de médecine à Montpellier au XVI^e siècle. Thomas Platter est venu herboriser au Mont Aigoual. Il mentionne l'Espérou, mais pas Notre-Dame de Bonheur⁴⁶.

⁴⁶Platter F. et T., *Félix et Thomas Platter à Montpellier, 1552-1559 – 1595-1599, Notes de voyage de deux étudiants bâlois*, Camille Coulet, Montpellier, 1892, p. 284 et suivantes.

- Animations de type « jeux de piste » autour des conditions de voyage au Moyen-Âge : comment se repérer sans carte, sans GPS, seulement avec des indices transmis oralement, quelques repères visuels, et avec la cloche en cas de mauvais temps ?
- Idées de création de supports d'interprétation / de médiation qui seraient placés dans d'autres lieux :
- prolongation et approfondissement du travail cartographique entrepris en collaboration avec Dominique Lyszczarz, chargé de mission Cartographie et Observatoire à l'Entente Interdépartementale UNESCO Causses et Cévennes. Des ébauches de cartes éclairant les rôles historiques de Notre-Dame de Bonheur dans l'organisation de l'espace régional au Moyen-Âge et jusqu'à la période moderne ont été réalisées. Ce travail pourrait être précisé, enrichi, approfondi. Il pourrait aussi déboucher sur la réalisation d'une table de médiation, interactive ou non, avec accès à des informations complémentaires sur certains des lieux cités. Ce genre d'outils peut permettre d'accéder à une compréhension en même temps sensible et approfondie de la manière dont l'espace cévenol était vécu très concrètement par les sociétés.
 - création d'une maquette du prieuré Notre-Dame de Bonheur au XIII^e siècle (reconstitution)
 - conception d'une exposition de photos et cartes postales anciennes du site ; possibilité de faire un appel à dons ou prêts de documents anciens auprès des habitants des hameaux voisins ; en complément, créer une base d'images à mettre en ligne sur le site de la Mairie ;
 - réalisation d'une exposition sur la redécouverte du site dans les années 1980-90, mettant à l'honneur Adrienne Durand-Tullou et Gisèle Jónsson, avec leurs photographies, dessins, aquarelles, textes etc... On peut imaginer ajouter les dessins, les poèmes, les textes écrits par de nombreux amoureux des lieux ;
 - renouvellement des images par drone du site
 - réalisation d'une reconstitution numérique 3D du site (exemple d'entreprise : archeo3D)...

➤ Tenter une nouvelle démarche auprès des Monuments Historiques :

à ne pas exclure, après consolidation et valorisation du site.

Les documents des études fourniraient une bonne base. Il faudrait prendre conseil auprès de l'architecte du patrimoine pour constituer le dossier.

Conclusion des « Recommandations » :

L'identification des actions à mener pour la sauvegarde et la valorisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur fait ressortir quelques points importants :

- le choix de l'architecte du patrimoine qui mènera les études, que ce soit pour la phase 1 (urgences) ou la phase 2 (compréhension et connaissance du site)
- les avancées dans le dossier de l'accès à l'église / dans la sécurisation du prieuré
- la constitution d'une association qui puisse porter des projets
- la mise en lien de la valorisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur avec d'autres opérations de valorisations patrimoniales, sur le territoire de Val d'Aigoual ou le long du Chemin de Saint-Guilhem.

Ensuite, les possibilités sont très nombreuses.

Certaines options de médiation indiquées dans la phase de « plus long terme » ne sont pas spécialement onéreuses (constitution d'une base en ligne de photographies et cartes postales anciennes par exemple), et peuvent accompagner la phase précédente.

Comme l'avait déjà montré la séquence des années 1990 avec l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur et les chantiers REMPART, l'avenir du site reposera aussi sur l'enthousiasme de quelques personnes et leur capacité à en mobiliser d'autres, autour d'enjeux actuels susceptibles d'interpeller les contemporains. Ainsi, il semble possible de faire revivre autrement l'esprit des lieux dans toute sa simplicité.

CONCLUSION

Ma réflexion sur ma commande de stage était partie sur un étonnement. Pourquoi une communauté rurale qui n'a pas à sa disposition énormément de moyens veut-elle entreprendre ou poursuivre le sauvetage d'un site assez modeste, si l'on considère la quantité et l'état des vestiges ? Cet étonnement a bien failli se transformer en sidération lorsque j'ai compris que la Mairie ne pouvait pas matériellement sauver le site car elle n'en possédait pas l'accès. Pire encore, plus personne ne pourrait s'y rendre à partir de l'été en raison de l'arrêté de péril.

Mais justement, il faut voir cette situation d'urgence comme une chance : le caractère désormais préoccupant des effondrements place la Mairie, mais aussi le propriétaire des parcelles voisines, au pied du mur. Il faut absolument faire quelque chose, puisqu'on ne va pas raser les vestiges.

Or pour les cristalliser, il faut en faire le diagnostic. Ce diagnostic peut permettre de mieux les connaître, donc d'enrichir le propos d'une valorisation et d'une médiation à venir. En communiquant habilement sur ces nouvelles connaissances, il est possible de refaire naître de l'enthousiasme autour des vestiges, et, peut-être, d'isoler davantage le voisin réfractaire. Un nouveau projet, porté par une association qui pourrait lever des fonds avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, pourrait émerger, mener à la commande d'une étude historique et archéologique plus poussée encore, et l'intérêt pour le site en serait accru, et ainsi de suite

Notre-Dame de Bonheur est un site enchanteur, et il raconte l'histoire belle et ancienne des chanoines, de leur cloche et de leur hospitalité. Il rappelle que les Cévennes ont été déchirées pendant un siècle et demi d'un conflit religieux cruel. Voilà pour le premier niveau.

À un autre niveau, le prieuré a soulevé des passions parmi les Valleraugois il y a 30 ans, et il est intéressant de « déplier » la mémoire pour savoir ce qui se cache derrière leur fierté d'avoir de tels vestiges chez eux, et cela m'a amenée à réfléchir à l'existence d'un « autre » récit cévenol que celui des Camisards et des maquisards : celui qui rattache le territoire à l'histoire des grands mouvements culturels de l'Occident médiéval, et qui met en lumière une civilisation chrétienne d'avant la division confessionnelle, porteuse de la valeur d'hospitalité si importante pour les Cévenols.

Mais la conviction la plus forte à laquelle je suis arrivée, est que pour faire réussir un projet patrimonial de cette nature, il faut le mettre en relation avec des enjeux contemporains. Ce

qu'on trouve dans les « déplis » de la mémoire du lieu doit faire écho à des questions que l'on se pose ici et maintenant, et peut-être proposer des solutions.

Ainsi la piste de la valorisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur conçue comme une « remise au goût du jour » d'un lieu d'hospitalité ancien, sur des routes qui ont été fréquentées par tant de personnes et de bêtes, à une époque où les déplacements étaient difficiles, me semble entrer en résonance avec les aspirations actuelles au ralentissement, au voyage lent, à la contemplation, qui rejoint la nécessité croissante d'avoir à repenser nos modes de vie, notre rapport à la nature, au temps et à l'espace.

L'avenir du site dépendra bien entendu du règlement du problème foncier, mais aussi de la capacité des acteurs à travailler en réseau, et à monter un projet qui associerait autour des « chemins », au minimum, la Mairie de Val d'Aigoual, le Parc National des Cévennes, l'Entente Causses et Cévennes et l'Association des Amis du Chemin de Saint-Guilhem.

Ainsi Notre-Dame de Bonheur, à travers ses six chanoines et l'esprit des lieux, pourra devenir un de ces sites où nous sommes invités à réinventer notre rapport au temps, à l'espace et à la vie intérieure.

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1	Table des matières du Document d'orientation remis à la Mairie de Val d'Aigoual	p. 107
Annexe 2	« État de l'art » : chapitre 1 du document remis à la Mairie de Val d'Aigoual, intégralement reproduit	p. 109-139
Annexe 3	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour la mission de diagnostic architectural	p. 140
Annexe 4	Support de présentation pour la conférence du 17 juillet 2024	p. 149

Annexe 1

Table des matières du Document d'orientation remis à la Mairie de Val d'Aigoual

Titre exact du Document : « Le prieuré Notre-Dame de Bonheur (Val d'Aigoual, 30) -
État des lieux et recommandations pour la sauvegarde, la valorisation et la médiation du site »

INTRODUCTION.....	5
I- État de l'art	9
1) Des sources d'archives bien recensées sur la période d'avant la Révolution française	9
a) Un cartulaire édité.....	9
b) Quelques sources complémentaires	10
2) Un ensemble de témoignages précieux, datant de la fin du XIX ^e siècle et du début du XX ^e siècle.....	11
3) Un unique ouvrage de référence paru en 1983 : <i>Bonahuc au Coeur des Cévennes</i> , d'A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny.....	18
4) Années 1980-2010 : une documentation disparate	21
a) Une page dans l'ouvrage « Églises romanes oubliées du Bas-Languedoc ».....	22
b) Une mine d'informations : le dossier dactylographié de Gisèle Jönsson intitulé « Notre-Dame de Bonheur », datant de 1990-91.....	22
c) Deux articles incontournables d'Alain Venturini sur la question des origines de Notre-Dame de Bonheur par les sources.....	24
d) Un corpus d'articles d'inégale fiabilité sur le tympan.....	26
e) Sur les découvertes archéologiques des chantiers REMPART : des documents non publiés.....	28
5) Des rapports d'études importants, mais portant sur des points précis.....	29
a) Les deux rapports de sondages archéologiques de Liliane Delattre, 1999 et 2000	29
b) L'étude de pierres menée par Nele Van de Voorde (2006 et 2008).....	32
c) Le travail universitaire de Gaëtan Pierrard	34
5) Recommandations pour des recherches futures.....	35
II- Éléments de compréhension du site	39
1) Les grandes phases de l'histoire du prieuré jusqu'à son abandon	39
2) Éléments de compréhension des vestiges.....	43
a) Un véritable petit monastère de montagne	43
b) Une église romane de belle facture.....	44
3) Éléments dont la compréhension est insuffisante	47
a) Le tympan de l'église Voir <i>Partie I, 4, d) pour sa découverte et la littérature</i>	47
b) Une mystérieuse cavité en bas à gauche de la façade Ouest de l'église	48
c) Une longue dalle de pierre dans le transept Sud.....	49
d) L'utilisation de la nef à partir des guerres de religion.....	49
e) La maison claustrale et ses remaniements successifs.....	49

4) Objets provenant du site, ou en relation avec lui, et se trouvant ailleurs	51
III- Point d'étape des actions de la Mairie de Val d'Aigoual.....	55
1) Les demandes de protection au titre des Monuments Historiques (MH)	55
a) Historique des démarches de demande de protection et de suivi des chantiers	55
b) En 2020, la 3 ^e demande de protection de l'église auprès des MH	58
2) Le projet de sentier d'interprétation dans la vallée de Bonheur en partenariat avec le Parc National des Cévennes (PNC).....	59
3) L'existence d'un problème de maîtrise foncière	61
4) Les actions de la Mairie de Val d'Aigoual menées pendant mon stage	62
IV- Recommandations.....	67
1) Au préalable : cadrage général du projet	67
a) Rappel des objectifs à long terme.....	67
b) Une nécessité : ne pas dissocier les différents volets du dossier	69
c) Un point de vigilance : le volet « connaissance »	70
2) Recommandations à court terme (mois à venir) :	71
a) Situation initiale	71
b) Objectif : stopper l'effondrement de l'édifice	71
pour la sécurité des personnes	71
c) Moyens.....	71
d) Problèmes à régler	71
e) Point de vigilance.....	72
f) A envisager dès que possible pour la suite.....	72
3) Recommandations à moyen terme (1-2 ans)	73
a) Situation initiale :	73
b) Objectif : le montage d'un premier projet de valorisation et de médiation du site	73
c) Une initiative qui pourrait être décisive : la création d'une nouvelle association.....	73
d) Actions à mettre en œuvre, si possible avec le concours de la nouvelle association	74
e) Pistes de financement	77
4) Recommandations à plus long terme	78
Idées de projets <i>in situ</i> , si les obstacles sur place sont levés :	78
Conclusion générale	81
TABLE DES ANNEXES.....	83
BIBLIOGRAPHIE	99

Annexe 2

« État de l'art » : chapitre 1 du document remis à la Mairie de Val d'Aigoual, intégralement reproduit

« Cette partie se donne pour objectif de faire une exploration critique de la production sur le prieuré Notre-Dame de Bonheur, organisée par périodes, avec des introductions contextuelles lorsque cela s'y prête, retraçant notamment l'action de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, fondée en 1993 et très active jusque vers 2008.

En cas de commande d'étude architecturale ou archéologique par la Mairie, ce travail peut faire gagner du temps à l'équipe en charge de la mission.

À la fin de cette partie il y a un recensement de sujets d'études complémentaires, qui pourraient faire l'objet de mémoires de recherches universitaires.

Une remarque sur le traitement du matériau iconographique : même si certaines illustrations figurent dans ce travail, il mériterait une étude à part entière, incluant toutes les photographies, cartes postales, dessins et aquarelles du prieuré depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

1) Des sources d'archives bien recensées sur la période d'avant la Révolution française

Depuis la fondation du prieuré (dont on n'a pas l'acte originel) au bénéfice de six chanoines de l'ordre de Saint-Augustin issus du chapitre cathédral de Nîmes, jusqu'à sa suppression *de facto* en 1794, les sources ont fait l'objet d'un recensement au moins partiel par Guy Durand, sur la base de la bibliographie indiquée en page 211 de *Bonahuc au cœur des Cévennes*, d'A.Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny⁴⁷.

a) Un cartulaire édité

Nous avons à notre disposition le **cartulaire (ou chartier) du chapitre de Bonheur**, ce qui est loin d'être le cas pour toutes les fondations ecclésiastiques médiévales.

Ce cartulaire est disponible sous deux formes :

- une liasse d'archives manuscrites copiées, classées aux Archives Départementales du Gard, cote G 757 composée d'un registre de 68 feuillets papier et d'un bifeuillet de parchemin contenant les lettres patentes du roi Louis XVI d'avril 1782 préparant la

⁴⁷DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au cœur des Cévennes*, Alès, éditions Cévennes Magazine, 1983

suppression du chapitre de Bonheur et l'union de ses biens à la mense capitulaire de l'évêché d'Alès.

- une édition dont voici la référence :

François GERMER-DURAND, *La baronnie de Meyrueis au XVIIIe siècle. Le chapitre collégial de Notre-Dame de Bonheur* », Mende, 1902, 234-XXXIX p. (tiré à part des *Mémoires de la Société d'Agriculture de la Lozère*, 1901-1902).

Cette édition est disponible en ligne dans la base Gallica, bibliothèque numérique de la BnF : voici le lien <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5324344q> (voir à partir de la page 17).

Elle comprend également la transcription des pièces d'archives du XVIII^e siècle menant à la suppression du chapitre de Bonheur, et un index général des noms de lieux et de personnes.

Pour étudier un cartulaire, il y a des précautions à prendre. On peut utilement se référer aux pages qui y sont consacrées dans l'ouvrage dirigé par A. Vauchez et C. Caby, *L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen-Âge, guide de recherche et documents*. Les auteurs rappellent que les cartulaires sont des « recueils de transcription de chartes par le détenteur de celles-ci », ce qui pose le problème « de la copie malhabile, interpolée, falsifiée », mais « il est aussi et surtout dans le travail de sélection, presque jamais déclaré, de la matière prise en compte⁴⁸ ». Et de souligner que le travail des éditeurs du XIX^e siècle a pu être « un peu hâtif », « à lire de façon critique [...] ».

b) Quelques sources complémentaires

Aux Archives Départementales du Gard :

- les archives du diocèse de Nîmes et d'Alès⁴⁹
- les actes paroissiaux et d'état civil de Valleraugue et de Dourbies de 1689 à 1792
- quelques pièces isolées et de petits fonds

Parmi ces derniers il faut signaler le chartrier d'Alzon, cote 1 E 188423. Il contient la copie du « codicille de 1002 », redécouverte par Henri Teissier du Cros dans les années 1930 et accréditant la thèse non attestée d'une fondation de Notre-Dame de Bonheur à cette date.

⁴⁸VAUCHEZ A., CABY C. (dir.), *L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen-Âge*, Brepols, 2003, p. 113

⁴⁹ Notre-Dame de Bonheur a dépendu du diocèse d'Alès entre 1694 et la Révolution française.

Enfin, aux Archives communales du Vigan se trouve une pièce complémentaire de 1782, entrant dans le dossier de la lutte entamée par les chanoines contre la suppression du chapitre de Bonheur. Cette pièce figure aussi dans le cartulaire édité par F. Germer-Durand aux pages 238-248.

Autres archives à consulter :

- AD de l'Hérault, Fonds Geneviève Durand, 264 J 37, Valleraugue, Abbaye Notre-Dame de Bonheur, notice d'I. Darnas et G. Durand
- AD de l'Aveyron à recouper avec AD du Gard pour notaires de Saint-Jean du Bruel ; avec AD de Lozère pour l'histoire de Meyrueis, et avec Archives de Millau (39 J 17)
- archives portant sur le lignage Roquefeuil à Toulouse (Archives Départementales 31 Commanderie de Sainte-Eulalie H MALTE INV 116, p. 888 et suivantes) et à Montauban (Archives Départementales 82 série A Fonds d'Armagnac), même s'ils ne comprennent pas de mention directe de Notre-Dame de Bonheur.
- Pour la période révolutionnaire :

L'aliénation des biens nationaux dans le Gard, de François Rouvière :

publié en 1900, il répertorie les actes de vente des biens du clergé pour le département⁵⁰. On y trouve ce qui concerne le chapitre de Bonheur. Il est disponible dans la base BnF Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57425946.r=Fran%C3%A7ois%20ROuviere?rk=21459;2>

2) Un ensemble de témoignages précieux, datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle

Pendant la Révolution française, dans le contexte de la nationalisation des biens du clergé, le prieuré Notre-Dame de Bonheur avait été mis en vente, à l'exception de l'église, qui avait échu à la commune de Valleraugue mais qui a rapidement été abandonnée. Ainsi l'ensemble du prieuré a été reconverti en ferme, étable, bergerie... et carrière de pierres.

Mais dans le courant du XIX^e siècle on assiste à la prise de conscience de la valeur artistique et patrimoniale de l'héritage des siècles précédents, faisant l'objet d'un intérêt croissant de la part d'un certain public, avide de mieux connaître l'histoire et la géographie nationales et/ou régionales.

⁵⁰ROUVIÈRE F., *L'aliénation des biens nationaux dans le Gard*, Nîmes, Gervais-Bedot/ Lavagne-Peyrot, 1900, rééd. Paris, Hachette Livre-BnF, 2017.

Dans ce contexte, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, quelques voyageurs, savants et clercs livrent des témoignages sur le site de Notre-Dame de Bonheur. Ils se montrent généralement aussi sensibles à la beauté du site qu'attristés par son état de délabrement.

Ces sources fournissent des informations précieuses, non seulement sur l'histoire et les évolutions récentes du site, mais surtout sur l'imaginaire et les représentations qui s'y rattachent.

Nous pouvons citer, par ordre chronologique, les auteurs suivants :

➤ Eugène Germer-Durand (1868)

Dans son *Dictionnaire topographique du département du Gard*, l'archéologue et historien Eugène Germer-Durand lui consacre une notice recensant les noms attribués à Notre-Dame de Bonheur dans le cartulaire. « Bonaheur, Bonahur, Bonaur, Bonaura » sont les noms les plus fréquents. Il y est mentionné : « L'église [...] plusieurs fois ruinée, subsiste encore à l'état de bergerie⁵¹ ».

Plus largement cet ouvrage peut aussi servir à retrouver les noms modernisés de nombreux lieux cités dans le cartulaire : voir aussi le travail d'inventaire et de recherche fait par Jean-Claude Molinier⁵².

➤ Édouard-Alfred Martel (1890)

Dans son ouvrage intitulé *Les Cévennes et la région des Causses (Lozère, Aveyron, Hérault, Gard, Ardèche)*, le père fondateur de la spéléologie consacre une page à la description minutieuse des vestiges de Notre-Dame de Bonheur. Non sans distance critique, il fait état d'une légendaire fondation du prieuré par Sainte Énimie. Il multiplie les marques d'admiration pour la beauté des pierres taillées. Il mentionne une « muraille d'environ 12 m de long, que perce une porte en plein cintre avec trois consoles, supportant sans doute jadis des mâchicoulis, et flanquée de deux épais contreforts », ainsi que « la moitié de la chapelle, petite, massive et nue », dont il commente l'appareillage. Il termine son évocation en précisant : « Aujourd'hui elle sert de bergerie, et une couche épaisse de fumier a remplacé son antique dallage de marbre ou de

⁵¹ GERMER-DURAND E., « *Dictionnaire topographique du département du Gard comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de l'Académie du Gard*, Imprimerie Impériale, Paris, 1868, p. 152

⁵² Ce très minutieux travail, dont j'ai eu connaissance à la fin de mon stage, n'est pas publié. Il figure dans ma base documentaire sur Notre-Dame de Bonheur. Voir p. 34

mosaïque⁵³ ». Les photographies d'époque confirment cet état de fait. Le texte de Martel constitue un témoignage précieux sur l'état du prieuré en 1890. En revanche certaines de ses affirmations historiques manquent de fondement : fondation en 1002, nom primitif de « Bonum Augurium » comme origine du nom de « Bonheur », ou encore absence de ciment entre les pierres, vue comme caractéristique des techniques de construction du XI^e siècle.

Vue générale du prieuré depuis l'Ouest,
photographie de Louis Teissier du Cros,
1896



De gauche à droite : le chœur de l'église, la muraille d'enceinte, la porte en plein cintre surmontée de 3 corbeaux.

Un tirage de 1979 de cette photo se trouve en très grand format au Musée Cévenol du Vigan.

Vue de l'église depuis l'Ouest, photographie de
Louis Teissier du Cros, 1896



On voit que la nef est entièrement enfouie sous les colluvions, ce qui a fait penser à E.-A. Martel qu'elle avait été entièrement détruite. Ses vestiges ont pu être dégagés dans les années 1990 au cours des chantiers REMPART. La voûte au-dessus du chœur, encore en place, s'est effondrée vers 1910.



➤ Jacques DE JOLY (fin du XIX^e siècle)

« **Ruines de l'Abbaye de Bonheur (12^e siècle)** »,
photographie de Jacques DE JOLY,

L'Aigoual -Paysages et instantanés, recueil de photographies non daté, p. 10. On voit que la maison claustrale à droite est en très bon état. Les arches au premier plan sont ce qu'il reste des bergeries qui se trouvaient à l'avant du prieuré lorsqu'on arrivait de Camprieu.

⁵³MARTEL É.-A., *Les Cévennes et la région des causses (Lozère, Aveyron, Hérault, Gard, Ardèche)*, Paris, Librairie Delagrave, 1890, p. 225-226.

Au cours de ses séjours dans les Cévennes, il photographie pour son plaisir les paysages, les activités rurales et sa famille, léguant ainsi un témoignage unique sur la région autour de 1900. La vallée de Bonheur ainsi que le prieuré figurent parmi ses sujets⁵⁴.

➤ L'abbé Etienne Goiffon (1900)

Dans ses *Monographies paroissiales : paroisses de l'archiprêtré du Vigan*, l'abbé Goiffon consacre trois pages à Notre-Dame de Bonheur. Il reprend les indications d'Eugène Germer-Durand et les complète par un exposé factuel d'informations qu'il a trouvées dans le cartulaire. L'information selon laquelle « les guerres de Rohan ruinèrent l'église et le couvent de Bonheur » reste à vérifier.

Le propos de l'Abbé Goiffon se termine sur une conclusion intéressante. Commentant la suppression du prieuré au XVIII^e siècle, il écrit : « Ainsi disparaissait une vieille institution du Moyen-Âge, moins nécessaire qu'à l'époque de sa fondation, les communications étant devenues plus faciles et les routes mieux entretenues⁵⁵ ». Cette notation bien sèche montre que Goiffon accepte sans aucun état d'âme la disparition du prieuré, dans la mesure où il ne remplit plus sa vocation d'origine, à savoir d'offrir sécurité et asile aux voyageurs. Plus haut dans le texte il multiplie les mots sévères à l'encontre des chanoines qui « continuèrent à regarder leur bénéfice comme un titre sans obligation⁵⁶ ». Visiblement il se désole de la décadence spirituelle de certains établissements ecclésiastiques à l'époque moderne. Sans chanoines résidents assurant l'encadrement spirituel des populations et sans voyageurs à secourir, le prieuré a perdu toute sa raison d'être.

➤ François Germer-Durand (1902)

Fils d'Eugène Germer-Durand, il fait précéder la publication du cartulaire du chapitre de Bonheur d'une brève présentation historique. En le qualifiant de « Petit Saint Bernard cévenol », c'est lui qui semble avoir été le premier à utiliser à son propos la référence à Saint Bernard, promise par la suite à un grand succès. Saint Bernard, archidiacre d'Aoste, aurait

⁵⁴En 2011, le Musée Cévenol du Vigan a consacré à Jacques DE JOLY une exposition intitulée « Entre Aigoual et Causses 1890-1910, regard de deux photographes, Jean Teissier et Jacques de Joly ».

⁵⁵GOIFFON E., *Monographies paroissiales : paroisses de l'archiprêtré du Vigan, D'après les Documents originaux*, Nîmes, Imprimerie Lafare, Ducros Cousins, Successeurs, 1900, p. 269

⁵⁶*Ibid.* p. 269

établi vers 1050 sur les cols alpins frontaliers entre la Suisse et l'Italie, devenus ensuite les cols du Grand St Bernard et du Petit St Bernard, des hospices pour accueillir et protéger les nombreux voyageurs qui traversent les Alpes. Son témoignage apporte un élément sur la cloche :

« Nous avons vu encore, il y a une trentaine d'années, les débris de la cloche destinée à appeler les voyageurs égarés dans les neiges qui couvrent ce plateau pendant les longs mois d'hiver ».

Il poursuit :

« une petite cloche fut réinstallée par l'administration, il y a quelques années, à la Baraque de secours qui existe non loin de là sur l'ancienne route qui va de l'Espérou au Vigan, au pied des cimes de la montagne dite le Cap de Coste à la Baraque, près du bois de Montals⁵⁷ ».

Sur l'utilité de la cloche, il n'est visiblement pas du même avis que Goiffon. Il insiste sur l'importance du trafic engendré par la transhumance des troupeaux venant rejoindre les estives le long de la draille, ainsi que par la foire à bestiaux de Cabrillac.

Selon lui, Notre-Dame de Bonheur « fut fondée au onzième ou douzième siècle par les seigneurs de Roquefeuil et de Mandagout⁵⁸ », position qui a le mérite de la prudence sur deux des points faisant débat : le siècle de fondation, ainsi que la famille des fondateurs.

➤ le chanoine E. Bouisson (1927)

Dans le *Bulletin du Comité de l'art chrétien* édité par le diocèse de Nîmes en 1927, le chanoine Émile Bouisson, historien à ses heures, consacre un long chapitre à Notre-Dame de Bonheur⁵⁹. Ce texte est caractérisé par un ton emphatique et parfois exalté. Dès le sous-titre, le « Petit Saint-Bernard cévenol » de F. Germer-Durand devient un « Grand Saint-Bernard cévenol ». Avec verve et passion, Bouisson réinvente largement l'histoire de Notre-Dame de Bonheur, en multipliant les détours par le légendaire et le merveilleux. Il campe le décor dans un Mont Aigoual dépeint comme un monde épouvantablement hostile, hanté par le souvenir des « survivants du passé celtique », druides et fées dont « le seul souvenir [...] avait créé une

⁵⁷GERMER DURAND F., *La baronnie de Meyrueis au XVIIIe siècle. Le chapitre collégial de Notre-Dame de Bonheur*, Mende, 1902, p. 17-18

⁵⁸*Ibid.* p. 18

⁵⁹BOUISSON É. (chanoine), « Notre-Dame de Bonheur », *Bulletin du Comité de l'Art chrétien*, diocèse de Nîmes, 1927, p. 265-298.

épouvante dont s'accroissait le fâcheux renom du massif géant qu'il était peu rassurant de braver⁶⁰ », et qualifié plus bas de « désert fertile en orages d'une violence extrême, souvent couvert de neige et de glace, et fréquenté par des hordes de loups affamés⁶¹ ».

Il accrédite la légende d'une fondation de Notre-Dame de Bonheur remontant à Saint Fulcran, évêque de Lodève entre 949 et 1006. À presque 90 ans, touché par l'histoire des fondations de Saint Bernard dans les Alpes, Saint Fulcran aurait eu l'idée de faire de même au Mont Aigoual. Comme si Bouisson avait assisté à la scène, il raconte que Saint Fulcran, vêtu d'un « pallium étincelant de blancheur et coiffé de la mitre d'or [...] consulta Dieu⁶² ». Un aigle royal aurait survolé la scène d'oraison. C'est ainsi que Saint Fulcran aurait su où construire le sanctuaire de Notre-Dame de Bonheur. Comme il faisait partie du lignage des Roquefeuil, ce sont des descendants de cette famille qui auraient entrepris d'accomplir le vœu du prélat.

Cet exemple est emblématique du traitement que fait Bouisson de l'histoire de Notre-Dame de Bonheur. Emporté par son goût pour les récits épiques, il nous offre une histoire largement revisitée à la lumière de ses propres partis pris, notamment anti-protestants et réactionnaires. Cette dernière dimension apparaît clairement lors du récit qu'il nous livre de la destinée du chanoine Jean-Louis Solier, qui lors de la Révolution française refuse de prêter serment à la Constitution, s'engage avec fougue dans le combat contre-révolutionnaire et finit en « martyr⁶³ », mot répété plusieurs fois à propos de sa condamnation à mort et de son exécution en 1802 sous le Consulat.

Ce texte multiplie les erreurs et approximations historiques. Ainsi Saint Bernard de Menthon est placé antérieurement à Saint Fulcran. Or le premier est né vers 1020, alors que le second est mort en 1006.

Et cependant il faut lire Bouisson pour le plaisir d'y découvrir quelques anecdotes savoureuses, déployées avec un talent narratif indiscutable. C'est une mine d'informations sur l'imaginaire entourant le prieuré, et parcourant aussi la littérature produite à son sujet dans les années 1980-2010, période de redécouverte du prieuré.

Au centre de cet imaginaire se trouve ce qui se rapporte à l'hospitalité des lieux. Nous retiendrons cette phrase, écrite en conclusion d'une anecdote concernant l'évêque de Nîmes

⁶⁰*Ibid.* p. 266

⁶¹*Ibid.* p. 278

⁶²*Ibid.* p. 279

⁶³*Ibid.* p. 298

Mgr Plantier, surpris par un temps épouvantable au Mont Aigoual lors de sa visite pastorale de 1869 à l'Espérou, puis secouru par des montagnards protestants non loin du prieuré transformé en bergerie :

« Ainsi, même absente et ruinée, la chapelle de Notre-Dame de Bonheur était, pour la montagne, une protection latente. Sa création, par saint Fulcrand (*sic*), était une fois de plus justifiée.⁶⁴ »

➤ Henri Teissier du Cros (1934)⁶⁵

Cet ingénieur des Mines natif de Valleraugue publie en 1934 dans les *Cahiers d'histoire et d'archéologie* un article intitulé « Notre-Dame de Bonheur. La Vallée de Bonheur ». Il structure son propos en six parties : une partie descriptive non numérotée, puis « II- Les sources historiques, III- Noms d'autrefois, IV- La fondation, V- L'histoire, VI- la fin ».

D'emblée, la posture d'Henri Teissier du Cros se démarque de celle du chanoine Bouisson par sa prudence et son scrupule méthodologique. Il précise qu'il n'est pas historien et qu'il souhaiterait que son écrit soit repris par quelqu'un qui maîtrise les méthodes de cette discipline. Son travail, commençant par une description particulièrement soignée des lieux tels qu'il les observe au début des années 1930, consiste en un recensement de toute la connaissance à sa portée. Parmi les informations données dans sa description on peut relever que la chapelle servait d'étable à bœufs jusqu'en 1910 ; « on y enfonçait jusqu'à mi-jambe dans la bouse. A cette époque la neige effondra la voûte en son milieu⁶⁶ ». Comme Henri Teissier du Cros est un enfant du pays et qu'il est né en 1880, on peut accorder du crédit à cette information. Il mentionne aussi les ruines d'un barrage sur la Resse construit avec les mêmes pierres taillées que l'église, et créant une chute d'environ 7 m de haut, ainsi que les restes d'un grand bassin de 15 m x 7 m de forme elliptique sur la rive gauche.

Il est le premier à publier un plan du prieuré.

⁶⁴*Ibid.* p. 289

⁶⁵ TEISSIER DU CROS H., « Notre-Dame de Bonheur, La Vallée de Bonheur », *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, 1934, p. 77-92 et p. 543-553

⁶⁶*Ibid.* p. 78-79

3) Un unique ouvrage de référence paru en 1983 : *Bonahuc au Coeur des Cévennes*, d'A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny⁶⁹.

A l'origine de l'effervescence entourant le prieuré Notre-Dame de Bonheur dans les années 1990, il y a le rôle décisif d'Adrienne Durand-Tullou. D'après tous les témoignages la concernant, Adrienne Durand-Tullou (1914-2000) est une personnalité haute en couleurs dont il faut brièvement rappeler le parcours. Nommée institutrice à Rogues sur le Causse de Blandas en 1938, elle y rencontre son futur mari. Mais en même temps que d'un homme, c'est d'un pays qu'elle tombe amoureuse⁷⁰. Elle lui consacre une thèse de géographie, puis un nombre important de travaux d'ethnologie, d'archéologie et d'histoire. Elle contribue, aux côtés d'Odette Teissier du Cros, à la constitution des collections du Musée Cévenol du Vigan.



Adrienne Durand-Tullou

Concernant le prieuré du Bonheur, elle écrit dans un article de 1996 :

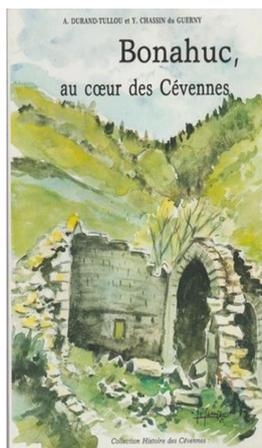
« Maintes fois, dans les années 1970-80, j'ai subi un attrait irrésistible pour cette masse architecturale encombrée de ronces, d'arbustes voire de grands arbres qui la masquaient, l'envahissaient.⁷¹ »

Se désolant du pillage continu des pierres du site, elle en entreprend le sauvetage, appelant à sa rescousse l'archiviste Y. Chassin du Guerny avec lequel elle avait l'habitude de travailler. Leur collaboration mène à l'écriture du livre *Bonahuc, au cœur des Cévennes*, illustré avec goût par Jehan-Paul Gaujac.

⁶⁹DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au coeur des Cévennes*, Alès, éditions Cévennes Magazine, 1983

⁷⁰Ce parcours est retracé dans sa passionnante autobiographie *Le Pays des Asphodèles*, Paris, Payot et Rivages, 1989

⁷¹DURAND-TULLOU A., « À la recherche du passé de Bonahuc », *Cévennes Magazine*, n° 808, samedi 6 janvier 1996 p. 9



Couverture du livre
Bonahuc, au cœur des Cévennes.

Aquarelle de Jehan-Paul Gaujac

La désignation du prieuré par le nom « Bonahuc » dans le titre de l'ouvrage peut surprendre. Son occurrence dans un ou deux actes du cartulaire est mentionnée dans le *Dictionnaire topographique du département du Gard* d'Eugène Germer-Durand⁷² ainsi que dans l'article d'Henri Teissier du Cros en 1934. Mais ce dernier souligne que « bonheur » se dit « bonur ⁷³ » en provençal, ce qui se rapproche de la plupart des dénominations du prieuré dans le cartulaire.

Selon l'archiviste Alain Venturini, « Bonahuc » résulterait d'une erreur de lecture commise par Eugène Germer-Durand, mais non commise par son fils François dans l'édition de 1902 du cartulaire⁷⁴.

On peut penser que « Bonahuc » est une dénomination affective et familière du lieu, courante parmi la population. Lorsque j'ai posé la question de cet usage à mes interlocuteurs cévenols, j'ai obtenu des réponses opposées : pour les uns, « Bonahuc » prononcé « Banaïc » est le nom qu'ils ont toujours entendu prononcer ; pour les autres il relèverait plutôt d'une volonté de faire « couleur locale » de la part de personnes venues de l'extérieur. Ce qui est certain, c'est qu'une grande partie de la production postérieure au livre *Bonahuc, au cœur des Cévennes* - écrits, documentaires, conférences, pages de guides - reprend ce nom. De fait, il est donc passé dans un certain usage.

La question de reprendre ou non « Bonahuc » lors de la conception de nouveaux outils de médiation mérite d'être posée, et personnellement j'aurais tendance à répondre par la négative, ayant le sentiment diffus que ce nom ne parle qu'à un groupe de passionnés, et que les dénominations de « prieuré de Bonheur », ou « prieuré Notre-Dame de Bonheur » cumulent les avantages de la continuité historique et du consensus.

Bonahuc, au cœur des Cévennes est un livre dont la lecture est très agréable. Il est illustré par de nombreuses photographies, des cartes postales anciennes, des dessins de Jehan-Paul Gaujac et, chose plus originale, des cartes faites à la main par Adrienne Durand-Tullou elle-même, sur

⁷²GERMER-DURAND E., *op. cit.* p. 152

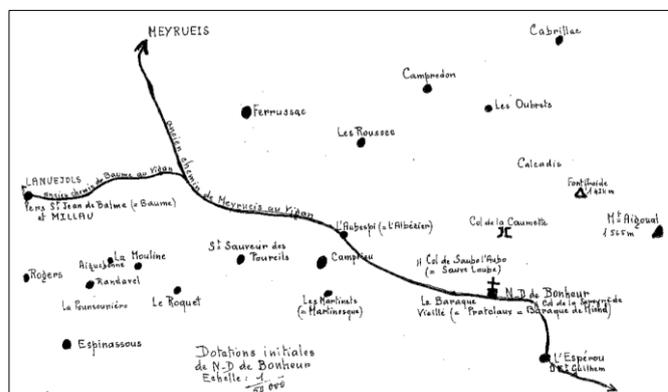
⁷³TEISSIER DU CROS H., *art. cit.* p. 86

⁷⁴ VENTURINI A., « La collégiale de Notre-Dame-de-Bonheur. Son cartulaire. Ses origines », *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 111, Oct.-déc. 1997, p. 14.

la base des informations tirées de l'étude des archives, outils de compréhension très efficaces de l'étendue du territoire concerné par les échanges directs avec le prieuré⁷⁵.

Surtout, il s'appuie constamment sur des archives, dont de longs passages sont reproduits. Les commentaires sont prudents. Un appareil d'annexes, appelées ici « appendices », est composé de transcriptions de pièces d'archives jugées parlantes, d'extraits de correspondances, de livres de comptes, ou de récits d'épisodes jugés intéressants de l'histoire des chanoines. L'on peut y trouver également p. 198 à 203 une liste chronologique des chanoines connus par les archives, et complétée quand c'est possible par des informations.

Carte sans titre, de la main d'Adrienne Durand-Tullou p. 16 de *Bonahuc, au cœur des Cévennes*



On peut toutefois regretter que les images, les pièces d'archives, les citations d'ouvrages ne s'accompagnent généralement pas de leurs références précises. À la page 178 nous trouvons par exemple un long texte intitulé « Visite de François Chevalier de Saulx », sans aucune indication de source. De même, aux pages 193 et suivantes, nous pouvons reconnaître la narration par le chanoine Bouisson de la visite pastorale de Mgr Plantier à l'Aigoual en 1869, mais curieusement il n'y a ni guillemets ni la moindre mention de l'auteur.

Il reste que cet ouvrage est donne de précieuses informations, non seulement sur la chronologie, mais aussi sur la vie économique des chanoines, puisque de nombreuses pages sont consacrées à leurs rentes, à leurs difficultés pour les percevoir et aux nombreux conflits qui s'en sont suivis, surtout à la période moderne. En fin d'ouvrage se trouvent un lexique (p.

⁷⁵DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *op. cit.* p. 8, p. 16 et p. 61.

210), une bibliographie classée (p. 211) ainsi qu'un index des noms de personnes et de lieux (p. 212-221).

Une bonne dizaine d'années après la première parution de leur livre, entre le 6 janvier et le 3 février 1996, Adrienne Durand-Tullou et Yves Chassin du Guerny ont publié dans *Cévennes Magazine* une série de cinq articles à raison d'un article par semaine, intitulée « *A la recherche du passé de Bonahuc* ». Ils y reprennent de nombreux éléments de leur livre et les accompagnent de photographies des chantiers de bénévoles REMPART des étés précédents, et des découvertes qui y ont été faites. Mais les illustrations sont généralement sans rapport avec le texte. Cela peut s'expliquer par le fait que les résultats des fouilles étaient pour la plupart inexpliqués.

4) Années 1980-2010 : une documentation disparate

Le livre *Bonahuc, au cœur des Cévennes* suscite un intérêt croissant pour le prieuré. La personne qui va considérablement faire évoluer les choses sur le terrain, c'est Gisèle Jónsson (1923-2013). Amie d'Adrienne Durand-Tullou, ingénieure de recherche en botanique au CNRS, elle s'installe à Valleraugue au moment de sa retraite avec son mari. Elle se prend littéralement de passion pour le prieuré.

Voici ce qu'Adrienne Durand-Tullou écrit à son sujet :

« L'appel avait été perçu avant même d'être lancé et, ce, par une femme venue en vacances un peu plus bas dans la montagne où elle devait décider de vivre une partie de l'année.

En présence des ruines, elle avait subi le Choc, perçu le Message, accepté la Mission. Avec une volonté de fer, elle a réussi à galvaniser son entourage, à ouvrir les portes, même celles qui sont d'ordinaire cadenassées. [...]

Sa vie, c'est désormais son petit-fils et le prieuré N.D. de Bonheur [...].⁷⁶»

À partir de 1990, Gisèle Jónsson déploie une énergie spectaculaire au service du sauvetage et de la valorisation du prieuré, collectant et compilant les informations, organisant des

⁷⁶DURAND-TULLOU A., « À la recherche du passé de Bonahuc », *Cévennes Magazine*, n° 808, samedi 6 janvier 1996 p. 10

expositions, contactant les services archéologiques compétents. Surtout, en tant que fondatrice et présidente de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur, c'est elle qui met sur pied les 9 chantiers de bénévoles internationaux REMPART ayant lieu entre l'été 1993 et l'été 1998. Ces chantiers accomplissent un travail colossal : décaissage et déblayage du site, permettant entre autres le dégagement de la nef, fouilles, construction de murets de protection, consolidation de l'existant, organisation de portes ouvertes et de visites guidées du site, opérations de communication etc... Quelques découvertes importantes ont lieu: pièces de monnaie anciennes, stèles discoïdales, et surtout en 1996 un tympan supposé être le tympan d'origine du portail de l'église.

Pendant cette période d'effervescence, on assiste à la production d'écrits variés et de qualité inégale : extraits d'ouvrages, articles publiés, documents dactylographiés non publiés.

a) Une page dans l'ouvrage « Églises romanes oubliées du Bas-Languedoc »

Ce livre de Pierre-Albert Clément, dont la première édition sort en 1989, consacre un paragraphe au prieuré. Étrangement intitulé « *Notre-Dame de Bonahuc* », il reproduit le plan d'Augustin Rey qui avait déjà été cité chez H. Teissier du Cros ainsi que chez A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny⁷⁷ et il fait une brève description des lieux, soulignant « la finesse du parement en moyen appareil », précisant : « le mur nord de la première travée a été préservé ainsi que son arc engagé et le pilastre rectangulaire qui recevait l'arc doubleau », et concluant que l'église « avait été bâtie comme Saint-Martin de Gallargues sur plan en croix latine avec transept languedocien à absidioles empâtées »⁷⁸.

b) Une mine d'informations : le dossier dactylographié de Gisèle Jónsson intitulé « Notre-Dame de Bonheur », datant de 1990-91

Avant de fonder son association, Gisèle Jónsson produit un dossier de 126 pages intitulé sobrement « Notre-Dame de Bonheur ». Elle y rappelle l'histoire du prieuré, le resitue dans son cadre, puis elle s'adonne à une description minutieuse de tous les espaces observables, appuyée sur de nombreux croquis de sa main. Si l'historique est parfois approximatif (« Ainsi

⁷⁷Les trois occurrences du même plan, dont on ne sait pas où se trouve l'original, sont donc : H. TEISSIER DU CROS, art. cit. p. 78 ; DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au coeur des Cévennes*, op.cit. p. 51 et P.A. CLÉMENT, *Églises romanes oubliées du bas Languedoc*, Montpellier, Presses du Languedoc / Marc Chaleil éd., 2^e édition, 1993, p. 296.

⁷⁸CLÉMENT P.-A. , *Églises romanes oubliées du bas Languedoc*, Montpellier, Presses du Languedoc /Marc Chaleil éd., 2^e édition, 1993, p. 297.

en l'an 1000 naissait la Collégiale de NOTRE-DAME DE BONHEUR(*sic* ⁷⁹ ») et si les interprétations mériteraient sans doute d'être revues à la lumière des méthodes contemporaines de l'archéologie du bâti, ce méticuleux travail représente un témoignage précieux sur l'état des lieux avant les chantiers REMPART et avant les effondrements des vingt dernières années.

Sur l'état du prieuré, on peut aussi consulter le rapport réalisé par les Monuments Historiques en 1975-76 dans des circonstances que j'ignore : il contient un plan, une description et des photographies *voir Annexes 2 et 3*.

Le travail de G. Jónsson consacre un long passage à la maison claustrale, bâtiment comportant plusieurs pièces voûtées médiévales remarquables. Elle en a notamment fait un plan p. 83.

La maison claustrale dans les années 1980, photographie d'A. Durand-Tullou



La maison claustrale en 2021, © M. Monnot



Un des nombreux points d'intérêt de la maison claustrale est la pièce circulaire notée « E » sur son plan. À droite de l'entrée, elle repère « la base d'un escalier en grandes dalles plates (4 marches sont visibles) insérées en spirale dans le mur latéral ». Elle fait l'hypothèse d'une « tour-clocher » servant à actionner la fameuse cloche des perdus et fait la liste de ce que mentionnent les sources en matière de cloches⁸⁰.

⁷⁹JÓNSSON G., « Notre-Dame de Bonheur », dactyl. 1990-1991, p. 4

⁸⁰*Ibid.* p. 101-104.

Il faut signaler également la salle « B », dotée d'une magnifique cheminée d'environ 2 m de large.

La pièce circulaire « E » avec la base d'un escalier à spirale : le clocher ? Photographie,



La cheminée de la salle « B »

Photographie, © M. Monnot, 2019



c) Deux articles incontournables d'Alain Venturini sur la question des origines de Notre-Dame de Bonheur par les sources

Dans le contexte des chantiers REMPART et de l'effervescence qui les entoure, la question des origines du prieuré suscite une mise au point utile de la part d'Alain Venturini, directeur des Archives départementales du Gard entre 1993 et 2001. Il prend le problème des sources à bras le corps et lui consacre deux articles :

➤ « La collégiale Notre-Dame de Bonheur. Son cartulaire. Ses origines » (1997)
Cet article incontournable fait état de l'existence de divergences sur la date de fondation du prieuré, entre d'un côté les érudits du XIX^e siècle Eugène Germer-Durand et Alexandre Bessot de Lamothe qui la font remonter au début du XII^e siècle, et de l'autre, Henri Teissier du Cros qui défend la date de 1002 suite à la découverte du codicille du testament d'Henri de Roquefeuil dans le chartrier d'Alzon. Cette date est reprise par de nombreux passionnés, ainsi que par la totalité des guides de randonnée et autres supports de médiation existants.

Le « codicille » fait état de la volonté d'un certain Henri Roquefeuil de fonder, « au lieu de Bonheur », un lieu d'hospitalité pour les pauvres et voyageurs, avec une cloche qui doit être

sonnée par mauvais temps pour « diriger dans les montagnes les voyageurs et les pauvres⁸¹ ». Alain Venturini explique que le « codicille » est cité dans une copie du XVIII^e siècle d'un acte de 1612 dans lequel il fait office de pièce à conviction pour défendre les intérêts des chanoines dans le cadre de procès dans lesquels ils sont impliqués⁸². Il y relève un certain nombre d'éléments incongrus pour le XI^e siècle, mais s'inscrivant bien dans les mentalités de l'époque moderne.

D'où l'hypothèse qu'au XVII^e siècle, les seigneurs de Roquefeuil, fondateurs supposés de Notre-Dame de Bonheur, « auraient assez maladroitement refait un pseudo-original, profitant de l'occasion pour vieillir [la fondation] ».

Alain Venturini conclut : « Aussi suis-je partisan de rajeunir d'un siècle environ la naissance de Bonheur ». Et il ajoute que le « premier acte fiable de générosité des Roquefeuil envers l'église dans la région de l'Aigoual est la donation de la bastide de l'Espérou faite à l'abbaye St-Guilhem-le-Désert » par Raimond de Roquefeuil et ses fils Frédol et Arnaud », acte qu'on peut situer avec certitude dans les années 1080-95.

Mais il poursuit : « je suis prêt à "revieillir" Bonheur si quelque document d'archives ou quelle preuve archéologique nous y invite ». Et il fonde de l'espoir sur une redécouverte à venir d'archives du marquisat de Roquefeuil : piste à suivre du côté des archives de Toulouse et Montauban.

En complément de cet article, on peut consulter une brève note rédigée par Gérard Caillat et faisant l'hypothèse que l'acte contenant le codicille serait de 1672 et non de 1612. Il y aurait eu une erreur de lecture de date⁸³.

➤ « Les cartulaires des anciens évêchés d'Uzès et de Nîmes⁸⁴ » (2006)

On y apprend que « le cartulaire nous est parvenu incomplet, dans l'état où il fut contrôlé en 1670, à part que les premiers et derniers feuillets ont été intervertis », et que certains feuillets

⁸¹ Henri Teissier du Cros, « Notre-Dame de Bonheur, La Vallée de Bonheur », art. cit. p. 91

⁸² VENTURINI A., « La collégiale de Notre-Dame-de-Bonheur. Son cartulaire. Ses origines », *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 111, Oct.-déc. 1997, p. 14-17

⁸³ CAILLAT G., « Notre-Dame du Bonheur, une question de date », *Lien des chercheurs cévenols*, janvier-mars 2001, n°124, p. 19

⁸⁴ VENTURINI A., « Les cartulaires des anciens évêchés d'Uzès et de Nîmes », dans Daniel Le Blévec (dir.), *Les cartulaires médiévaux, actes du colloque organisé à Béziers le 20 et 21 septembre 2002*, Paris, Publications de l'Ecole Nationale des Chartes, 2006, p. 21-31

avaient fait l'objet d'une restauration du XVII^e siècle. La datation des feuillets d'origine est établie « soit à la fin du XV^e siècle, soit au début du XVI^e siècle. Il s'agit peut-être de la copie d'un cartulaire plus ancien, du XIV^e siècle. Les actes qu'il renferme s'échelonnent entre 1143 et 1309.

Par ailleurs A. Venturini compare le cartulaire sous sa forme originelle (liasse) et son édition par François Germer-Durand, ce qui lui permet de critiquer ce dernier travail.

d) Un corpus d'articles d'inégale fiabilité sur le tympan

La découverte majeure des chantiers REMPART s'est produite le 17 juillet 1996 lorsque les bénévoles ont exhumé sur le parvis de l'église« sur un lit de terre et de charbon à moins d'un mètre de la surface du sol de 1994 » un tympan ainsi que huit claveaux sculptés de 2, 3, 4 ou 5 cannelures verticales⁸⁵. Le tympan porte un décor symbolique gravé, d'une réalisation assez fruste, avec au centre un avant-bras droit prolongé par une main bénissante, à droite, la lune et à gauche le soleil représenté par une rosace. A cela s'ajoutent quatre étoiles à cinq branches et deux formes difficiles à identifier (des flots ? des poissons? autre chose ?).

Juillet 1996 : le tympan et les claveaux sont remontés à la surface

Photographies anonymes, trouvées dans le dossier de photographies mis à ma disposition



S'agissant du seul élément décoratif découvert jusqu'à maintenant sur le site, il a aussitôt fait l'objet de deux articles publiés à la fin de l'année 1996 dans la revue *Causses et Cévennes*.

- Gisèle Jónsson, « Découverte d'un tympan sculpté à Notre-Dame-de-Bonheur (Valleraugue, Gard) », 1996

⁸⁵ « Notre Dame de Bonheur 1996 », Bulletin de l'Association Prieuré Notre Dame de Bonheur, dactyl., s.l., p. 69 et suivantes

Cet article de la présidente de l'Association Prieuré du Bonheur propose des interprétations ésotériques du tympan, procédant par associations d'idées, convocations de références empruntées à des corpus divers, et comparaisons avec d'autres éléments architecturaux éloignés dans l'espace et dans le temps comme par exemple les chapiteaux wisigothiques de Lindisfarne dans le Northumberland. La fin du texte verse dans le néo-paganisme :

« Pourquoi ne pas imaginer que Bonheur fut édifié en un lieu qui pouvait rappeler d'autres divinités plus anciennes, celui de la Damona celte, par exemple. [...] « La lune, liée à la fécondité végétale et animale, n'aurait-elle pas aussi représenté la Grande Mère : Mater Magna ?⁸⁶ ».

Les propos tenus dans ce texte n'ont pas de fondement scientifique. S'ils apportent un éclairage sur les dispositions d'esprit de certains contemporains lorsqu'ils s'intéressent au Moyen-Âge, il ne peut pas être considéré comme fiable sur la connaissance du tympan.

➤ Madeleine Villard, « Le tympan de l'Église Notre-Dame-de-Bonheur », 1996

Cet article fait suite au précédent dans le même numéro de *Causses & Cévennes*. Madeleine Villard (1918-2018), archiviste-paléographe, a une rédaction nettement plus sobre. Elle avance trois hypothèses : une datation du XI^e ou du début du XII^e siècle, une provenance du grès d'une carrière de Saint-Sauveur-des-Pourcils à quelques kilomètres de là, et une signification en rapport avec la Création, s'appuyant sur des versets du livre biblique de la Genèse, sans s'aventurer plus loin dans son interprétation⁸⁷.

➤ Jean-Pierre Suau, « Le tympan de l'ancienne église prieurale Notre-Dame-de-Bonheur à Valleraugue (Gard) », 2007

Jean-Pierre Suau est un historien de l'art spécialiste d'iconographie médiévale. Prenant le contre-pied de ses deux devancières, il écrit au sujet du tympan : « son travail de gravure, plus que de sculpture en méplat, rend difficile la datation de

Le tympan de Notre-Dame de Bonheur

Photographie postérieure à 2001



⁸⁶JÓNSSON G., « Découverte d'un tympan sculpté à Notre-Dame-de-Bonheur (Valleraugue, Gard) », *Causses & Cévennes*, oct.-nov.-déc.1996, n°4, p. 317-320

⁸⁷VILLARD M., « Le tympan de l'Église Notre-Dame-de-Bonheur », *Causses & Cévennes*, oct.-nov.-déc.1996, n°4, p. 321-322

cette œuvre romane du XII^e siècle, sans doute faussement archaïque ». Puis il revient sur les interprétations qui avaient été proposées : « il n'y a rien d'ésotérique dans cette œuvre religieuse, destinée à décorer la porte d'entrée d'un ancien prieuré [...] où un clerc a dû guider la main d'un simple tailleur de pierre ». Il s'étonne de l'inversion du soleil et de la lune, le soleil devant se trouver à la droite de la main de Dieu, et la lune à gauche. Il poursuit en indiquant que le tympan peut représenter « un concept du Cosmos en relation avec Dieu le Père » et insiste sur l'importance symbolique de la porte d'église, conduisant les fidèles et les clercs dans la maison de Dieu, et pouvant évoquer le Christ en référence à Jean, X, 9 : « Je suis la porte, qui entrera par moi sera sauvé ». Il conclut que le « programme iconographique du portail » était non seulement « parfaitement adapté à sa fonction symbolique de porte », mais aussi « facilement compréhensible de ceux qui devaient obligatoirement le voir, en y passant dessous », et qu'« il offrait aussi un sujet de réflexion pour la communauté des chanoines ruraux, plus lettrée, vivant ici au service de Dieu⁸⁸ ». Cet article fonde ce qu'il avance, et précise les points de doute. Il n'émet aucune hypothèse quant à la datation du tympan.

Sur ce sujet, nous pouvons citer un courrier de la DRAC au Maire de Valleraugue, daté du 29 juin 2001 juste avant les travaux de remise en place du tympan : « le Service Régional de l'Archéologie et la Conservation régionale des Monuments Historiques se sont clairement prononcés sur les incertitudes pesant sur la datation de cette pièce et sur les risques de dégradation qui pourraient intervenir une fois le tympan remis *in situ* ».

e) Sur les découvertes archéologiques des chantiers REMPART : des documents non publiés

Entre 1993 et 1998, l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur a produit un, voire deux « Bulletins » par an. Ces documents, de 28 à 107 pages selon les années, conservent la trace des chantiers REMPART par le menu. Des documents complémentaires y sont insérés. Il y a énormément de photos et de dessins, permettant de prendre la mesure des travaux accomplis et du matériel utilisé. Tout ce corpus iconographique est d'autant plus précieux que le site évolue rapidement à cette période, et qu'il a encore changé depuis lors.

⁸⁸SUAU J.-P., « Le tympan de l'ancienne église prieurale Notre-Dame-de-Bonheur à Valleraugue (Gard) », *Causse & Cévennes* n°4, oct.-nov.-déc. 2007, p. 298-300

À signaler : le Bulletin de 1996 consacre un long passage richement illustré à la découverte puis à l'exhumation du tympan (p. 68- 80).

Par ailleurs, les chantiers REMPART ont donné lieu à quelques autres découvertes archéologiques. On peut mentionner huit pièces de monnaie du XIII^e au XVII^e siècle, dont une pièce rare frappée au nom de Charles X, brièvement proclamé roi de France en 1590 par la Ligue par refus de reconnaître Henri de Navarre comme successeur d'Henri III en raison de sa conversion au protestantisme.

Ces pièces ont été authentifiées et identifiées par le Service des Médailles de la Bibliothèque Nationale. Un feuillet dactylographié rend compte de cette expertise. Gisèle Jónsson a écrit un article sur les trois pièces de la fin du XVI^e siècle⁸⁹, dans lequel elle rappelle où les pièces ont été découvertes, avant de donner quelques informations complémentaires, puis d'émettre quelques hypothèses. Précisons que toute trace de ces pièces a été perdue.

Par ailleurs, en 1998, les chantiers ont exhumé deux stèles discoïdales (*voir paragraphe suivant*) qui ont aussitôt été mises en dépôt au Musée Cévenol du Vigan, où elles se trouvent encore actuellement. Aux pages 25-32 du Bulletin de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur de 1998, nous pouvons trouver un reportage photographique de cette découverte.

5) Des rapports d'études importants, mais portant sur des points précis

a) Les deux rapports de sondages archéologiques de Liliane Delattre, 1999 et 2000

Les découvertes respectives du tympan en 1996 puis des deux stèles discoïdales en 1998 lors des chantiers REMPART ont décidé l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur à faire appel au Service Régional de l'Archéologie de Montpellier, qui a conduit deux campagnes de fouilles, en 1999 et 2000, sous la direction de Liliane Delattre. Ces opérations ont porté sur le parvis (56 m²) ainsi que sur un périmètre de 2x2 m dans un angle intact de la nef pour préciser la stratigraphie de l'église. Elles ont donné lieu à deux rapports dactylographiés et illustrés. Ces rapports soulignent la désorganisation du site due aux chantiers REMPART, du fait de l'absence de fixation du contexte stratigraphique des différentes découvertes archéologiques, d'un déblayage relativement sauvage des matériaux encombrant le site et de l'effacement des

⁸⁹JÓNSSON G., *Encyclopédie des Cévennes*, N°15, 1996, p. 107-121

marques qui avaient été apposées aux pierres dégagées. Cependant il en ressort quelques enseignements importants.

Le tympan et les claveaux ont partiellement pu être replacés dans leur contexte stratigraphique : une strate superficielle de colluvions avec un mélange d'ossements épars, de clous de cercueil et de sédiments divers, dans un désordre qui témoignerait de bouleversements de sépultures du temps des guerres de religion⁹⁰. Mais ces éléments ne renseignent pas sur la datation du tympan.

Les deux stèles discoïdales qui avaient été retrouvées sur le parvis sont étudiées de plus près. Elles seraient de possibles remplois. D'après L. Delattre, « Certains chercheurs placent l'apparition de ce type de signalisation au XII^e ou au XIII^e siècle et leur disparition dans le pays occitan au XVI^e siècle »⁹¹.



⁹⁰DELATTRE L., *Sondage archéologique*, dactyl., 1999, p. 10 et p. 19

⁹¹DELATTRE L., *Ibid.* p. 78. Elle cite René QUEHEN, « Quelques éléments à verser au dossier des stèles discoïdales pour tenter de situer l'apparition de cette mode funéraire », p. 139 à 143.

⁹²DELATTRE Liliane, *Sondage archéologique*, dactyl., 1999, p. 54

Un denier melgorien du XI^e ou XII^e siècle a été retrouvé lors de ces fouilles, unique trace attestée d'époque médiévale⁹³.

Denier du Comté de Melgueil (XI^e ou XII^e siècle). Argent. Monnaie anonyme des évêques de Maguelone à la légende barbare copiée des pièces de Narbonne. A/ Croix formée d'une fasce et de deux mitres (ou d'un pal entre deux penons). Inscription illisible. R/ Quatre annelets, au centre un point. Inscription illisible. Diamètre = 19 mm.



Concernant l'usage du parvis, les rapports montrent qu'à partir du XVII^e siècle il est devenu un espace funéraire. Certaines sépultures ont été retrouvées totalement perturbées, probablement du fait des conflits religieux. Une quantité non négligeable de céramiques glaçurées, variées et en partie de belle qualité, datant des XVII^e-XIX^e siècle, a été retrouvée, sans qu'on puisse savoir avec précision où elles étaient avant les chantiers REMPART.

Ces diverses découvertes incitent Liliane Delattre à s'interroger longuement sur l'usage des lieux à la période moderne. L'espace de la nef a pu servir de presbytère. Certes dans un rapport de visite de 1692, l'évêque d'Alès Mgr Chevalier de Saulx évoque une nef « en ruine ». L. Delattre précise qu'il ne faut pas l'entendre au sens contemporain, mais au sens d'un « édifice peu entretenu, non crépi, aux murs fissurés et sur la toiture duquel quelques éléments de couverture, en l'occurrence des ardoises, manqueraient⁹⁴ ». Se référant au dernier chanoine ayant véritablement résidé sur les lieux au début du XVIII^e siècle, elle s'interroge :

« L'Abbé Bajard en avait-il fait son cadre de vie – le presbytère – ou l'espace était-il réservé à l'accueil, selon l'une des vocations premières de la fondation, ou encore aux festivités liées aux cérémonies ? ⁹⁵ ».

⁹³DELATTRE L., *Sondage archéologique*, dactyl., 1999-2000, p. 27

⁹⁴*Ibid.* p. 78

⁹⁵*Ibid.* p. 78

Il manque des études complémentaires pour pouvoir avancer sur ces questions. Il a été indiqué que la campagne de fouilles de 2000 « serait la dernière sur cet édifice, sous réserve d'un programme de recherche global ».

b) L'étude de pierres menée par Nele Van de Voorde (2006 et 2008)

Après l'opération d'anastylose du portail et de remise en place du tympan en 2001, l'action suivante menée par l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur démarre en 2006. Elle fait alors appel à l'ingénieure civile des constructions belge Nele Van de Voorde, ayant son bureau à Ispagnac (48) pour lui commander une étude des pierres taillées retrouvées au sol. L'objectif est de pouvoir programmer le remontage de ces pierres in situ.

L'« étude préliminaire du Prieuré de Notre Dame de Bonheur » a été réalisée par N. Van de Voorde en deux temps, en 2006 et en 2008.

Elle a conduit au classement et au stockage de 1126 pierres (333 en 2006, puis 793 en 2008).

Elles ont été répertoriées, numérotées face au sol avec une peinture hyperrésistante à base de résine glycérophthalique et disposées en rangées dans l'ancien cimetière à l'Ouest de l'église, de manière à en permettre l'accès avec un petit engin, en cas de remontage.

Pierres rangées dans l'ancien cimetière, 2011

Photographe non connu



Le rapport de 2006 contient ⁹⁶ :

- des relevés photographiques de l'ensemble, et de détails de l'édifice,
- des relevés de l'ensemble et de chaque pierre individuelle,
- des plans au 1/100^e,
- des croquis des 333 pierres retrouvées au sol, à part dans la cour intérieure
- des croquis du plan de stockage des pierres
- un tableau de classification des pierres, reprenant pour chaque pierre son identifiant, son lieu de stockage, le lieu où elle a été trouvée, sa référence dans les campagnes précédentes, son lieu probable d'origine, ses dimensions exactes et des éléments descriptifs
- des sous-tableaux de classification des pierres selon leur hauteur pour envisager leur remise en place
- un tableau récapitulatif créé à partir de documents réalisés par G. Jónsson au moment des chantiers REMPART, notamment un cahier de calepinage de pierres.

Le rapport de 2008 commence par un rappel de toute la méthodologie mise en œuvre pour l'étude. Ensuite il contient :

- tous les plans de stockage des pierres
- des tableaux listant les pierres traitées
- des croquis des 792 pierres retrouvées dans la cour intérieure
- une conclusion précisant que les données dans les tableaux pourraient permettre un programme de simulation informatique de remontage de certaines pierres, mais dissuadant d'envisager une reconstruction totale du bâtiment. N. Van de Voorde donne quelques préconisations pour la suite : urgence de la consolidation des ruines existantes, reprise de la toiture du transept nord, consolidation de la voûte du transept sud et du chevet ; règlement de la problématique de la propriété du site, puis valorisation du site en partenariat avec le Parc National des Cévennes, passant par la mise en place d'un « panneau explicatif avec dépliants

⁹⁶VAN DE VOORDE N., *Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur. Dossier final, déc.2006*, dactyl., 96 pages.

à l'entrée de l'église », des visites guidées, une « petite randonnée balisée depuis le col de la Serreyrède »⁹⁷.

Le travail de N. Van de Voorde est le dernier en date des travaux menés sur le site en lui-même. Ses préconisations en matière de valorisation ont régulièrement été reprises. Nous verrons par la suite pourquoi elles n'ont pas pu aboutir jusqu'à présent.

c) Le travail universitaire de Gaëtan Pierrard

En 2006, un « Rapport d'étude du prieuré Notre-Dame de Bonheur » a été réalisé par Gaëtan Pierrard pour l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 sous la direction du Professeur Daniel Le Blévec, puis présenté en 2007 au Conseil Général du Gard. Ce travail a été fait avant les études de pierres menées par N. Van de Voorde. Il contient quelques éléments précieux : le recensement des sources d'archives utiles pour l'étude historique du prieuré, et des photographies intéressantes montrant le site en 2005-2006.

Mais il ne cite pas toujours ses sources, à savoir *Bonahuc au Coeur des Cévennes*, d'A. Durand-Tullou et Y. Chassin du Guerny ou l'article d'Alain Venturini sur le cartulaire.

Il formule des préconisations :

- consolider l'existant comme préalable à tout ce qui suit
- faire un relevé topographique précis de tout le site pour connaître l'étendue complète du prieuré
- envisager une reconstitution 3D du prieuré
- faire des sondages archéologiques ciblés, indiqués sur un plan p. 35 de son mémoire
- une fois la certitude acquise que les murs peuvent le supporter, entreprendre une restauration du prieuré. 4 options sont proposées : un aménagement muséographique avec bonne intégration paysagère, une restauration éphémère en bois, une restauration partielle doublée de la réalisation d'une maquette, et une restauration complète.

⁹⁷VAN DE VOORDE N., *Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur. Compte-rendu campagne été 2008*, dactyl. p. 124

Un article intitulé « Le prieuré Notre-Dame de Bonheur ou le destin d'un édifice oublié », publié la même année dans *Causses & Cévennes* reprend ce travail dans ses grandes lignes⁹⁸.

5) Recommandations pour des recherches futures

Ces recommandations se limitent à l'aspect historique et n'incluent les dimensions d'archéologie et d'histoire de l'art qu'à la marge, les réservant aux équipes chargées de réaliser *in situ* des études-diagnostic (Voir partie IV). Il est clair que les directions de recherches sont susceptibles d'évoluer en fonction d'éventuelles découvertes archéologiques ou archivistiques.

➤ Histoire médiévale :

- Traduction et étude systématique du cartulaire de Notre-Dame de Bonheur

reconstitution ordonnée de listes de donateurs, typologie des rentes en nature, localisation des donations successives pour reconstituer l'aire d'influence économique, les flux et le « modèle économique » du prieuré ; étude de son rôle dans la fabrication et l'entretien du paysage agropastoral de la vallée du Bonheur. Les liens avec les prieurés de Gatuzières et de Molières mériteraient probablement un examen approfondi.

L'étude toponymique du cartulaire réalisée par Jean-Claude Molinier, travaillant depuis longtemps sur l'histoire de Trèves (30), peut faire gagner beaucoup de temps à la personne qui se lancerait dans ce type de recherche.

- mise à jour du travail de Pierre-Albert Clément sur les chemins traversant l'Occitanie⁹⁹.

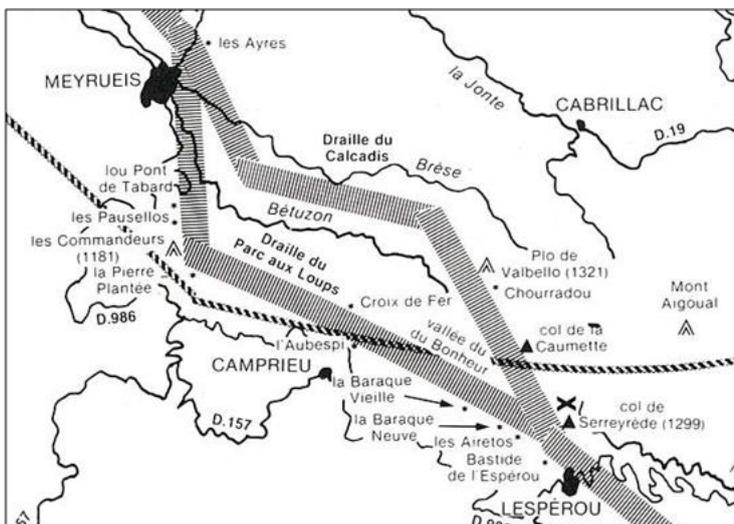
Chemin de Saint-Guilhem, drailles de transhumance, chemins de muletiers, routes du sel : quelle était leur réalité au Moyen-Âge ? Peut-on quantifier les biens, les personnes, les bêtes qui transitaient par la vallée de Bonheur, sachant que les chemins, qu'il s'agisse des drailles de transhumance ou des voies marchandes, sont évolutifs et adaptatifs par définition ? Il serait peut-être temps de réviser une conception trop fixiste de ces chemins. Quelles étaient les conditions matérielles des voyages à travers les Cévennes ? Le prieuré Notre-Dame de

⁹⁸PIERRARD G., « Le prieuré Notre-Dame de Bonheur ou le destin d'un édifice oublié », *Causses et Cévennes*, n° 4, oct.-nov.-déc. 2007

⁹⁹ CLÉMENT P.-A., *Les chemins à travers les âges*, Toulouse, Privat, 1983. Les pages 68 et suivantes sont consacrées à la collectrice de Lusette dont la « draille du parc aux Loups » est une variante. Cet ouvrage mériterait sans doute une révision.

Bonheur était-il une véritable hostellerie, ou simplement un refuge de fortune en cas d'intempéries ? Peut-être les auberges se situaient-elles en d'autres lieux de la vallée, comme par exemple à la « Baraque Neuve » ou à la « Baraque Vieille ». En effet le mot de « baraque » désignait une auberge, parfois doublée d'un relais d'affenage, à savoir un point de ravitaillement en foin pour les mules ¹⁰⁰.

Extrait de la carte montrant la collectrice de la Lusette,
P.-A. Clément, « Les chemins à travers les âges » p. 70



- Le prieuré dans le contexte des jeux de pouvoir locaux

Une étude pourrait replacer le prieuré dans le contexte de l'histoire des lignages des seigneurs locaux, Mandagout et Roquefeuil, et dans celle de l'abbaye de Gellone dont la présence est établie à l'Espérou, tout près de Notre-Dame de Bonheur (chapelle de Saint-Guilhem, estives gérées par les moines de l'abbaye...)

➤ Histoire moderne

- reprise des mêmes thèmes que pour la période médiévale, mais dans le contexte des Guerres de religion et des perturbations qui s'ensuivent, ainsi du développement des chemins royaux par Nicolas Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc entre 1685 et 1718 pour faciliter le contrôle des Cévennes protestantes. Une étude des cartes de l'époque peut être fructueuse, voir l'exemple de la carte Nolin (*voir ci-dessous*) sur laquelle on voit une route importante passer par « Bonheur ».

¹⁰⁰Cette information sur le mot de « baraque » m'a été donnée par Daniel Travier lors d'un entretien qu'il m'a accordé le 6 mai 2024.

Carte « Les montagnes des Sevennes ou se retirent les fanatiques de Languedoc et les plaines des environs ou ils font leurs courses avec les Grands chemins royaux faits par l'ordre du Roy pour rendre ces montagnes praticables », Nolin, 1703

accessible en ligne sur la base BnF Gallica



« Bonheur »

- réalisation d'une monographie du prieuré entre le XVI^e et le XVIII^e siècle à partir d'une étude systématique des cahiers de comptes et des registres d'état civil de la période.

Les thèmes pourraient être variés : fluctuations de résidence des chanoines ; destructions impliquant travaux prévus mais peu réalisés, évolutions de la pratique religieuse catholique en rapport avec l'expansion du protestantisme, voir travaux de Robert Sauzay sur les Cévennes¹⁰¹ ; progressive transformation du prieuré en église paroissiale assurant mariages, baptêmes et enterrements ; gestion du foncier et des rentes des chanoines ; étude des familles des chanoines tissant des maillages locaux intéressants, étude des procès dans lesquels ils sont impliqués etc...

¹⁰¹ SAUZET R., *Les Cévennes catholiques, Histoire d'une fidélité (XVI^e-XX^e siècle)*, Perrin, Paris, 2002, et « Les Cévennes catholiques », *Causse et Cévennes*, Alès, 2002, n°3, p. 514-518

- étude de la procédure de suppression du prieuré par le diocèse d'Alès au XVIII^e siècle, désireux d'en affecter les rentes à d'autres usages, dans le contexte de la tentative de reconquête catholique d'une région majoritairement gagnée au protestantisme. Les argumentaires de part et d'autre sont très intéressants

- étude du devenir du prieuré pendant la Révolution française :

comment le contexte de la Constitution civile du clergé et de la nationalisation des biens du clergé affecte précisément le prieuré, et plus largement ce qu'il reste des établissements catholiques cévenols.

➤ Histoire contemporaine / sociologie

- étude portant sur le développement progressif de l'intérêt pour les ruines de Notre-Dame de Bonheur depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours, en relation avec deux évolutions concomitantes : l'émergence du patrimoine comme sujet de préoccupation, ainsi que « l'invention des Cévennes », expression empruntée au titre d'un ouvrage récent de Philippe Joutard et de Jean-Paul Chabrol, désignant la cristallisation de l'identité d'un territoire aux enjeux mémoriels forts¹⁰².

Une enquête pourrait être réalisée sur l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur afin d'explorer les enjeux identitaires, les représentations du passé, les valeurs à l'œuvre dans la mobilisation pour la sauvegarde du prieuré. Dans quelle mesure l'Association a-t-elle été représentative d'un désir patrimonial partagé ? Peut-on quantifier l'adhésion au désir de sauvegarde du prieuré ? Quant aux résistances suscitées par ce type de projets, dans quelle mesure sont-elles le reflet de tensions sociétales plus larges ?

Conclusion de la partie

Si certains aspects de l'histoire du prieuré sont bien connus, de nombreuses études restent à faire, et la liste ci-dessus n'est aucunement exhaustive. L'histoire des bâtiments est encore mal connue. Une exploration par les méthodes de l'archéologie du bâti serait probablement de nature à modifier en profondeur notre vision du prieuré et à ouvrir de toutes nouvelles perspectives de recherche.

¹⁰² JOUTARD P., CHABROL J-P., *L'invention des Cévennes*, Nîmes, Alcide, 2020

Annexe 3 : Cahier des Clauses Techniques Particulières
MARCHÉ PUBLIC D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE
RESTAURATION DE PATRIMOINE

**ÉGLISE DU PRIEURÉ NOTRE-DAME DE
BONHEUR**

MISSION DE DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES



JUIN 2024

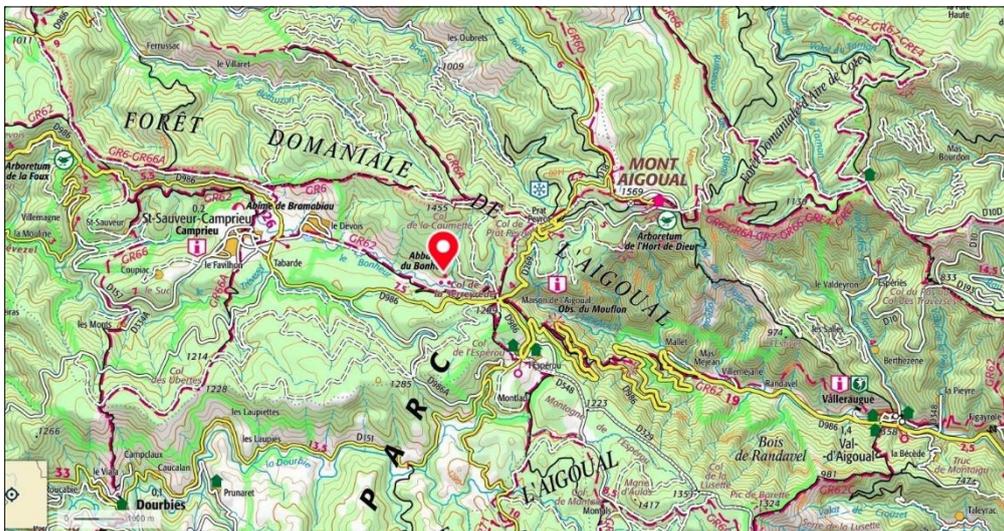
ARTICLE 1- OBJET DU CCTP

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet de décrire et compléter le contenu des missions qui sont confiées à l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), telles que définies dans les dispositions du Code du Patrimoine et du livre IV du Code de la Commande Publique, en particulier

- l'article R.621-34 du CP définissant la mission de base de l'architecte
- les articles R.2431-19 à R.2431-23 du Code de la Commande Publique portant sur les dispositions propres aux opérations de réhabilitation.

ARTICLE 2- OBJET DE L'OPÉRATION ET OBJECTIFS DE LA MISSION CONFIEE

Article 2.1 L'immeuble



Plan de situation du prieuré, noté « Abbaye de Bonheur » sur la carte.

Il s'agit des vestiges de l'église du prieuré Notre-Dame de Bonheur, situés à 1210 m d'altitude dans le Massif du Mont Aigoual dans la vallée du Bonheur qui remonte vers l'Est depuis Saint-Sauveur-Camprieu jusqu'au Col de la Serreyrède.

Les ruines de l'église se situent sur la parcelle 64 de la commune de Val d'Aigoual, qui en est la propriétaire.



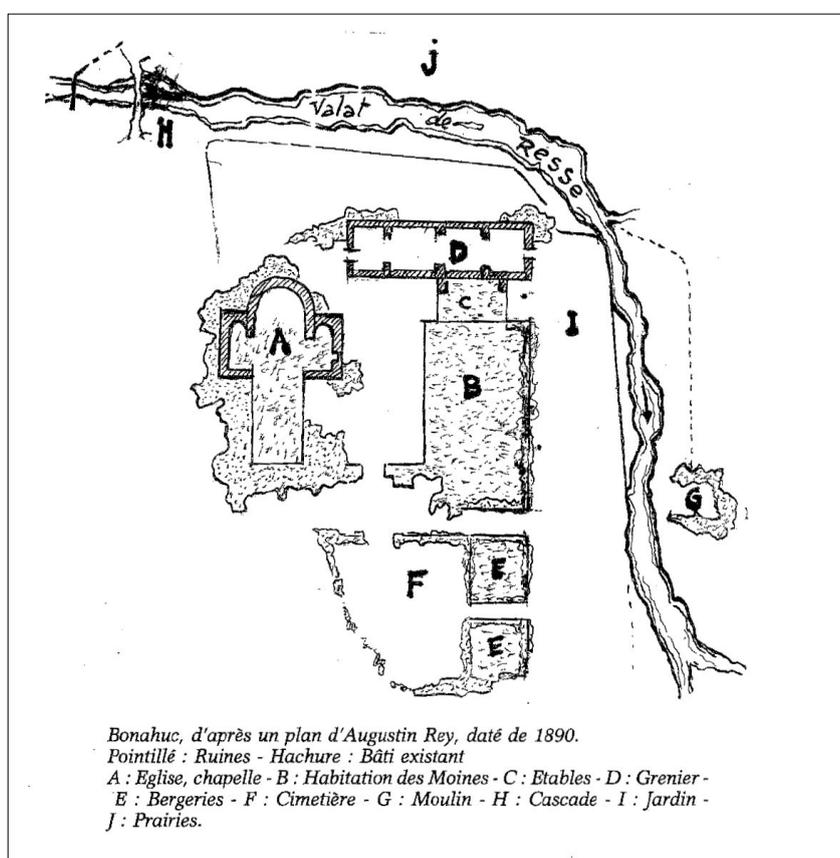
Extrait du plan cadastral de la Commune de Val d'Aigoual

L'édifice est de dimensions modestes (15 x 25m). De style roman, il a probablement été construit au début du XII^e siècle sur un plan en croix latine à nef unique de type languedocien. La qualité de l'appareil a été soulignée dès 1994 par la CRMH.

Les vestiges sont partiellement desservis par un chemin rural. Ils se trouvent à environ 20 minutes à pied de la voie carrossable la plus proche.

Historique du site :

Entre le XI^e et le XII^e siècle, les seigneurs de Roquefeuil fondèrent cet établissement religieux en pleine montagne, afin de porter secours aux voyageurs et aux pauvres. Six chanoines de l'ordre de Saint-Augustin y furent installés pour sonner la cloche de nuit et par mauvais temps et offrir l'asile aux voyageurs. Généreusement doté par plusieurs familles seigneuriales des environs, le prieuré devint un véritable petit domaine et se retrouva par ailleurs à la tête d'un vaste patrimoine foncier.



Cette prospérité ne résista pas aux guerres de religion, au cours desquelles le prieuré subit d'importantes destructions. Les chanoines cessèrent progressivement d'y résider.

La Révolution française marqua la fin irrévocable de la fonction religieuse du lieu et la conversion des bâtiments à divers usages agricoles.



Photographie de l'église prise par Louis Teissier du Cros en 1898

Seule l'église, désaffectée depuis 1794, devint propriété de la commune de Valleraugue.

Après une longue période d'oubli, le prieuré est redécouvert par quelques passionnés qui fondent en 1993 l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur (dissoute en 2014). En dialogue régulier avec le SRA et la DRAC, elle initie une série de chantiers REMPART, avec des résultats intéressants parmi lesquels la découverte en 1996 d'un tympan sculpté et de ses claveaux, remis en place en 2001 lors d'une anastylose du portail. Mais ces chantiers, qui ont permis de déblayer l'édifice, partiellement enseveli sous les colluvions, ont aussi contribué à désorganiser le site.

C'est pourquoi des démarches scientifiquement plus rigoureuses ont été initiées à la fin des années 1990. Deux rapports archéologiques portant essentiellement sur le parvis ont été faits en 1999 et 2000 par Liliane Delattre pour le Service Régional d'Archéologie (SRA) de Montpellier, suivis d'une étude de pierres réalisée en deux temps (2006 et 2008) par N. Vande Voorde, avec pour résultats des relevés précis de l'édifice, le calepinage des murs existants ainsi que le rangement des blocs tombés au sol selon un plan de stockage méthodique.

Ces études, certes précieuses, forment toutefois un ensemble partiel, disparate et probablement dépassé car l'état des ruines n'a cessé d'évoluer depuis 2008. Les mesures de stabilisation du bâti ont également été ponctuelles.

De nombreux points de l'édifice sont aujourd'hui dans un état préoccupant (maçonneries déjointoyées, arases non protégées, fissurations, effondrements de murs...).



Article 2.2 L'opération

La présente opération a pour objet d'établir un **diagnostic architectural complet** nécessaire à l'établissement d'un projet de sauvegarde, de conservation et de valorisation de l'église du prieuré Notre-Dame de Bonheur.

Le site étant ouvert et accessible aux promeneurs, le premier objectif de l'étude portera sur la mise en sécurité des ouvrages pouvant présenter un danger éventuel pour les personnes et les biens.

La présente étude a pour unique objet les vestiges de l'église. Elle exclut les autres vestiges du prieuré (cour et maison claustrale, mur d'enceinte, bâtiment agricole, moulins).

Article 2.3 Les objectifs à respecter

L'étude de diagnostic a pour objectif d'identifier les désordres et pathologies de l'immeuble et de définir les travaux nécessaires à sa conservation, en proposant d'une part un parti général de restauration, d'autre part un programme de travaux assorti d'une estimation financière et d'un découpage fonctionnel compatible avec les capacités financières de l'AMO.

L'AMO devra :

- remettre à jour et compléter les relevés existants de l'étude de N. Van de Voorde
- Réaliser des études de diagnostic et établir les pathologies et désordres affectant les vestiges de l'église du prieuré Notre-Dame de Bonheur
- En fonction des études de diagnostic :
 - proposer un programme de travaux donnant priorité aux travaux de mise en sécurité et de conservation d'urgence,
 - établir un parti général de restauration,
 - définir le découpage en tranches fonctionnelles en accord avec la commune, maître d'ouvrage

La mission de l'AMO consiste également à répondre aux besoins, contraintes et exigences relatives à l'utilisation, l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage.

ARTICLE 3 - DÉFINITION DES MISSIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne porte que sur la mission de diagnostic historique, architectural et sanitaire de l'édifice.

Le **diagnostic architectural** comprendra :

- Une présentation de l'opération : objet de l'étude, contexte, étude historique (s'appuyant sur les études déjà réalisées), mémoire synthétique,
- Un relevé complet du bâti avec des plans géoréférencés et des coupes. Un phasage général du bâti est nécessaire pour identifier les phases architecturales de construction et de modification de l'église,
- Une étude de structure. L'AMO pourra s'adjoindre les services d'un bureau d'études spécialisé,
- Si nécessaire, une étude de sol. L'AMO devra prendre contact au préalable avec le Service Régional de l'Archéologie afin de préciser les modalités techniques et la localisation des sondages et de convenir des éventuelles mesures nécessaires à la conciliation de cette opération avec la préservation ou sauvegarde de vestiges enfouis qui pourraient être étudiés par la suite.
- Un bilan sanitaire et une analyse des désordres affectant l'immeuble, comprenant les éléments suivants :
 - Une notice descriptive et analytique des pathologies affectant les différentes parties de l'édifice
 - Un reportage photographique complet et détaillé.
- Les documents graphiques suivants (constituant le relevé détaillé de l'ensemble des édifices et ouvrages dans l'état existant) sont attendus à l'échelle 1/200 et 1/100e, éventuellement des détails à l'échelle 1/50e :
 - Plans au sol, plan des voûtes,
 - Coupes longitudinales et transversales,
 - Relevés des élévations extérieures et intérieures.

Toutes les pièces graphiques devront reprendre la position et la nature des pathologies.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, un **parti général de restauration** sera dégagé. Il devra comprendre :

- Un descriptif de trois scénarios de travaux nécessaires à la conservation du monument, du moins coûteux au plus coûteux. Il joindra également les plans, coupes et élévations annotés indiquant les interventions. Le programme général des travaux devra être justifié par les éléments ci-dessus mentionnés, et les phasages proposés devront être établis selon la hiérarchisation des urgences sanitaires ;
- Un schéma directeur des interventions de restauration, précisant notamment celles qui pourraient être réalisées par les services de la commune ou un chantier de

bénévoles, les précautions à prendre par les intervenants, et les incidences du chantier sur l'espace environnant ;

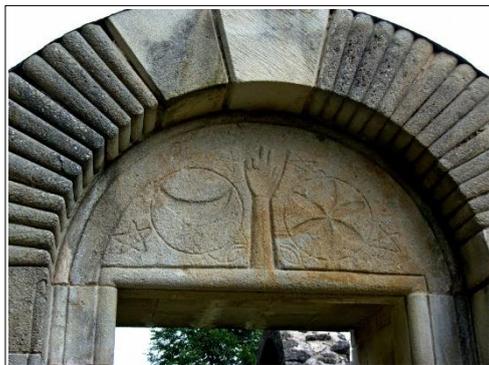
- Une estimation du coût des travaux.

Durant la phase de diagnostic, l'AMO aura à sa charge tous les comptes rendus de réunions qui seront nécessaires et signalera les éventuelles études complémentaires qui pourraient s'avérer indispensables pour la réalisation de sa mission.

A ce stade, le titulaire du marché devra fournir une estimation chiffrée des propositions de principe et établir un phasage en cohérence avec les installations de chantier et les capacités financières du pouvoir adjudicateur.

Le diagnostic doit être suffisamment précis pour qu'une fois approuvé, le coût des travaux, par phases, ne puisse subir ultérieurement de modifications substantielles. Seules des informations nouvelles, ne pouvant être connues au moment du diagnostic, pourront être la cause d'une modification du programme de travaux et des coûts.

Mission spécifique



Le diagnostic inclura une datation du tympan, avec entre autres une étude de traces d'outils. Si nécessaire, l'AMO proposera au maître d'ouvrage le recours à une étude complémentaire qui devra nécessairement être menée par une personne présentant des qualifications avérées dans l'étude historique du travail de la pierre.

ARTICLE 4 - QUALITE DES DOCUMENTS A REMETTRE

Le titulaire du marché fournira l'étude diagnostic finale sous la forme d'un dossier papier en couleurs, destiné au maître d'ouvrage et d'un dossier sur support informatique.

Les documents graphiques (plans) établis par le titulaire seront au format PDF et DWG (ou DFX) (transmis au choix sur CD, clé USB ou par serveur à distance). Les photographies illustrant le rapport seront livrées au format JPEG.

La version électronique devra comprendre les fichiers numériques en haute définition (format jpg) des photographies numériques.

ARTICLE 5 – QUALIFICATIONS DE L'AMO

Le candidat ou le mandataire du groupement devra être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes et en capacité d'exercer.

Considérant les travaux de réparation et de restauration à réaliser sur l'édifice il est conseillé d'avoir recours à un architecte mandataire présentant les prérequis suivants :

- être titulaire d'un diplôme d'architecte reconnu par l'Etat, ayant la capacité d'exercer la maîtrise d'œuvre,
- être titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement « architecture et patrimoine », ou de tout autre diplôme de niveau équivalent,
- justifier d'une activité professionnelle régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien

L'architecte devra pouvoir justifier d'une connaissance et d'une expérience du diagnostic et de la restauration de patrimoine archéologique médiéval méridional.

ARTICLE 6 – PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Appel d'offres pour un Marché Public à Procédure Adaptée, portant sur la présente mission d'étude diagnostic en vue de la mise en sécurité, de la sauvegarde et de la restauration de l'église du prieuré Notre-Dame de Bonheur

Documents de référence

- Adrienne DURAND-TULLOU, Yves CHASSIN DU GUERNY, *Bonahuc, au coeur des Cévennes*, éditions Cévennes Magazine, Alès, 1983
- Liliane DELATTRE, Notre-Dame de Bonheur : *Sondage Archéologique* 1999
- Liliane DELATTRE, Notre-Dame de Bonheur : *Sondages Archéologiques* 1999-2000,
- Nele VAN DE VOORDE, *Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur*, dossier final, décembre 2006
- Nele VAN DE VOORDE, *Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur*, compte-rendu campagne été 2008
- Jean-Pierre SUAU, « Le tympan de l'ancienne église prieurale Notre-Dame-de-Bonheur à

Valleraugue (Gard) », *Causses & Cévennes* n°4, 2007, p. 298-300

- Gisèle JÓNSSON, « Découverte d'un tympan sculpté à Notre-Dame-de-Bonheur(Valleraugue, Gard) », *Causses & Cévennes*, 1996, n°4, p. 317-320

- Documents de préconisations DRAC 1994, 1996 et 2001

- Gaëtan PIERRARD, *Rapport d'étude du Prieuré Notre-Dame de Bonheur pour le Conseil Général du Gard*, dir. Daniel LE BLÉVEC, Univ. Paul-Valéry, 2006, 108 p.

- Fiche « Mise en valeur et restauration du prieuré Notre-Dame de Bonheur », réalisée par le GAL Cévennes en 1917 dans le cadre d'une demande de subventions pour travaux incluant une sécurisation du site

- Document de présentation de travaux à entreprises, préparé en 2022 par le Parc Nationaldes Cévennes et la Commune de Valleraugue

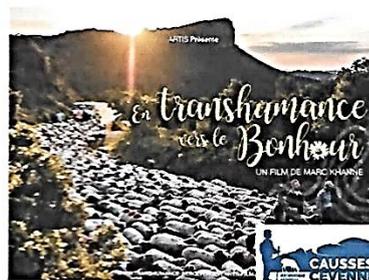
Annexe 4 : Support de présentation pour la conférence du 17 juillet 2024



UNE VALLÉE AUX MULTIPLES ATOUTS



...aux formes douces



...agropastorale



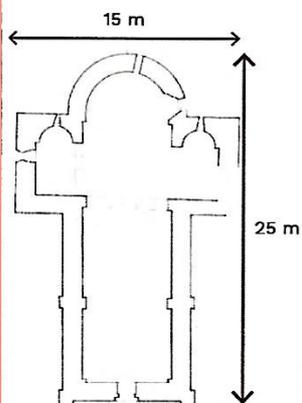
...abritant une tourbière à droséras

APPROCHE AÉRIENNE QUE NOUS N'AURONS PAS

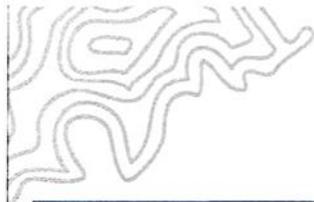


Captation par drone © G.Bocs, 2016

LES VESTIGES D'UNE ÉGLISE ROMANE



Plan en croix latine - nef unique - transept à bras égaux - chevet à abside en cul de four



DES BÂTISSEURS CONFIRMÉS



A remarquer : la qualité
 • des pierres taillées
 • de leur appareil (=assemblage)

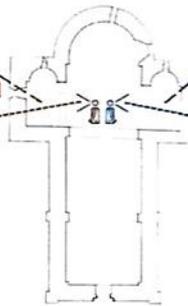


VOÛTES ET ABISIOLES

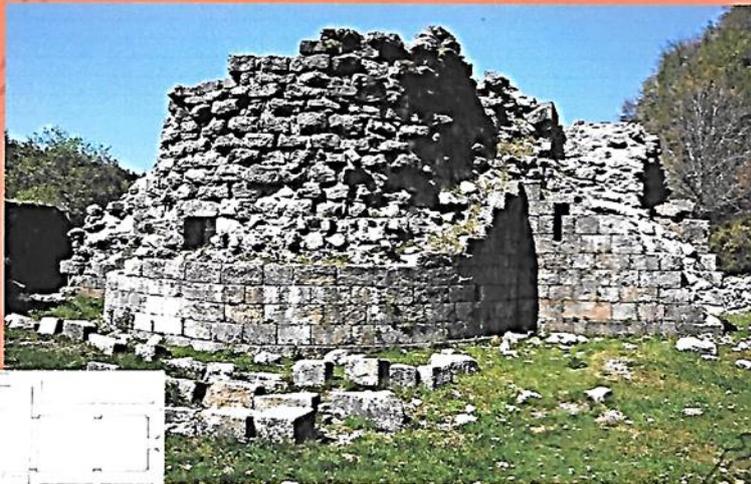


TRANSSEPT NORD

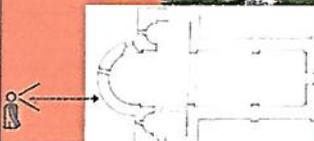
TRANSSEPT SUD



L'ABSIDE, UN "ÉCORCHÉ ARCHITECTURAL"



EN A PARLÉ DE MOI ?



AUTRES EXEMPLES D'ÉGLISES ROMANES CÉVENOLES





Saint-Flour du Pompidou

Notre-Dame de Valfrancesque (Temple de la Boissonnade), Moissac - Vallée Française





Notre-Dame de l'Assomption, Barre-des-Cévennes

2- NOTRE-DAME DE BONHEUR UNE HISTOIRE EN CLAIR-OBSCUR



LES ORIGINES

XIe - XIIe siècle



“

Quil soit fonde [...] un hopital de pauvres sur la montagne de l'esperou a ce teroir dit de bonheur et quil y soit fait et placé une grande cloche [...].

que Bernard son fils et heritier soit tenu d'y placer un home pour gouverner led hopital qui sonnera tous les jours et nuits nebuleuses lad cloche pour diriger dans les montagnes les voyageurs et les pauvres.

Veut que leds voyageurs et pauvres y soient nourris et recus selon leur qualite jusques a ce que le temps leur permette de s'en aller...

”

Codicille du Testament de Raymond de Roquefeuil, daté de 1002



HOSPITALITÉ ET PROTECTION

LA CLOCHE DES PERDUS



Comment ils faisaient, sans Google Maps?



Clocher de tourmente des Sagnes Saint Julien du Tournel

UNE MONTAGNE DANGEREUSE

“

Un père de famille, surpris par un orage auprès du rocher du St-Guiral, avait été foudroyé. Des recherches entreprises aussitôt n'avaient abouti que beaucoup plus tard. Ses ossements décharnés, rongés par les loups, avaient été reconnus par hasard à des lambeaux de cuir de ses chaussures.

”

Chanoine Bouisson, Notre-Dame de Bonheur, un Grand Saint-Bernard Cévenol, 1927

“

18 avril 1714...: a esté ensevely simon Causse du lieu de Drigas paroisse de Mende decedé depuis trois mois sur la montaigne de Lesperou et a demy quart de lieue de nostre maison a cauze du mauvais temps et de la grande quantité de neige qu'il y avoit le cadavre n'ayant esté trouvé que le jour dhier...

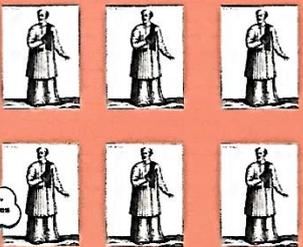
”

Registre de la paroisse de l'Espérou

DES HOMMES IMPORTANTS POUR LE PRIEURÉ

Six chanoines réguliers

- de l'ordre de Saint Augustin
- détachés du chapitre cathédral de Nîmes (80 chanoines)



Les chanoines, c'est comme les moines?

Deux familles

La famille Roquefeuil



La famille Mandagout



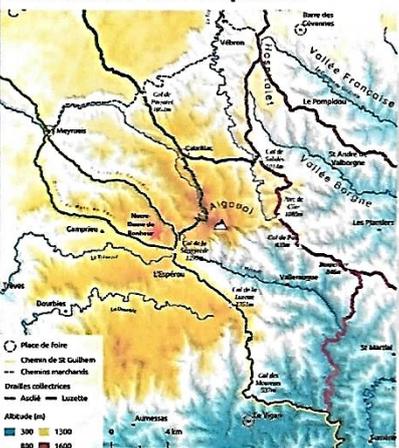
Un évêque

L'évêque de Nîmes



UNE HALTE BIEN PLACÉE

Des chemins très fréquentés



Marchands et muletiers



Pèlerins de Saint Guilhem

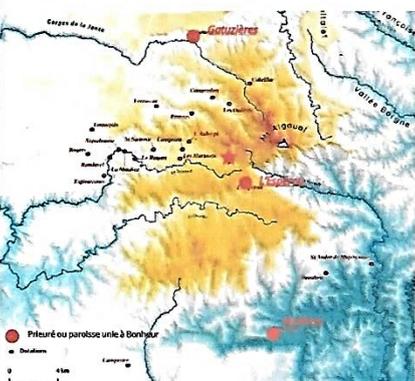


Bergers et troupeaux



UN PETIT CENTRE ÉCONOMIQUE

Carte des domaines devant une partie de leur production aux chanoines de Bonheur



Des revenus très variés !

Trouvés dans les archives :

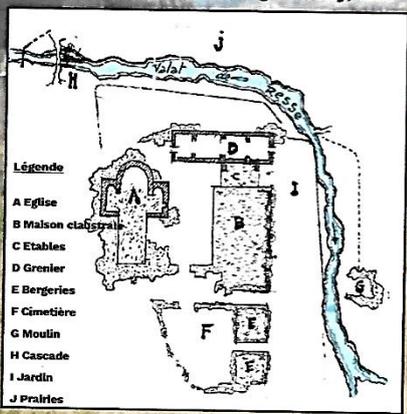
- setiers de froment
- setiers de seigle
- 1 livre de cire
- Un poulet
- Une épaule de porc
- Huile à la saison
- Vin "à coulajoun"
- Fromages
- Châtaignes
- Droits de pâturage



Il est même question de "quelques bouteilles de liqueur ou de muscat"!

LE DOMAINE DE BONHEUR

Plan du prieuré Notre-Dame de Bonheur
d'après un plan d'Augustin Rey, 1890



Légende

- A Eglise
- B Maison claustrale
- C Etables
- D Grenier
- E Bergeries
- F Cimetière
- G Moulin
- H Cascade
- I Jardin
- J Prairies

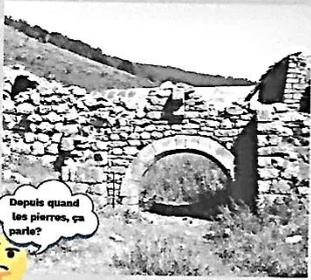


"Et si Notre-Dame de Bonheur vivait?"
Encre de G. Jonsson, v. 1990

LES ÉPREUVES

La Guerre de Cent Ans

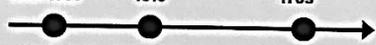
Les constructions nous parlent



Depuis quand les pierres, ça parle?

Les guerres de religion

Vers 1560 1610 1703



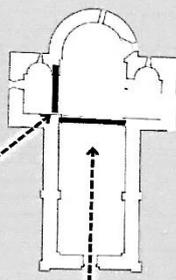
INCURSIONS DE BUCIENNOTS, SACRAGES	IRRUPTION D'HOMMES ARMÉS, PILLAGES	ATTITUDE DES CAMISARDS, VICÉLONDIE, VOL DE LA CLOCHE
--	---	--

" jay appris le bruslement de notre pauvre eglise je ne scals quel avantage il en revient à ces scelerats puisquil ny a point dapparence qu'ils puissent abolir par ces endroits la religion catholique ny destruire la monarchie francoise dieu soit louë de tout. "

19 mai 1703, lettre du chanoine Calages à M. Avid, fermier des chanoines de Bonheur

DESTRUCTIONS ET DÉSEPTIONS

Un repli sur le chœur...

...De nouveaux murs



Des réparations non faites

Des chanoines qui ne résident plus sur place

De moins en moins de catholiques dans la région

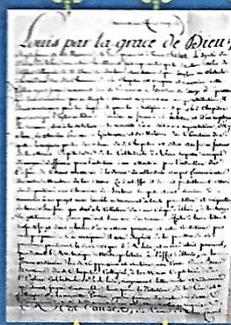
Des fermiers qui ne veulent plus travailler pour Bonheur



On se demande bien à quoi nous sert ce prieuré !



SOUS LOUIS XVI LA SUPPRESSION DU PRIEURÉ



Louis par la grace de Dieu,

Photographie du recto du premier folio des Lettres Patentes du roi Louis XVI, 1782, décidant de la suppression du prieuré de Bonheur.

La FIN

SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, LA VENTE DU PRIEURÉ LE 6 AVRIL 1791



« L'Assemblée Nationale Constituante décrète le 2 nov. 1789

1° Que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces »



[...]

L'EGLISE NOTRE-DAME DE BONHEUR DANS LA TOURMENTE



Le serment à la Constitution



Le Culte de l'Être Suprême

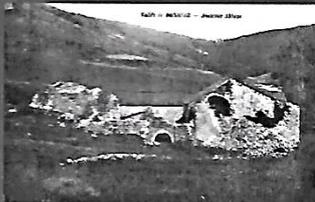
UN SITE ABANDONNÉ PENDANT PRESQUE DEUX SIÈCLES

Vers 1890...



Edouard-Alfred Martel, 1890, *Les Cévennes et la région des Causses*

“ On ne voit plus debout que le transept et l'abside. [...] Aujourd'hui, elle [la chapelle de Bonheur] sert de bergerie, et une couche épaisse de fumier a remplacé son antique dallage de marbre ou de mosaïque. ”



Martel, Martel, ce nom me dit quelque chose... 😞

3 - La Renaissance du site

“ Maintes fois, dans les années 1970-80, j'ai subi un attrait irrésistible pour cette masse architecturale encombrée de ronces, d'arbustes voire de très grands arbres qui la masquaient, l'envahissaient.”

Adrienne DURAND-TULLOU, 1996



Adrienne Durand-Tullou (1914-2000)

Bonahuc, au cœur des Cévennes



Livre publié en 1983

😊

Enfin de bonnes nouvelles !

L'EFFERVESCENCE DES ANNÉES 1990



Les chantiers REMPART
(1994-1998)



Gisèle Jónsson
(1923-2013),
la "Dame de
Bonheur"













UN SITE DÉGAGÉ ET CONSOLIDÉ





Des pierres dégagées de leur
gangue de colluvions



Decouverte du pavage de la nef



Consolidation de l'extérieur de
l'abside

QUELQUES DÉCOUVERTES ENTHOUSIASMANTES



1995 et 1998 3 pièces d'argent
1996 Tympan
1998 Stèles discoïdales + 5 pièces de monnaie



Monnaies du XVIIe siècle



Stèles discoïdales



L'exhumation du tympan
et de ses 8 claveaux






Que de
trouvailles ! Et
tout ce qu'il reste
à fouiller !

La Remise en Place du Tympan



6 octobre 2001 : Inauguration du tympan remis à sa place d'origine présumée

DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

1999 et 2000 Fouilles archéologiques
2006 et 2008 Etude de pierres



Depuis le temps que je me demandais ce que c'était que en champ de pierres ?



Les pierres éparses autour de l'édifice ont été inventoriées et rangées



4- LES SECRETS DE NOTRE-DAME DE BONHEUR



Le Tympan



- De quand date-t-il ?
- quelle est sa signification?



UNE MYSTÉRIEUSE CAVITÉ SUR LE PARVIS







QUEL FATRAS SUR CE PARVIS !



Ce qu'on y a trouvé :

- des squelettes
- des sépultures perturbées
- des stèles discoidales
- des quantités de céramiques glaçurées du XVII^e siècle
- ... et un tympan !
- ... etc...

Mais on n'avait pas dit que les charnines n'étaient plus trop là au XVII^e siècle?






UNE LONGUE DALLE DANS LE CROISILLON SUD DU TRANSEPT





- Une pierre tombale?
- Une table d'autel?
- rien de tout cela ?



Un "CONTINENT ARCHÉOLOGIQUE" à DÉCOUVRIR : La maison CLAUSTRALE

... Continent en danger...

Fin XIXe siècle (J. DE JOLY)



Ruines de l'Abbaye de Bonheur (19^e siècle)

Années 1980

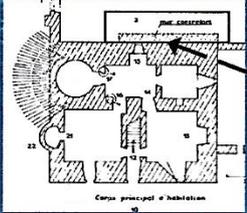


2024






A QUOI SERVAIENT CES PIÈCES ?



Corps principal d'habitation











CONCLUSION : UNE INTARISSABLE SOURCE D'INSPIRATION











BIBLIOGRAPHIE

Sur Notre-Dame de Bonheur

BOUISSON É. (chanoine), « Notre-Dame de Bonheur », *Bulletin du Comité de l'Art chrétien*, diocèse de Nîmes, 1927, p. 265-298.

CAILLAT G., « Notre-Dame du Bonheur, une question de date », *Lien des chercheurs cévenols*, janvier-mars 2001, n°124, p. 19

CLÉMENT P.-A., *Eglises romanes oubliées du Bas-Languedoc*, Montpellier, Presses du Languedoc, Marc Chaleil éd., 2e édition, 1993

DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., *Bonahuc, au coeur des Cévennes*, Alès, éditions Cévennes Magazine, 1983

DURAND-TULLOU A., CHASSIN DU GUERNY Y., « À la recherche du Passé de Bonahuc », *Cévennes Magazine*, n° 808, 6 janvier 1996, p. 6-16 ; n°809, 13 janvier 1996 p. 3-8; n° 810, 20 janvier 1996, p. 8-13 ; n° 811, 27 janvier 1996 p. 9- 14 ; n° 812, 3 février, p. 3-8

GERMER-DURAND E., *Dictionnaire topographique du département du Gard comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de l'Académie du Gard*, Imprimerie Impériale, Paris, 1868

GERMER-DURAND F., *La baronnie de Meyrueis au XVIIIe siècle. Le chapitre collégial de Notre-Dame de Bonheur*, Mende, 1902, 234-XXXIX p. (tiré à part des *Mémoires de la Société d'Agriculture de la Lozère*, 1901-1902) : **cartulaire de Notre-Dame de Bonheur**

GOIFFON E., *Monographies paroissiales : paroisses de l'archiprêtré du Vigan, D'après les Documents originaux*, Nîmes, Imprimerie Lafare, Ducros Cousins, Successeurs, 1900, p. 269

JÓNSSON G., *Découverte d'un tympan sculpté à Notre-Dame-de-Bonheur (Valleraugue, Gard)*, Causses & Cévennes, 1996, n°4, p. 317-320

MARTEL É.-A., *Les Cévennes et la région des causses (Lozère, Aveyron, Hérault, Gard, Ardèche)*, Paris, Librairie Delagrave, 1890, p. 225-226

PIERRARD G., « Le prieuré Notre-Dame de Bonheur ou le destin d'un édifice oublié », *Causses et Cévennes*, n° 4, oct.-nov.-déc. 2007

ROUVIÈRE F., *L'aliénation des biens nationaux dans le Gard*, Nîmes, Gervais-Bedot/ Lavagne-Peyrot, 1900, rééd. Paris, Hachette Livre-BnF, 2017

SUAU J.-P., « Le tympan de l'ancienne église prieurale Notre-Dame-de-Bonheur à Valleraugue (Gard) », *Causses & Cévennes* n°4, oct.-nov.-déc. 2007, p. 298-300

TEISSIER DU CROS H., « Notre-Dame de Bonheur, La Vallée de Bonheur », *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, 1934, p. 77-92 et p. 543-553

VENTURINI A., « Les cartulaires des anciens évêchés d'Uzès et de Nîmes », dans Daniel Le Blévec (dir.), *Les cartulaires médiévaux, actes du colloque organisé à Béziers le 20 et 21 septembre 2002*, Paris, Publications de l'Ecole Nationale des Chartes, 2006, p. 21-31

VENTURINI A., « La collégiale de Notre-Dame-de-Bonheur. Son cartulaire. Ses origines », *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 111, Oct.-déc. 1997, p. 14.

VILLARD Madeleine, *Le tympan de l'Eglise de Notre-Dame-de-Bonheur*, Causses & Cévennes, 1996, n°4, p. 321-322

Travaux non publiés

DE JOLY J., *L'Aigoual, paysages et Instantanés*, recueil de photos

DELATTRE L., *Sondage archéologique*, dactyl., 1999 et DELATTRE L., *Sondage archéologique*, dactyl., 1999-2000

PIERRARD G., *Rapport d'étude du Prieuré Notre-Dame de Bonheur* (pour le Conseil Général du Gard), dir. Daniel LE BLÉVEC, Univ. Paul-Valéry, 2006, 108 p.

SZELONG S., *Plan de gestion des vallées du Bonheur et Bramabiau*, Florac, 1999

VAN DE VOORDE N., *Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur. Dossier final, déc.2006*, dactyl., et VAN DE VOORDE N., *Étude préliminaire du Prieuré de Notre-Dame de Bonheur. Compte-rendu campagne été 2008*, dactyl.

Pour aller plus loin

ATGER C., *Valleraugue, petites histoires et anciennes coutumes*, éditions Lacour, 1970

CLÉMENT P.-A., *Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc*, Nouvelles presses du Languedoc, 1983

CLÉMENT P.-A., *Foires et marchés d'Occitanie*, Nouvelles Presses du Languedoc, 1999

CABANEL P., *Lieux de mémoire des Cévennes*, Alcide, Nîmes, 2^e édition 2020

CABANEL P. (dir), *Itinéraires protestants en Languedoc, XVI^e-XX^e siècle*, tome 1, Les Cévennes, Nouvelles Presses du Languedoc, 1998

CHABROL J-P., *Barre-des-Cévennes, la cité des foires*, Alcide, 2013

CHIESI B., HUYNH M., SUREDA I JUBANY M., *Voyager au Moyen-Âge*, Catalogue d'exposition, Musée de Cluny – Musée National du Moyen-Âge, 22 octobre 2014-23 février 2015, Paris, RMN, 2014

- CORBIN A., *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 1994
- DARNAS I., DURAND G., *Itinéraire roman en Cévennes*, éd. La Voie Domitienne / Les Amis de Saint Flour du Pompidou, 2005
- DELORT R., *La vie au Moyen-Âge*, Point Seuil 1982
- FAURE V., “Des vieilles pierres aux gravats des constructions modernes, que disent les ruines de notre civilisation?”, *Le Monde*, 24 mai 2024
- GILLON P., “Architecte du patrimoine et archéologue du bâti : un partenariat incontournable”, dans Actes du colloque “*Archéologie du bâti aujourd’hui et de demain*”, Auxerre 10-12 octobre 2019, dir. C. SAPIN, S. BULLY, M. BIZRI et F. HENRION, ArteHis Éditions, 2022.
- JOUTARD P., *Les Camisards*, Folio Histoire, Paris
- JOUTARD P., CHABROL J-P., *L’invention des Cévennes*, Nîmes, Alcide, 2020
- JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, La Découverte, Paris, 2015
- MONTAUBIN, Pascal, « Les chanoines réguliers et le service pastoral (XIe-XIIIe siècles) », dans M. PARISSÉ (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XIe-XIIIe siècles)*, Saint-Étienne, PU de Saint-Étienne, 2009, p. 119-157
- MORICEAU J-M., *Histoire et géographie de l’élevage français du Moyen-Âge à la Révolution*, Fayard, Paris, 2005
- NORA P., « Comment écrire l’histoire de France ? », dans NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3 « *Les France* », volume 1 « *Conflits et partages* », Gallimard, Paris, 1993
- PIE L. (dir.), *Chants des cloches, voix de la terre. Carillons et traditions campanaires en Languedoc-Roussillon*, ouvrage collectif, Nouvelles presses du Languedoc, 2000
- SAUZET R., *Les Cévennes catholiques, Histoire d’une fidélité (XVI^e-XX^e siècle)*, Perrin, Paris, 2002
- SAUZET R., « Les Cévennes catholiques », *Causses et Cévennes*, Alès, 2002, n°3, p. 514-518
- SAUZET R., *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Paris, publications de la Sorbonne, Louvain, éditions Nauwelaërts, 1979
- SAUZET R., *Religion et société à l’époque moderne, Itinéraire de Chartres au Val-de-Loire*, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours, 2012
- SUREMAIN A. de, *Marche au désert sur le chemin de Saint-Guilhem*, Salvator, Paris, 2024
- PLATTER F. et T., *Félix et Thomas Platter à Montpellier, 1552-1559 – 1595-1599, Notes de voyage de deux étudiants bâlois*, Camille Coulet, Montpellier, 1892
- VAUCHEZ A., *La spiritualité du Moyen-Âge occidental*, Seuil, Point Histoire, Paris, 1994
- VAUCHEZ A., CABY C. (dir.), *L’histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen-Âge*, Brepols, Paris, 2003

VILLARD Madeleine, “Aux archives des Bouches-du-Rhône : ordres religieux en Cévennes et sur les Causses, XIII^e-XVIII^e siècle », *Provence Historique*, tome XLII, fascicule 167-168, p. 411-420, 1996

“*Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l’agro-pastoralisme méditerranéen*”, candidature à l’inscription sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO, Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine mondial, janvier 2011

Sitographie

<https://valdaigoual.fr/pole-nature-4-saisons/>

<https://causses-et-cevennes.fr>

<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr>

<https://www.rempart.com/>

<https://chemin-st-guilhem.fr/>

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
TABLE DES SIGLES	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'OBJET ET DU CONTEXTE DE LA MISSION DE STAGE	12
A. Présentation du prieuré Notre-Dame de Bonheur	12
1. Description du site	12
a) Un véritable petit monastère de montagne	12
b) Une église romane de belle facture	14
	17
c) L'église, ou le prieuré ? Une ambiguïté persistante pendant mon stage	17
2. Notre-Dame de Bonheur, un lieu témoin d'une histoire cévenole mouvementée	18
3. L'écrin enchanteur d'une vallée bucolique	22
B. Une localisation dans un secteur géographique valorisé, mais réglementé	23
1. Une localisation au cœur d'une valorisation touristique : le Mont Aigoual	23
2. Une localisation au cœur d'une valorisation patrimoniale : un attribut du Bien UNESCO Causses et Cévennes	24
3. Une localisation en « zone cœur » du Parc National des Cévennes, espace protégé	27
C. Un stage en double-tutelle	29
1. Ma structure d'accueil : l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes	29
a) Retour sur l'inscription des Causses et des Cévennes sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité	29
b) L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes : rôle et organisation	31
c) Mon stage à l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes	33
2. Mon commanditaire principal : la Mairie de Val d'Aigoual	35
a) Val d'Aigoual, un commanditaire géographiquement éloigné	35
b) La Mairie de Val d'Aigoual, une mairie férue de patrimoine	35
3. Un stage directement au service de la Mairie de Val d'Aigoual	36
CHAPITRE 2 : FORCES ET FAIBLESSES D'UNE SITUATION HÉRITÉE	40

A. Une nécessaire fidélité à l'héritage de l'Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur	40
1. L'empreinte de deux figures marquantes	40
2. Le souvenir des chantiers de l'Union REMPART	44
a) Le dégagement et la consolidation du site	44
b) Des découvertes enthousiasmantes	45
3. La cristallisation d'un imaginaire positif autour du prieuré	48
a) Une fonction protectrice ancestrale	48
b) Le tympan, au centre de l'imaginaire relié au lieu	49
c) Un havre de paix	49
B. Faire le bilan de ce que l'on sait et de ce qui est incertain	51
1. Une connaissance incomplète	51
a) De l'état des lieux à l'état de l'art	51
b) Quelques ressources fiables, mais limitées	52
2. Les lacunes et les incertitudes du dossier Notre-Dame de Bonheur	54
a) Quelques lieux communs discutables	54
b) Le problème central du tympan de l'église	55
c) Une cavité située en bas à gauche de l'entrée de l'église, à l'extérieur	57
d) Une longue dalle de pierre dans le transept Sud	57
e) L'utilisation de la nef à partir des guerres de Religion	58
f) La maison claustrale et ses remaniements successifs	58
C. Un ensemble d'actions, des échecs, un point de blocage	60
1. L'échec des tentatives d'inscription du prieuré aux Monuments Historiques	60
a) Historique des démarches de demande de protection et de suivi des chantiers	60
b) En 2020, la 3 ^e demande de protection de l'église auprès des MH	62
2. Le projet prometteur de sentier d'interprétation dans la vallée de Bonheur, en partenariat avec le Parc National des Cévennes (PNC)	63
3. Un point de blocage : le problème de l'accès au site	66
a) Une église « enclavée »	66
b) L'existence de tensions sous-jacentes, propres au territoire cévenol	67
c) Une complication supplémentaire : le déplacement du Bonheur	68
CHAPITRE 3 : UNE VALORISATION À RÉINVENTER	71
A. Élargir l'interprétation du site	71
1. Notre-Dame de Bonheur, ou la possibilité d'un autre récit sur les Cévennes	71
a) Notre-Dame de Bonheur ne s'inscrit pas dans les récits dominants sur les Cévennes	71
b) Les Cévennes participent à la « civilisation de l'Occident médiéval »	73

2.	Notre-Dame de Bonheur ou une « centralité perdue »	76
3.	Le thème du voyage au Moyen-Âge et sa relation avec la quête du voyageur moderne	82
B.	Mon travail d'accompagnement de la Mairie de Val d'Aigoual	84
1.	L'accompagnement à la décision	84
2.	La rédaction d'un Cahier des Charges	86
3.	La préparation et la tenue d'une conférence	87
C.	Mes recommandations, par ordre de priorité	89
1.	Au préalable : cadrage général du projet	89
a)	Rappel des objectifs à long terme	89
b)	Une nécessité : ne pas dissocier les différents volets du dossier	91
c)	Un point de vigilance : le volet « connaissance »	92
2.	Recommandations à court terme (mois à venir)	93
a)	Situation initiale	93
b)	Objectif : stopper l'effondrement de l'édifice	93
c)	Moyens	93
d)	Problèmes à régler	93
e)	Point de vigilance	94
f)	À envisager dès que possible pour la suite	94
3.	Recommandations à moyen terme (1-2 ans)	95
a)	Situation initiale	95
b)	Objectif : le montage d'un premier projet de valorisation et de médiation du site	95
c)	Une initiative qui pourrait être décisive : la création d'une nouvelle association	95
d)	Actions à mettre en œuvre, si possible avec le concours de la nouvelle association	97
e)	Pistes de financement	100
4.	Recommandations à plus long terme	101
.	CONCLUSION	104
.	TABLE DES ANNEXES	106
.	BIBLIOGRAPHIE	161
.	TABLE DES MATIÈRES	165